

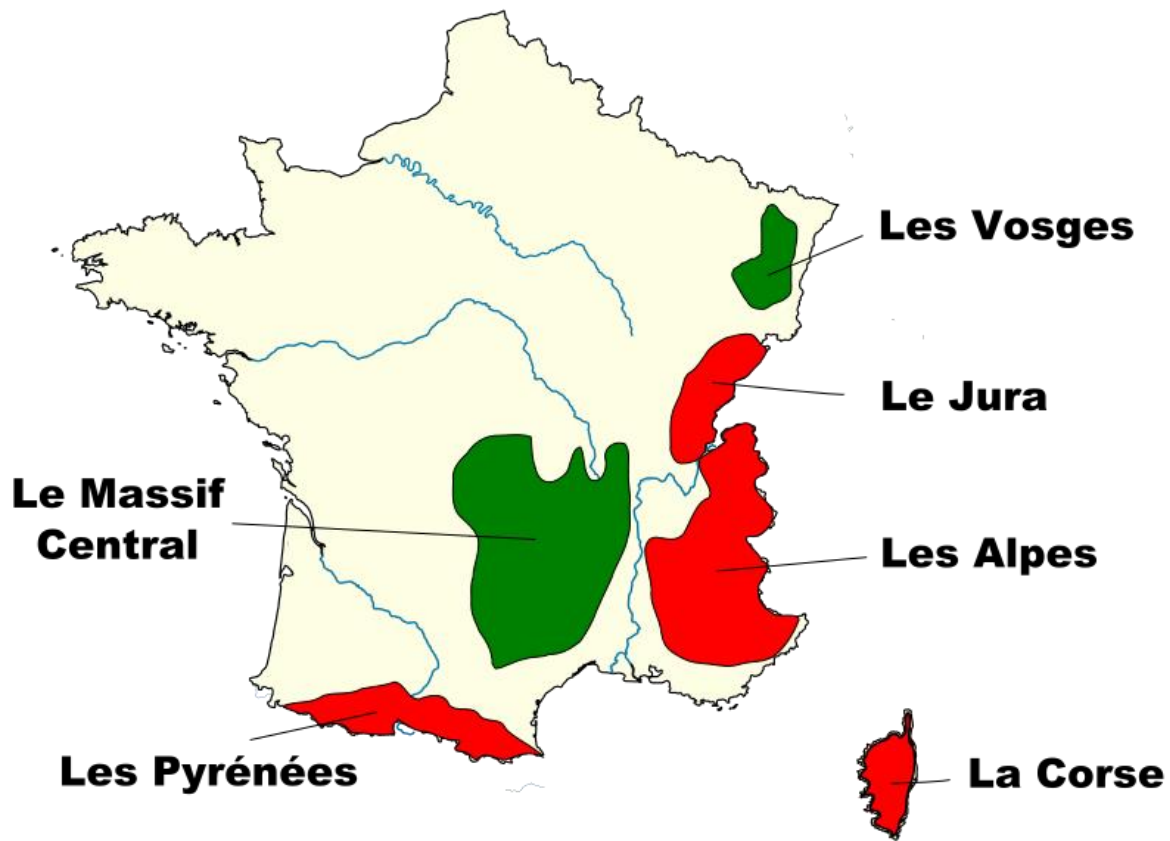
An aerial photograph of a mountain resort town in winter. The town is built on a snowy slope, featuring several modern, multi-story buildings with brown and white facades. The surrounding landscape is covered in deep snow, with patches of evergreen trees. In the background, majestic snow-capped mountains rise against a clear blue sky. Ski slopes are visible, with a few skiers and snowboarders scattered across the terrain. The overall scene depicts a well-developed mountain resort.

De l'aménagement à la protection des espaces montagnards français

BCPST FERMAT GEOGRAPHIE

Introduction

Les montagnes françaises



La montagne est un **espace spécifique** caractérisé par sa très **grande diversité** liée à sa **situation géographique**, son **étagement**, son **exposition** ou sa **géomorphologie**.

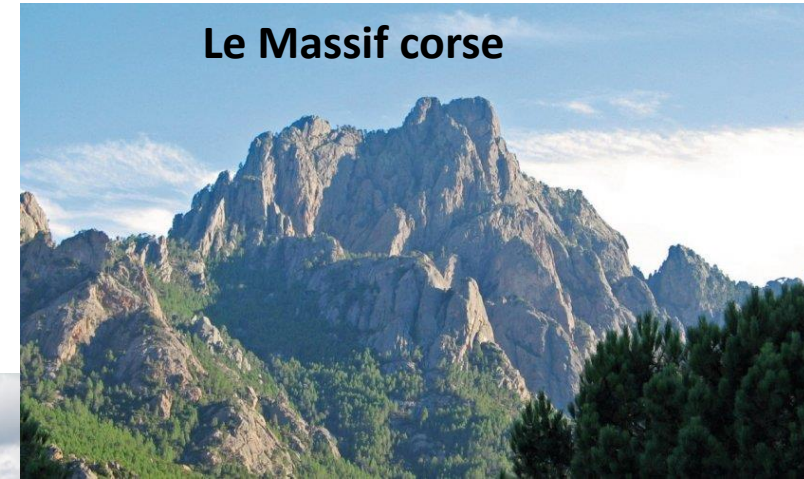
Les montagnes « **anciennes** » (Massif central, Vosges) ne connaissent pas les mêmes mises en valeur que les montagnes « **jeunes** » (Alpes, Pyrénées, Jura, massifs provençaux, Corse) en raison de **la pente, de l'altitude et du climat** qui y varient.



Les Alpes



Les Pyrénées



Le Massif corse



Les Vosges

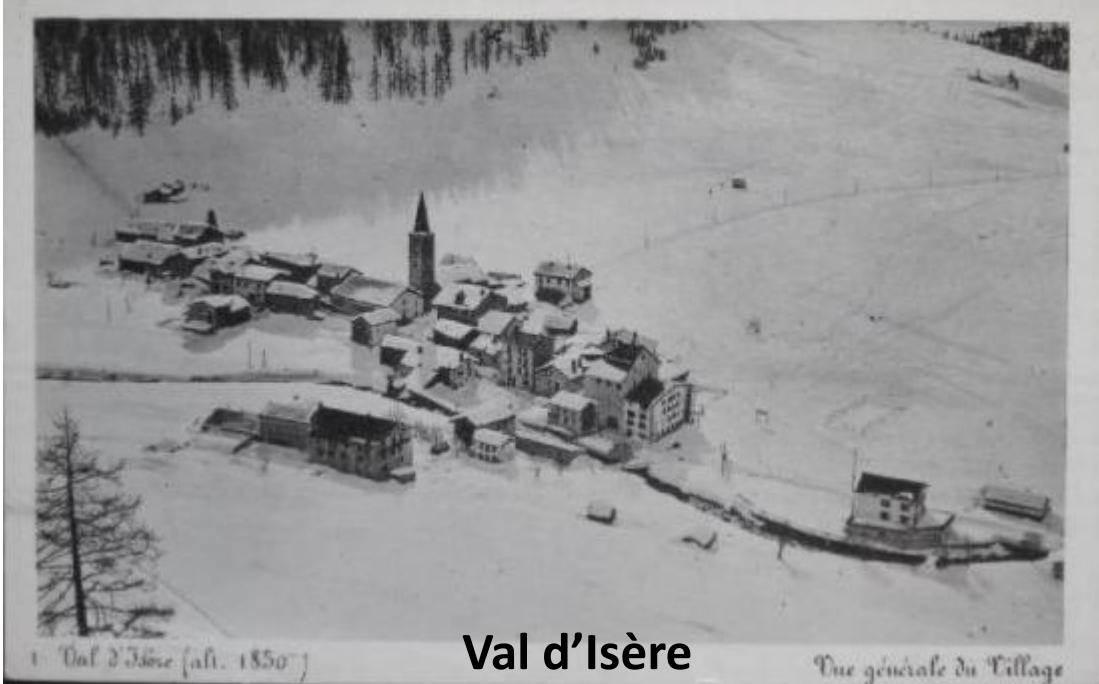


Le Jura



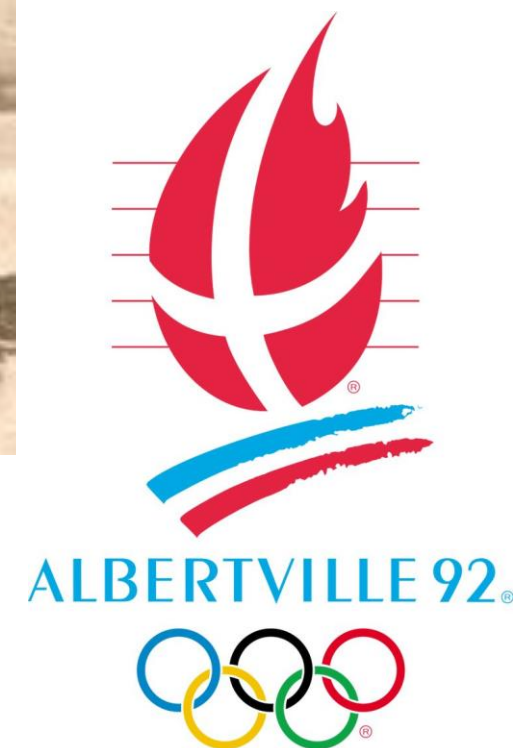
Le Massif central

- La montagne est également caractérisée par sa **forte identité**. Très visible dans le **paysage**, elle participe de la construction du **territoire national** (frontières dites « naturelles »).



- Longtemps perçue comme un **espace répulsif** et difficile à mettre en valeur, la montagne est désormais **attractive**.

Les ramoneurs savoyards :
l'image de l'exode rural dans un
espace pauvre, les Alpes (fin XIX-
début XX).... devenues depuis
attractives (depuis les années
1970)



1. Localisation

--- limite de la « France des montagnes »

altitude supérieure à 200 mètres

○ limite de massif

▲ principaux sommets

2. Activités et aménagements

● agglomération de montagne ou exerçant une influence sur les massifs

stations de sports d'hiver

parcs nationaux de montagnes

régions de montagne fortement enclavées

3. Axes de communication

axes majeurs

axes mineurs

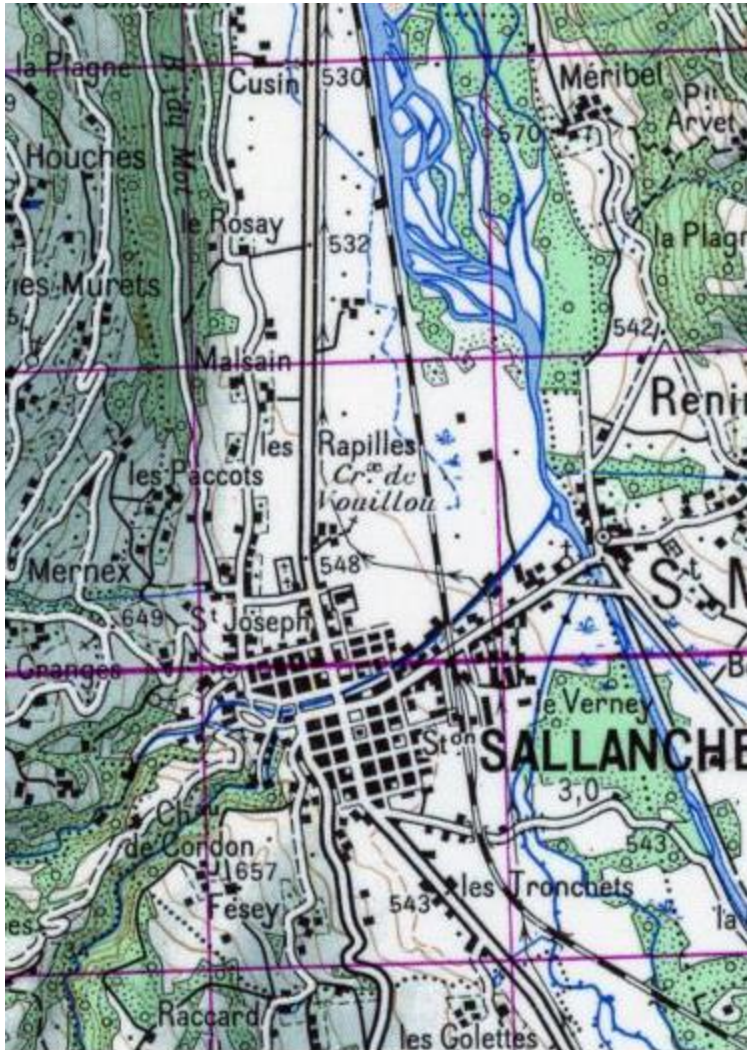
contacts transfrontaliers



Les montagnes dans l'espace français

- La montagne est désormais très intégrée aux enjeux du territoire national, à travers :
- les transports
- le développement économique
- le maintien de l'identité territoriale
- la protection de l'environnement.

1950



Les chenaux anastomosés de la vallée de l'Arve ensuite régularisés

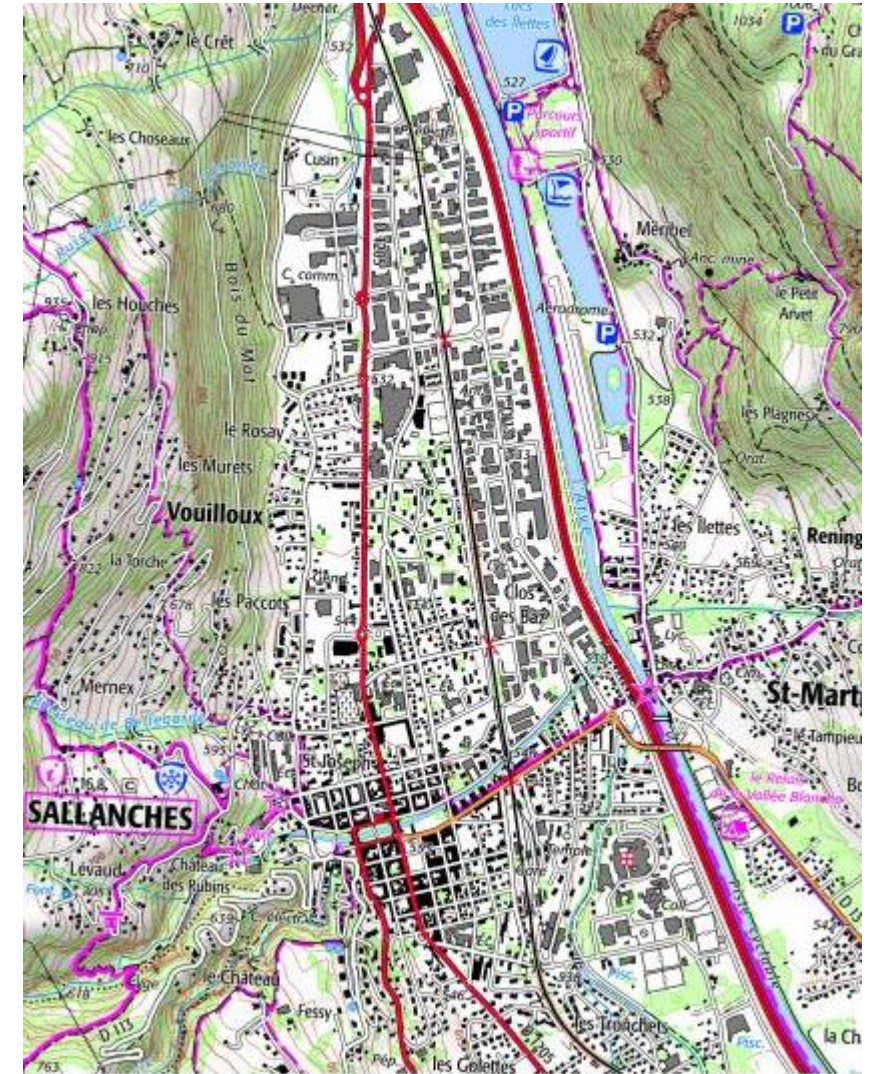
L'aérodrome de Sallanches-Mont Blanc et l'A40 (autoroute blanche): inexistants en 1950, construits depuis pour accueillir les touristes.

Voie ferrée

Route nationale

Etalement urbain et concentration d'infrastructures industrielles (décolletage) dans la vallée de l'Arve, inexistants sur la carte de 1950. Pollution importante

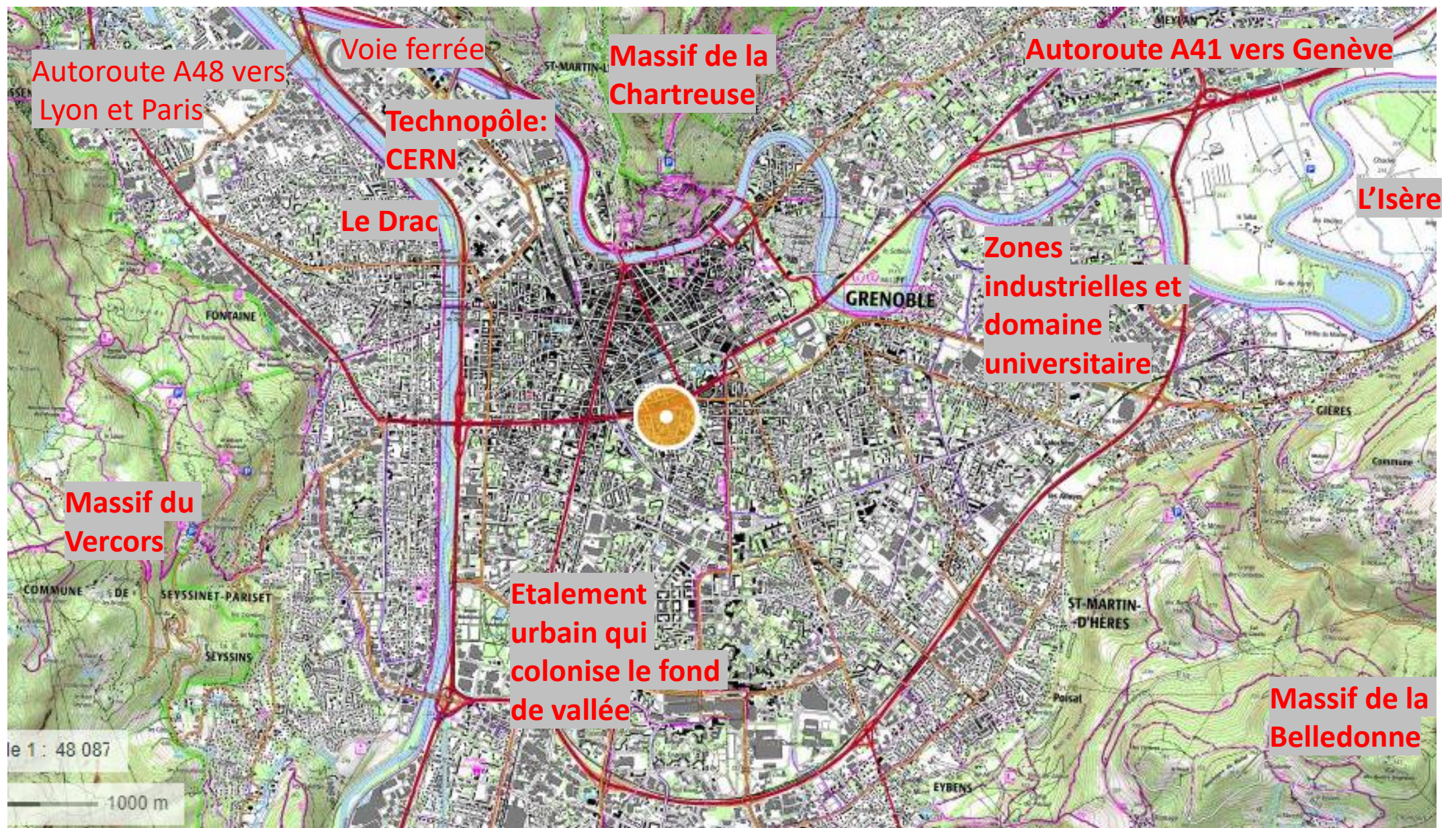
2022



L'aménagement de la vallée de l'Arve et la densification des réseaux de transports depuis les années 1950

Sallanches





La cluse de Grenoble ou Cluse de l'Isère : un espace de passage pour les infrastructures de transport, accueillant également de l'étalement urbain et des infrastructures industrielles de pointe



- L'enjeu est donc d'aménager ces espaces convoités par de multiples acteurs aux intérêts souvent contradictoires, tout en protégeant ces territoires fragiles afin de garantir leur durabilité pour les générations futures.



Le PNN de le Vanoise

Le parc

Zone d'adhésion (périphérique)

Ensemble des communes qui adhèrent au projet du Parc National et à sa charte, et développent leurs activités touristiques et économiques dans le cadre du Parc.

Zone centrale («cœur»)

Zone de protection de l'environnement, strictement réglementée.

Réserve naturelle

Sommet

Les activités

Stations de ski

Refuges (randonnées pédestres)

Industrie

Principales gares (voyageurs et fret)

Tunnel de Fréjus

Routes principales

Frontière avec l'Italie

I. L'espace montagnard : les caractéristiques d'un espace de circulation et de passage

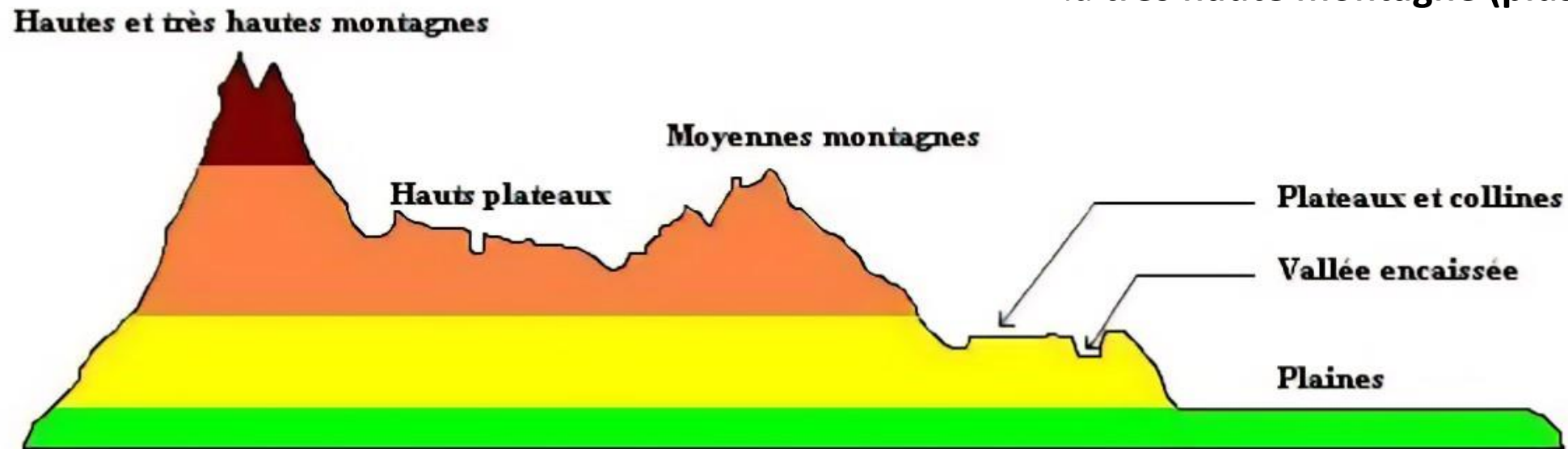
I.1 Les caractéristiques de l'espace montagnard

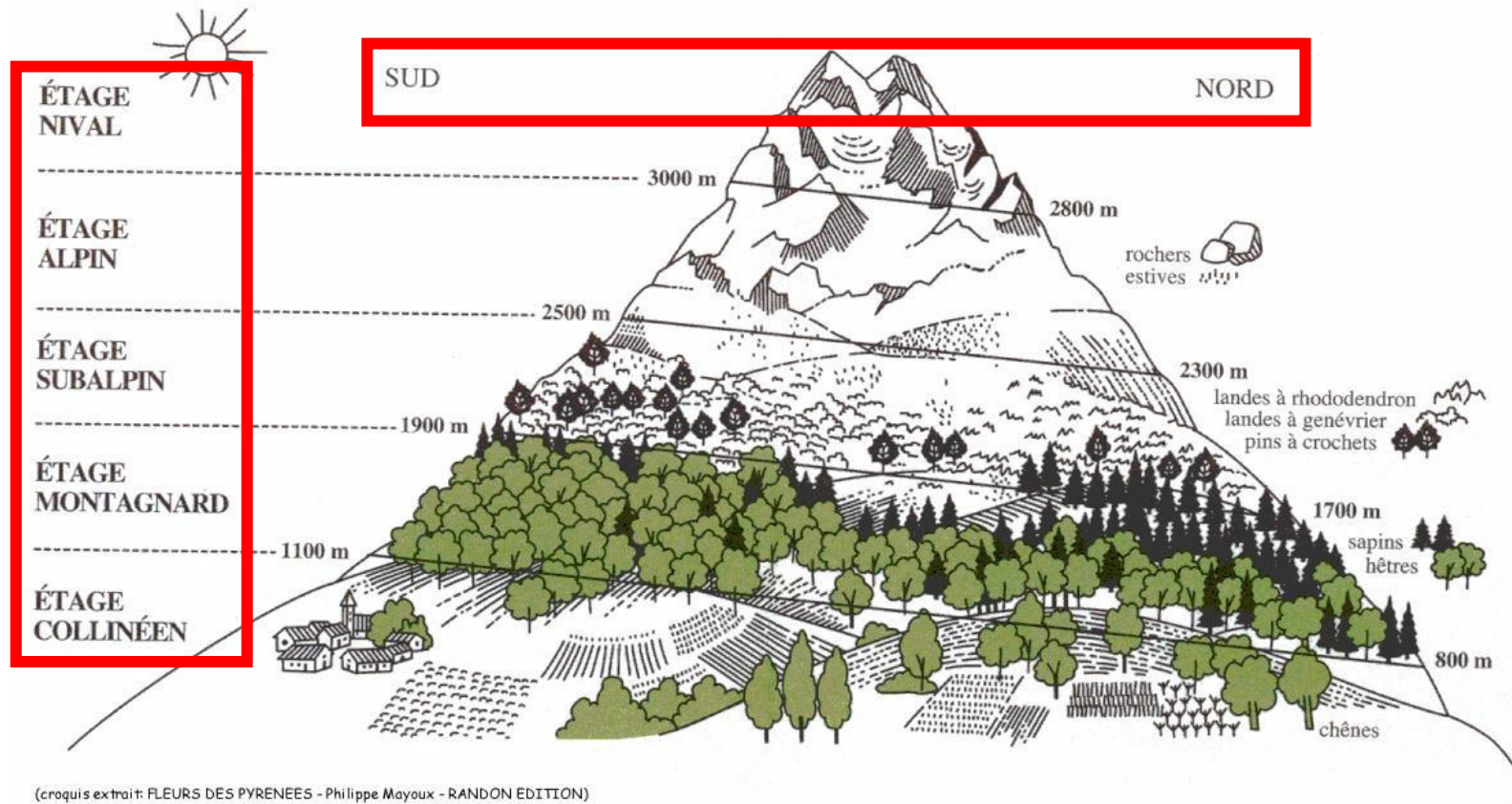
L'espace montagnard (14% du territoire français) se caractérise par une altitude supérieure à 500 m, avec des sommets dépassant :

- plus de **4000 m** dans **les Alpes** (Mont Blanc, 4808 m),
- Plus de **2500 m** dans **les Pyrénées** et **le Massif Corse**,
- Plus de **1800 m** dans le **Massif central**,
- Plus de **1700 m** dans **le Jura**,
- Plus de **1400 m** dans **les Vosges**.

On distingue ainsi:

- la **moyenne montagne** (500 m-1500 m),
- la **haute montagne** (1500-2500 m),
- la **très haute montagne** (plus de 2500 m).

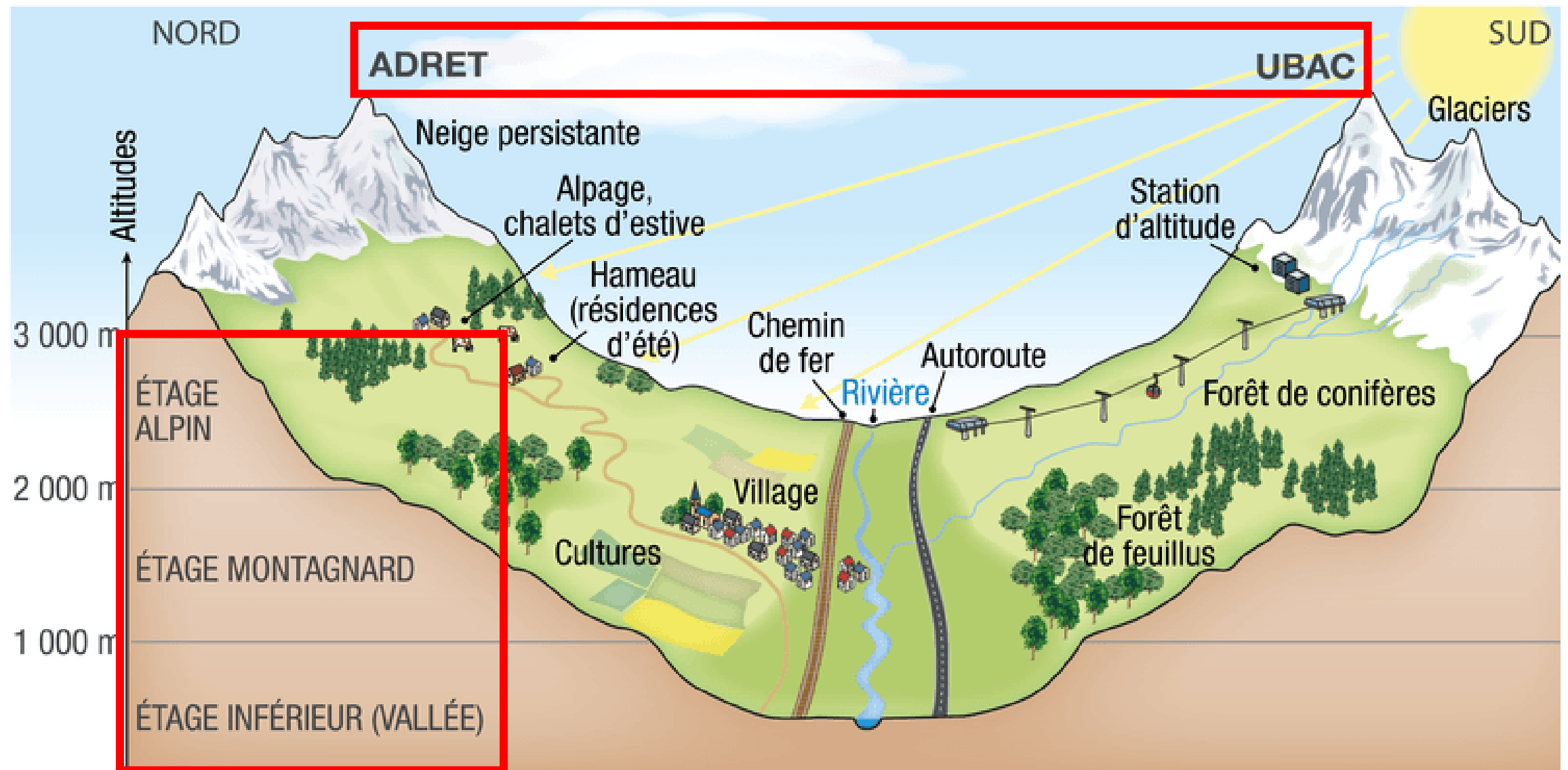




L'étagement et l'exposition

L'espace montagnard varie en fonction:

- de **la latitude** : les massifs méditerranéens comme les Alpilles ou la Corse diffèrent des massifs septentrionaux comme les Vosges par leur enneigement et leurs essences.
- des formes et des reliefs selon leur **formation (volcanisme, glaciers)**
- de **l'étagement de la végétation** en fonction des altitudes auxquelles interviennent les différents **seuils biogéographiques** (étage collinéen, étage montagnard, étage alpin, étage nival)
- de **la position d'adret (versant exposé au Sud) ou d'ubac (versant exposé au Nord)** qui fait varier les seuils biogéographiques.

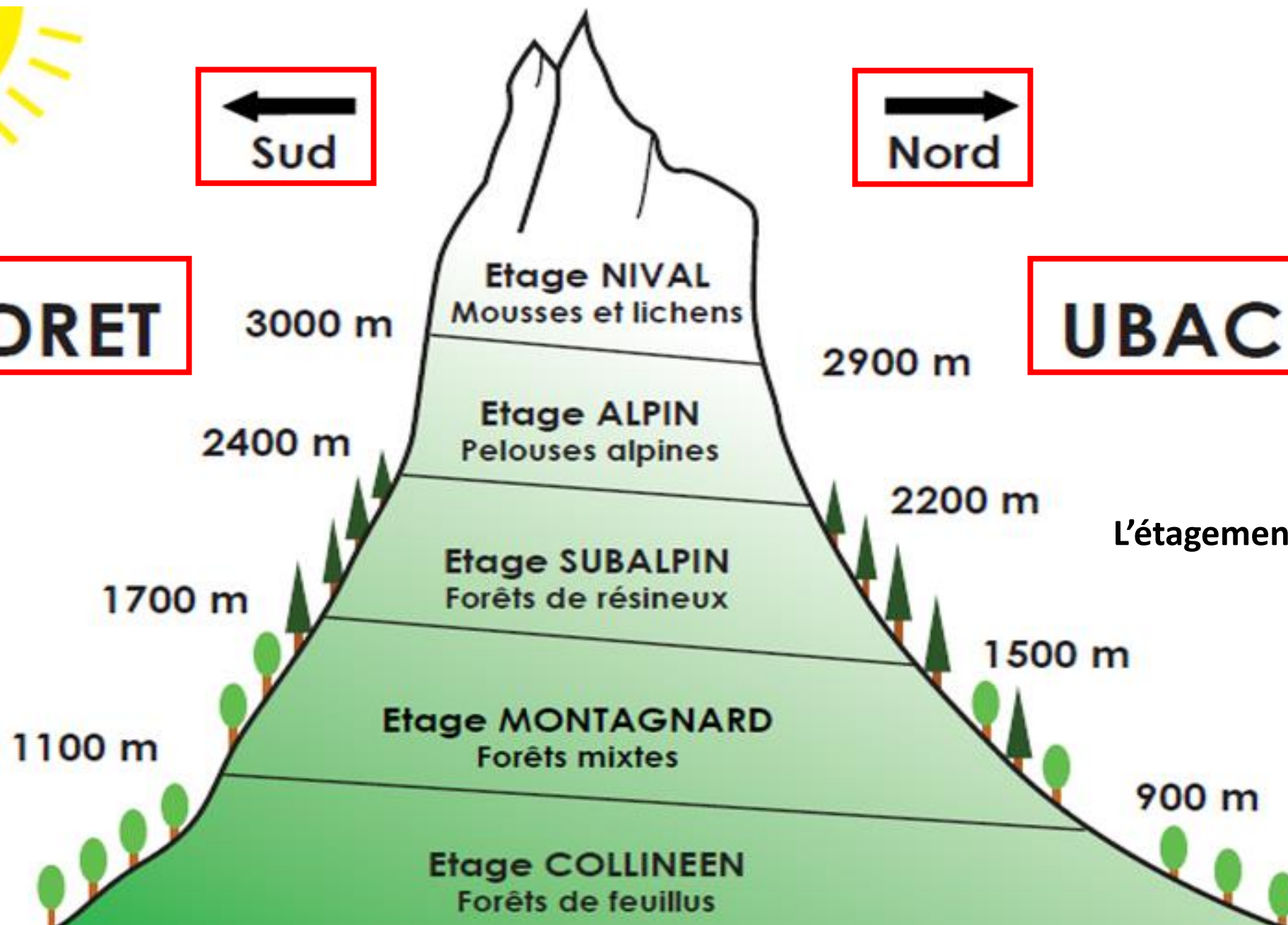


L'étagement et l'exposition

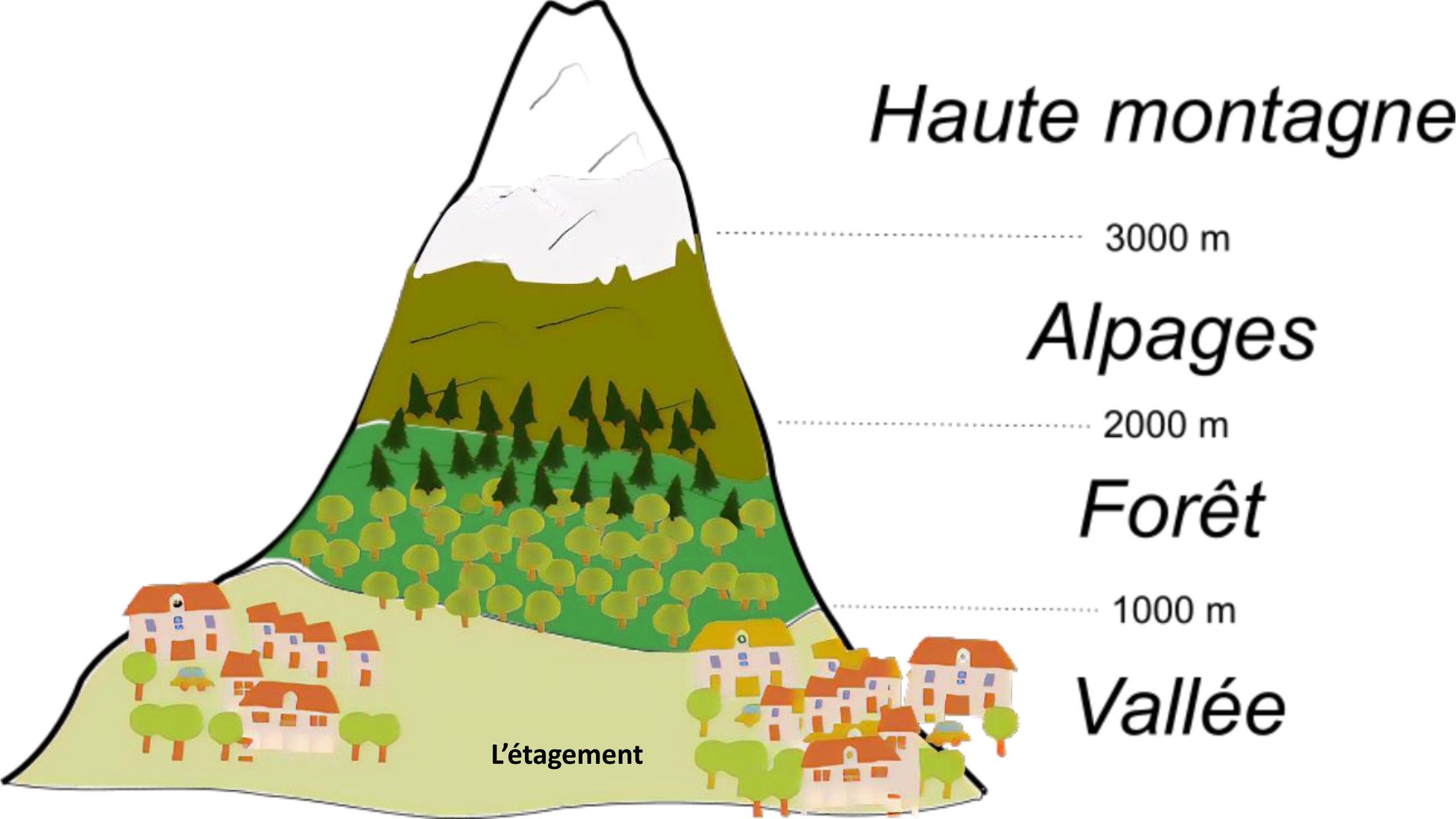


ADRET

UBAC



L'étagement et l'exposition

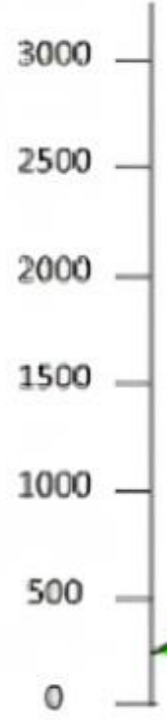




ADRET



UBAC



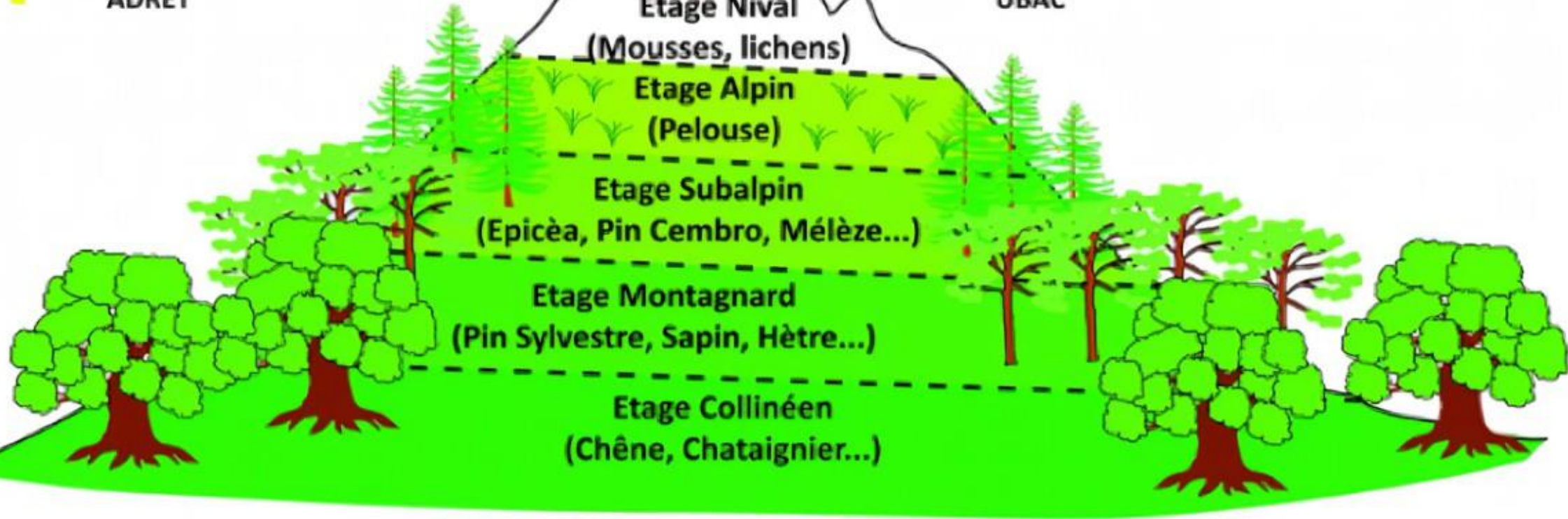
Etage Nival
(Mousses, lichens)

Etage Alpin
(Pelouse)

Etage Subalpin
(Epicèa, Pin Cembro, Mélèze...)

Etage Montagnard
(Pin Sylvestre, Sapin, Hêtre...)

Etage Collinéen
(Chêne, Chataignier...)



La montagne

Exposition (Effets de versants)

Adret / Endroit Ubac / Envers

Activités traditionnelles
(agriculture, élevage)

Nouvelles activités
(Sports d'hiver)

Etagement de la végétation

- Etage nival
- Etage alpin
(limite de l'arbre)
(limite de la forêt)
- Etage montagnard
- Etage collinéen

Effets de l'altitude

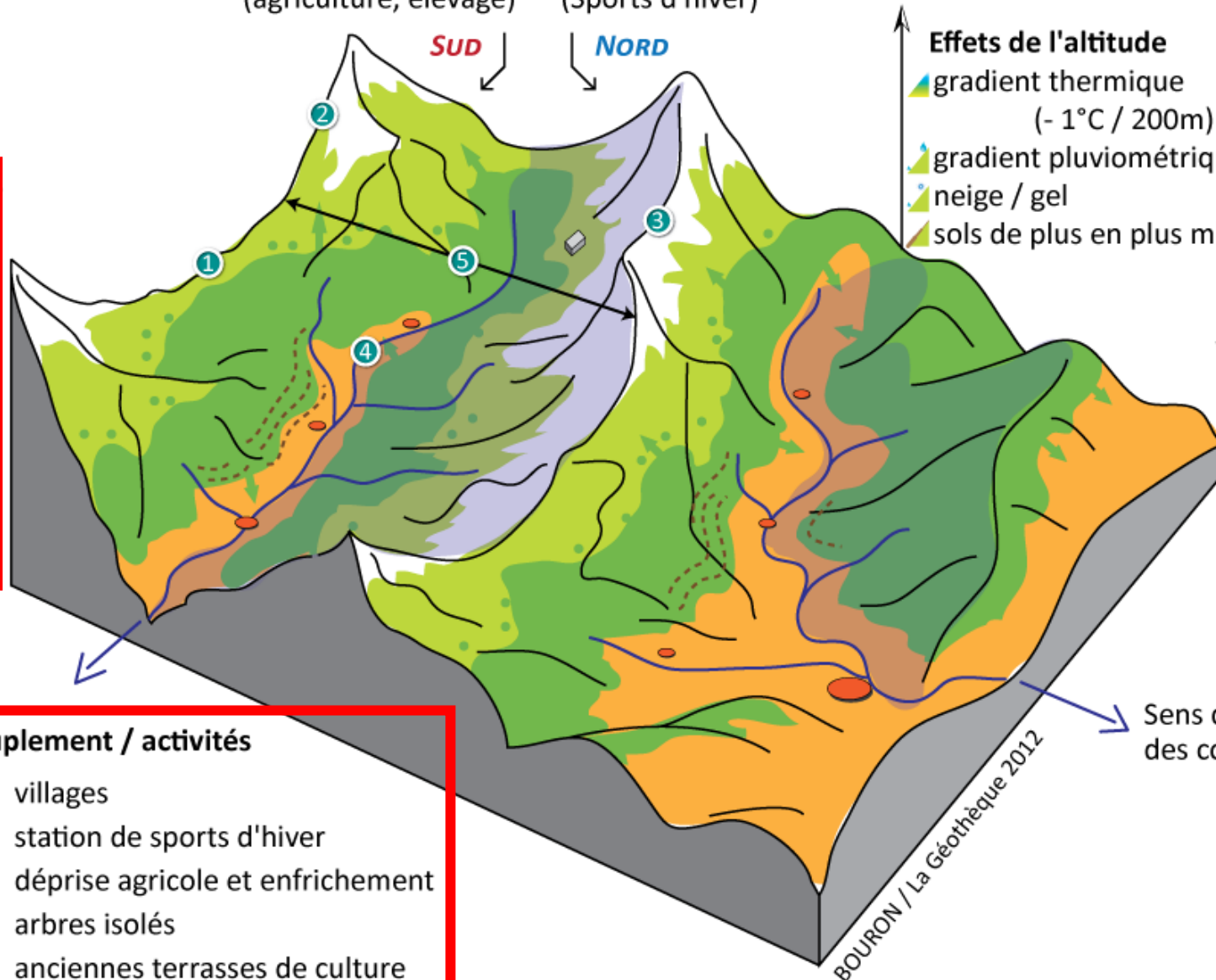
- gradient thermique
(- 1°C / 200m)
- gradient pluviométrique
- neige / gel
- sols de plus en plus minces

Vocabulaire physique

- ① col
- ② sommet
- ③ ligne de crête
- ④ Thalweg
- ⑤ vallée

Peuplement / activités

- villages
- station de sports d'hiver
- déprise agricole et enrichissement
- arbres isolés
- anciennes terrasses de culture



Introduction

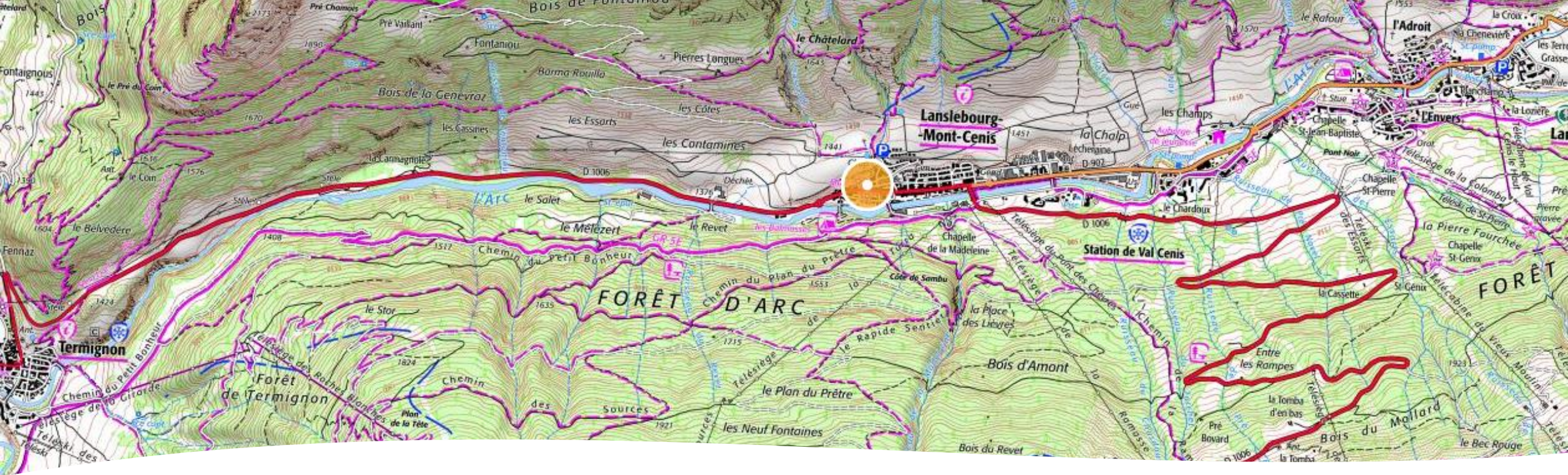
I. L'espace montagnard : les caractéristiques d'un espace de circulation et de passage

I.1 Les caractéristiques de l'espace montagnard

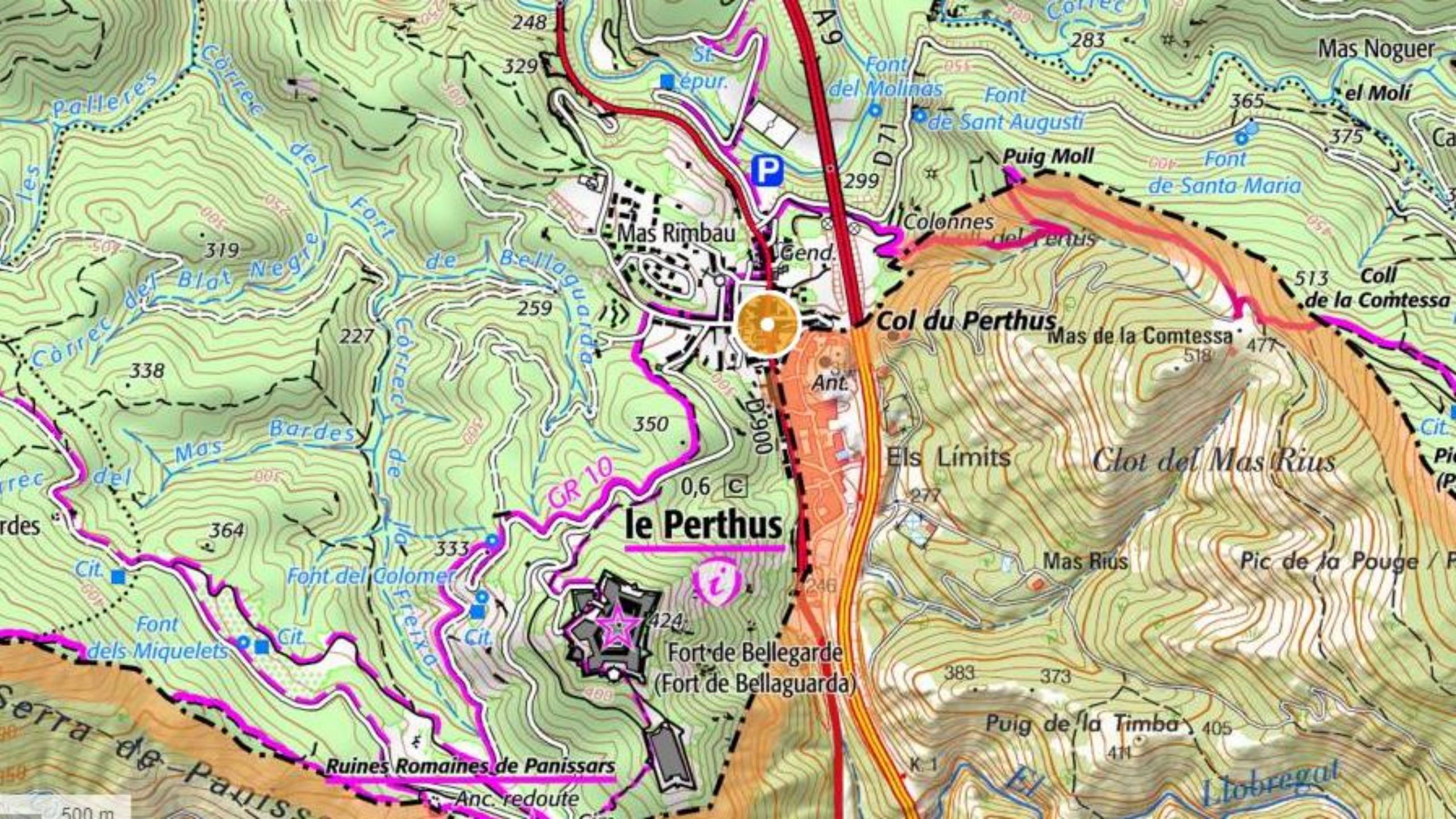
I.2 Un espace de circulation et de passage

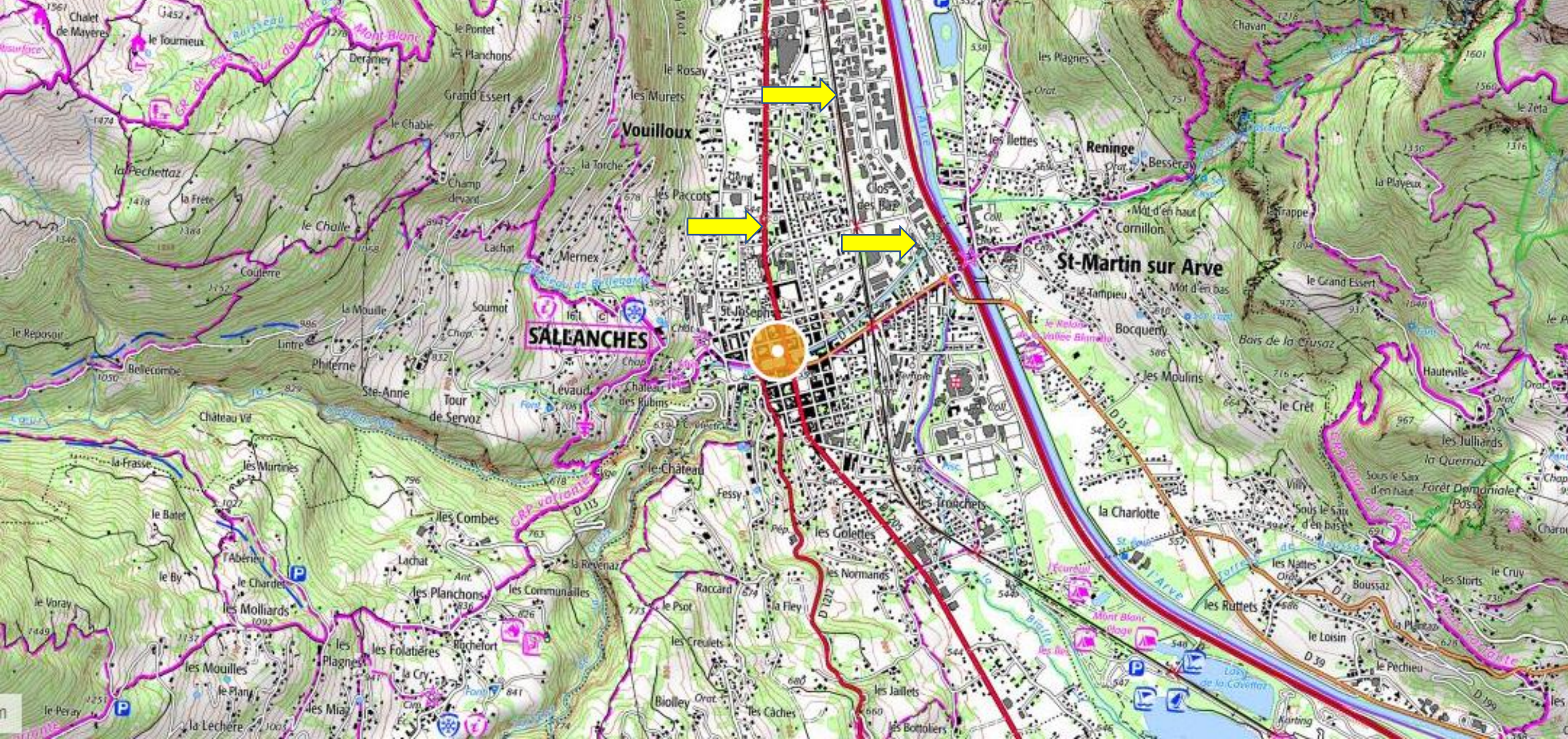
Les montagnes ont souvent été présentées comme **des espaces contraignants**, des **obstacles à la circulation**. Or les montagnes françaises situées à **la périphérie du territoire** (à l'exception du Massif central) constituent des **seuils** et des **points de passage stratégiques**.





- A partir de **1850**, les **axes de transport** se développent en **montagne**, aussi bien dans **les Alpes**, où les routes empruntent **le tracé des vallées et des principaux cols**, c'est-à-dire les points de passage plats entre deux sommets (ex: col du Mont Cenis), que dans **les Pyrénées** (col du Perthus) où les axes suivent souvent le tracé des anciennes voies romaines.



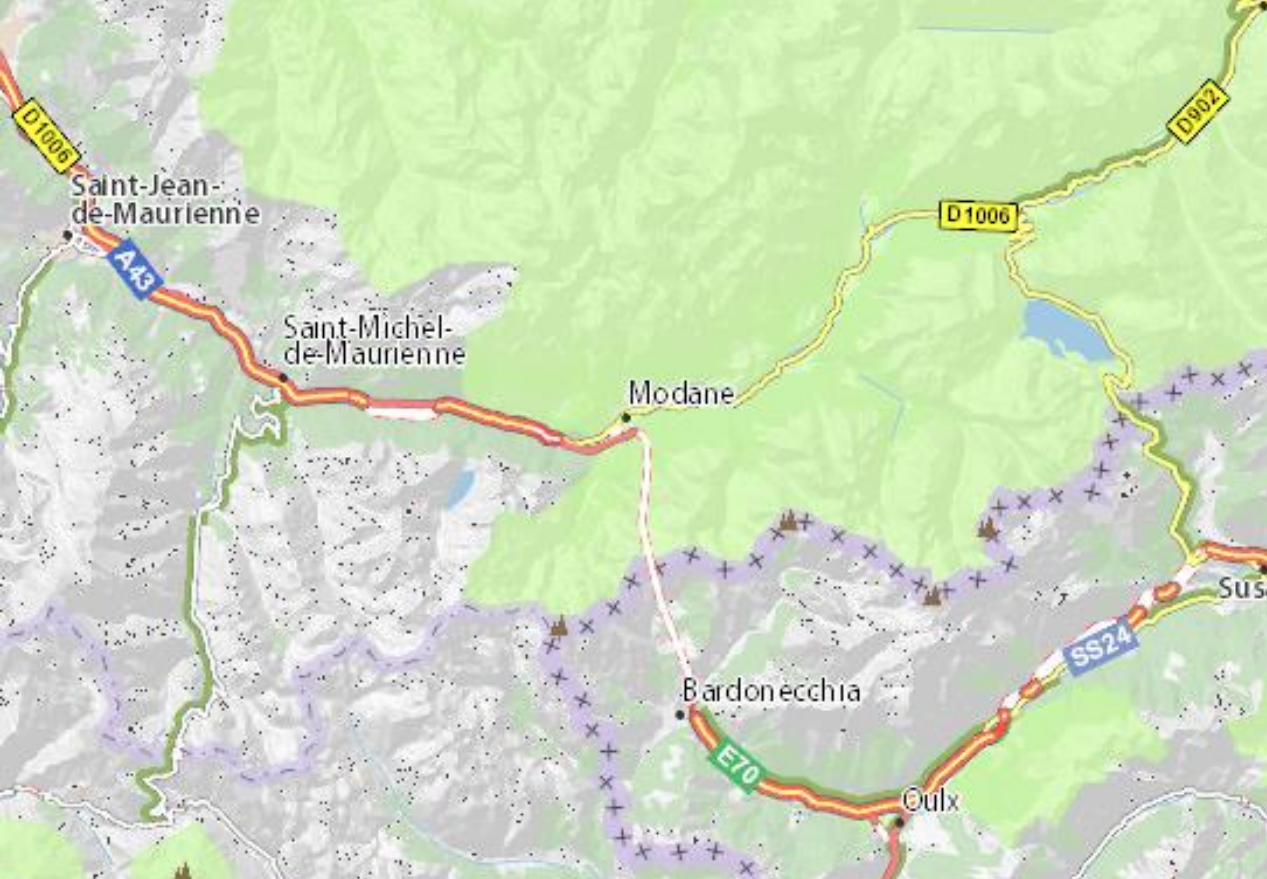


La concentration des infrastructures de transport dans la vallée de l'Arve

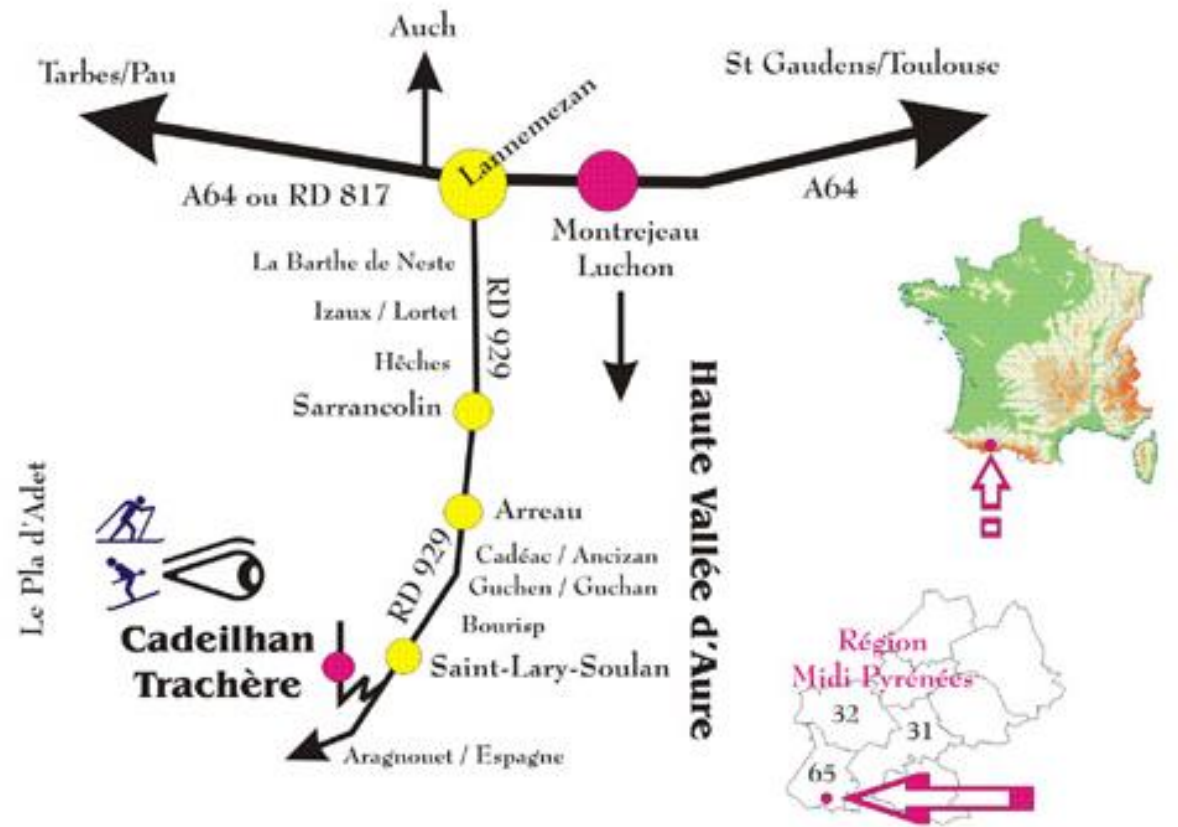
- 
- A partir de **la deuxième moitié du XXème siècle**, la construction de grands **tunnels** facilite le franchissement des Alpes (Mont-Blanc (1965-11 km), Fréjus (1980-12 km) et des Pyrénées (Bielsa (1976-3 km), Somport (2003-8 km), Puymorens (1994-4 km)).
- 



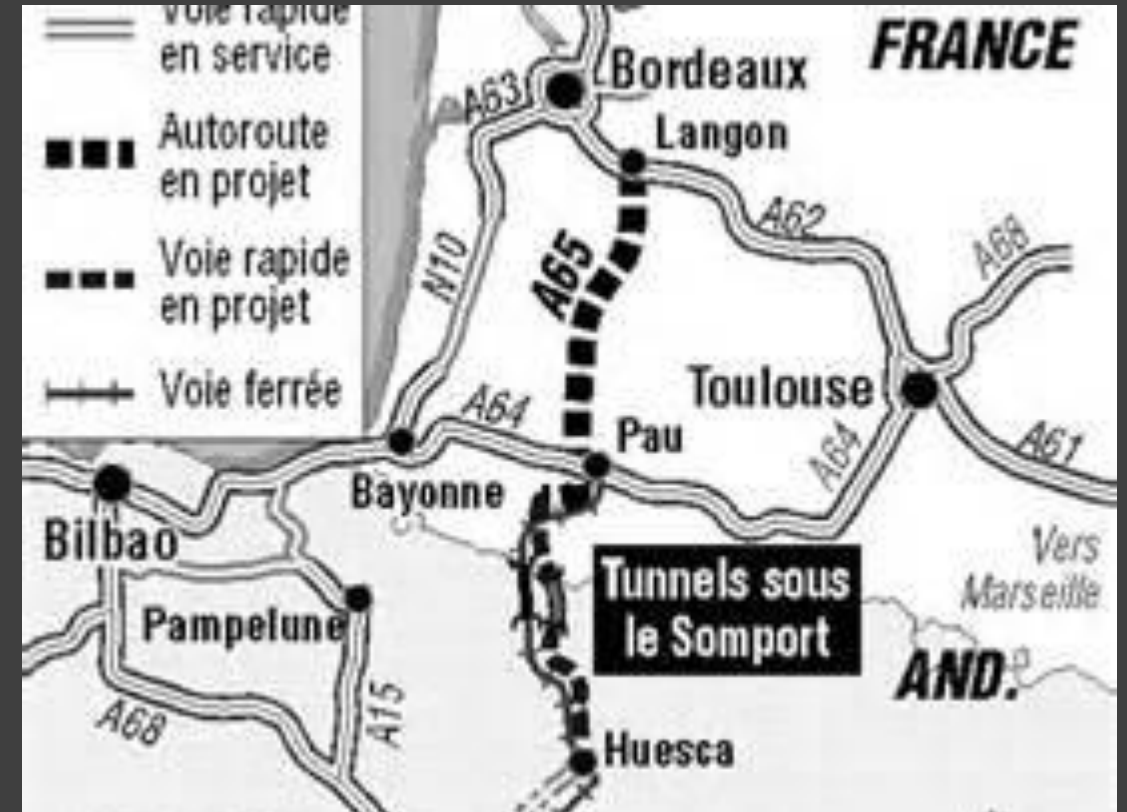
Tunnel du Mont-Blanc (1965-11 km)



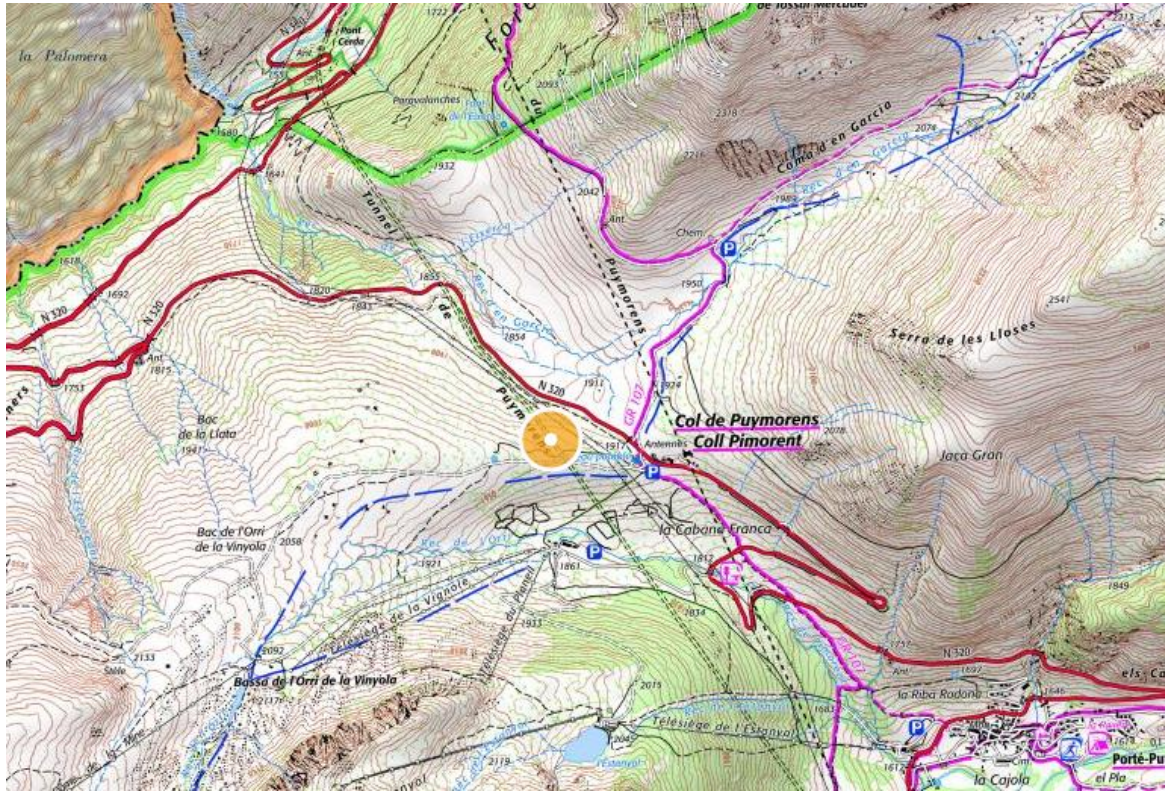
Tunnel du Fréjus (1980-12 km)



Tunnel de Bielsa (1976-3 km)



Tunnel du Somport (2003-8 km)



- Tunnel du Puymorens (1994-4 km)

Introduction

I. L'espace montagnard : les caractéristiques d'un espace de circulation et de passage

I.1 Les caractéristiques de l'espace montagnard

I.2 Un espace de circulation et de passage

II. Le renouvellement des activités en montagne

II.1 L'agriculture de montagne

- La **mise en valeur agricole** des montagnes françaises est **ancienne** et contribue encore largement à modeler les **paysages**. L'agriculture de montagne se poursuit encore aujourd'hui, mais avec une importance économique moindre. On trouve sur les cartes des **marqueurs d'une agriculture toujours en activité**, et les **traces paysagères de pratiques agricoles désormais abandonnées**.

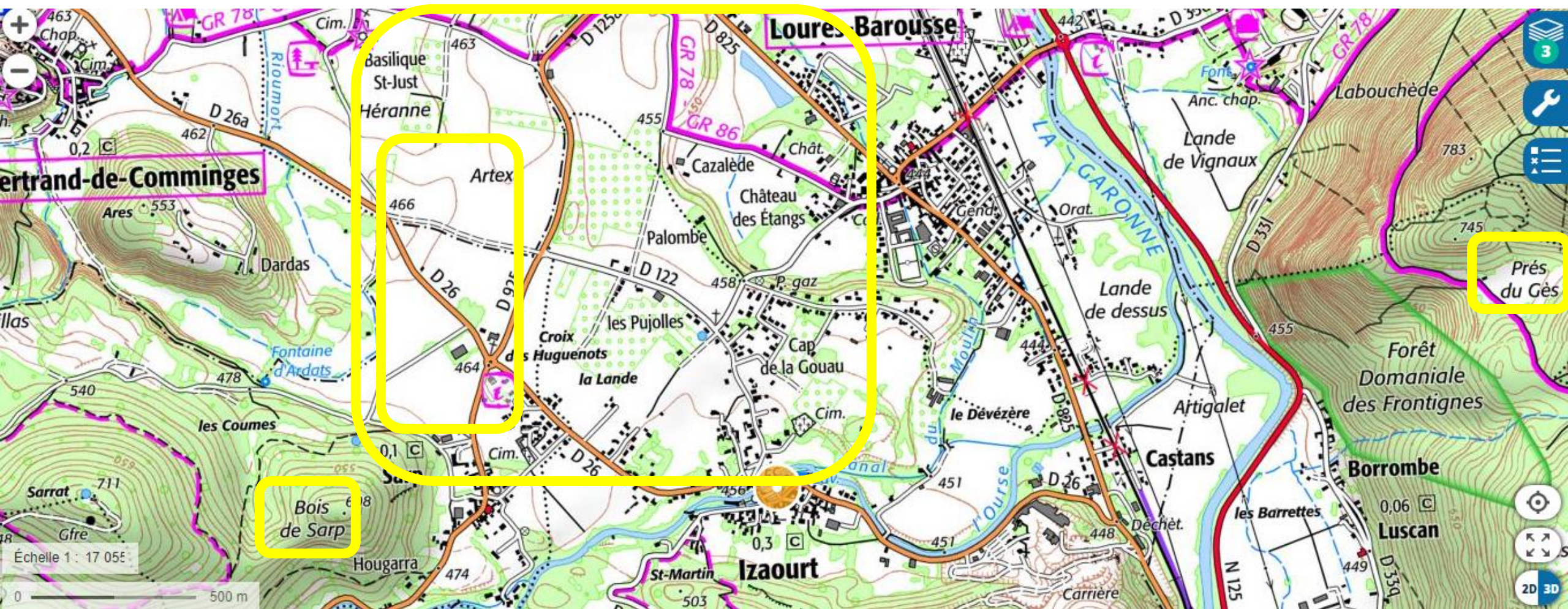




L'agriculture montagnarde est:

- majoritairement **pastorale** (le pastoralisme correspond à l'élevage de troupeaux),
- avec parfois dans les vallées des cultures de céréales et des vergers, on parle alors d'**agro-pastoralisme** (pratique conjointe de l'agriculture et de l'élevage),
- voire d'**agro-sylvo-pastoralisme** lorsque s'ajoute l'exploitation du bois en forêt.





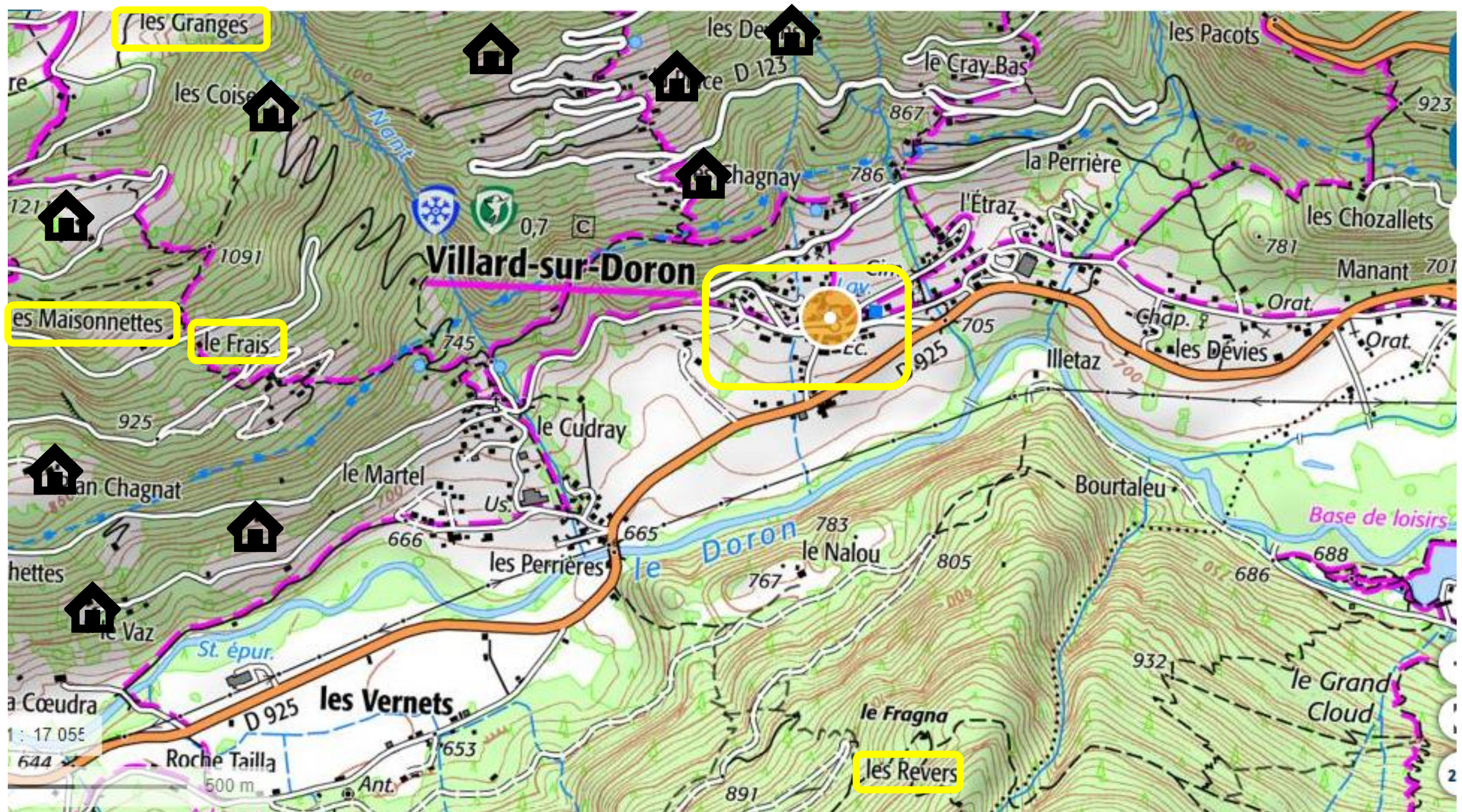
Un exemple d'agro-sylvo-pastoralisme de montagne (Izaourt, Hautes-Pyrénées)



La répartition de l'habitat reflète les spécificités du pastoralisme montagnard

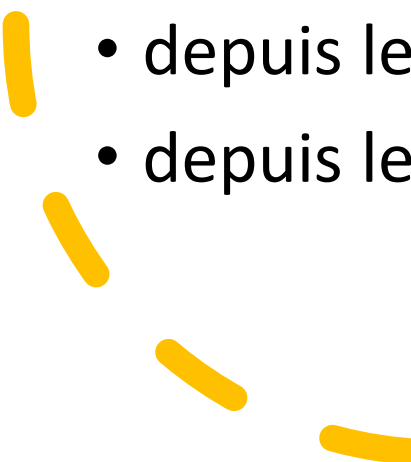
La répartition de l'habitat reflète les spécificités du **pastoralisme montagnard**, en s'organisant autour de plusieurs entités réparties en fonction de l'altitude et des pentes :

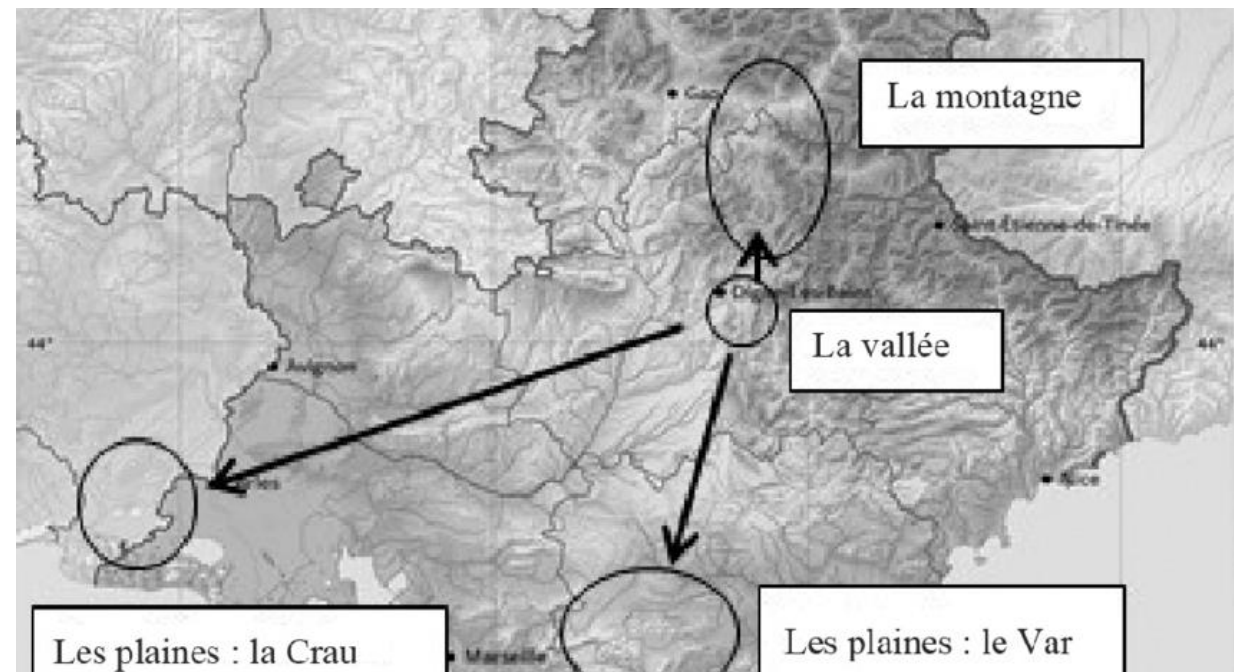
- **En fond de vallées** ou bien sur **les replats des versants bien exposés**, se trouve un **habitat groupé** en **villages** ou **hameaux**.
- **A mi-pente**: Un **habitat dispersé** constitué de **bâtiments agricoles** ou d'un **habitat temporaire** liés à **l'élevage**: des **granges** ou **fenils** destinés à stocker le fourrage au-dessus de l'humidité de la vallée. Le fourrage est stocké avec soin car il est indispensable aux bêtes (bovins ou ovins) gardées à **l'étable** ou en **bergerie** l'hiver.
- **Plus en altitude**, souvent à **l'étage alpin**, se trouvent des **chalets** ou **bergeries** qui permettaient de **surveiller les bêtes dans les pâturages d'été**, en liaison avec les pratiques de **remue**, aussi appelées **estive**, au cours de laquelle les bergers des **Alpes du Nord** guidaient leurs **troupeaux de bovins** des vallées aux **alpages** pour l'été.





On peut également trouver sur les cartes des traces de pratiques anciennes de transhumance traditionnellement pratiquée par les troupeaux d'ovins qui descendaient l'hiver:

- depuis les Alpes du Sud vers la plaine de la Crau
 - depuis les Pyrénées vers les Landes
 - depuis les Cévennes vers les garrigues nîmoises
- 



Transhumance depuis les Alpes du Sud (été) vers la plaine de la Crau (hiver)



*Du 08 au 29
Septembre
2019*

07 JOURNÉE TONTE AU LAC D'ESTAING	15 SENDETS MORLAAS SOIR	22 MONGUILHEM CASTEX MIDI LANNEMAIGNAN SOIR
08 DÉPART LAC D'ESTAING	16 BARINQUE CARRERE SOIR	23 LANNEMAIGNAN LE FRÊCHE SOIR
09 PLATEAU DU BERGONS	17 TARON MIDI PORTET SOIR	24 LACQUY MIDI SAINT JUSTIN SOIR
10 REFUGE DE L'AOU LHET	18 PORTET LABARTHETE MIDI LABARTHETE SOIR	25 VIELLE SOUBIRAN MIDI LOSSE SOIR
	26 ALLONS SOIR	

La Route

de la Transhumance

11 ST PÉ DE BIGORRE MIDI	19 SAINT MONT MIDI SAINT GRIÈDE SOIR	27 LARTIGUE MIDI ST MICHEL DE CASTELNAU SOIR
12 ST PÉ DE BIGORRE SAINT VINCENT	20 PERCHÈDE MIDI LE HOUGA SOIR	28 LAVAZAN MIDI CAUVIGNAC SOIR
13 LUCGARIER GOMER	21 MORMÉS MATIN LAUJUZAN MIDI MONLEZUN D'AC A.M. TOUJOUSE SOIR	29 AILLAS MIDI ARRIVÉE
14 ARTIGUELOUTAN SOIR		

www.laroutedelatranshumance.com

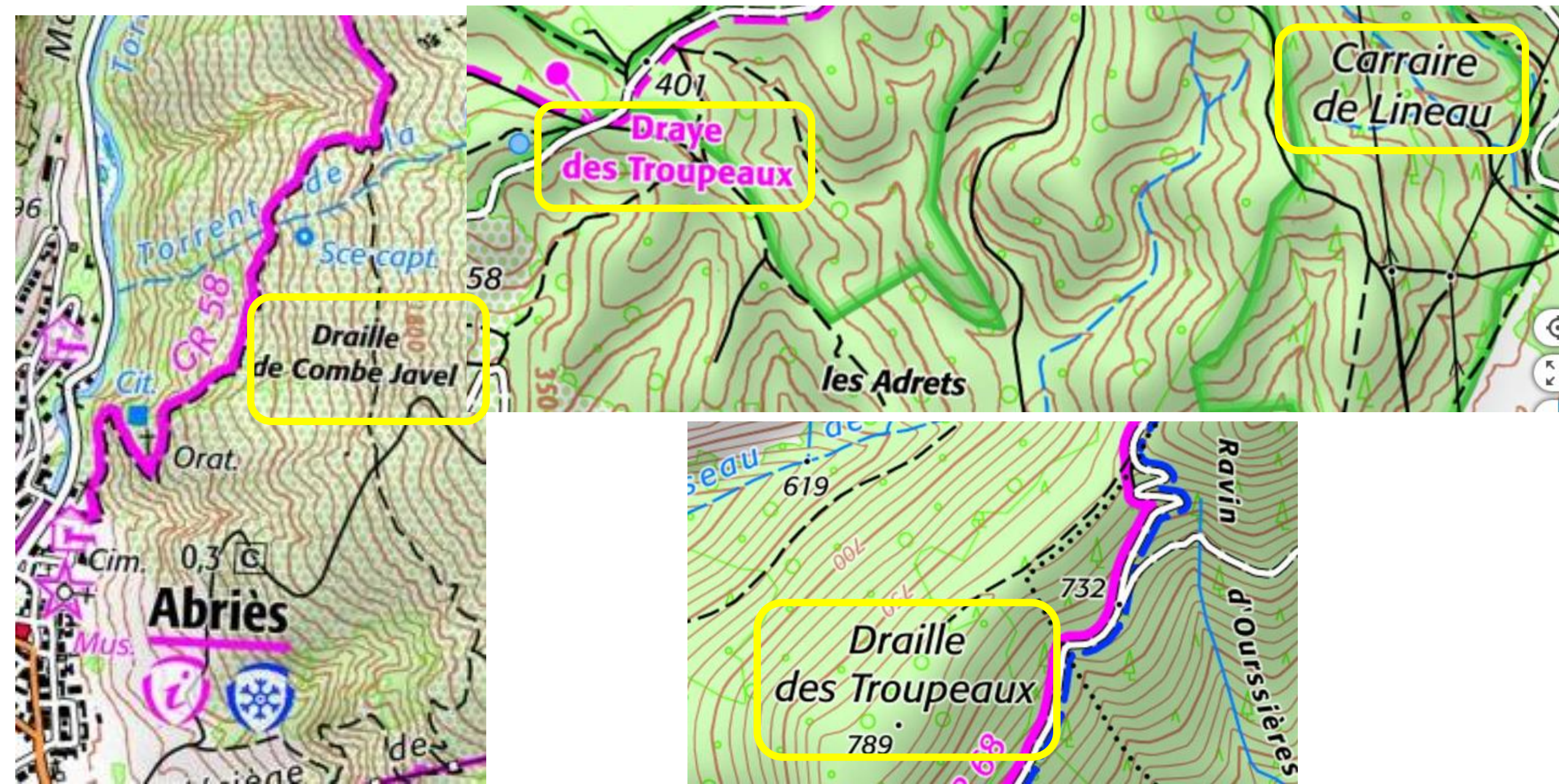



Transhumance depuis les Pyrénées (été) vers la plaine les Landes (hiver)



**Transhumance depuis les Cévennes
(été) vers la garrigue nîmoise (hiver)**

- Les chemins empruntés par les troupeaux étaient appelés **drailles** ou **carraires**.



- Mais ces déplacements de plusieurs centaines de kilomètres sont **de moins en moins pratiqués**, et lorsque les troupeaux sont encore déplacés, ils le sont essentiellement par **camion**.
- Quelques troupeaux transhumants sont maintenus mais surtout à titre **patrimonial** et **folklorique**. **Des fêtes de la transhumance** sont organisées au cours desquelles les moutons passent dans les villages, sont tondus, marqués et munis de cloches, mais il s'agit d'**attractions touristiques**.



Fête de la transhumance à Saint-Rémy de Provence



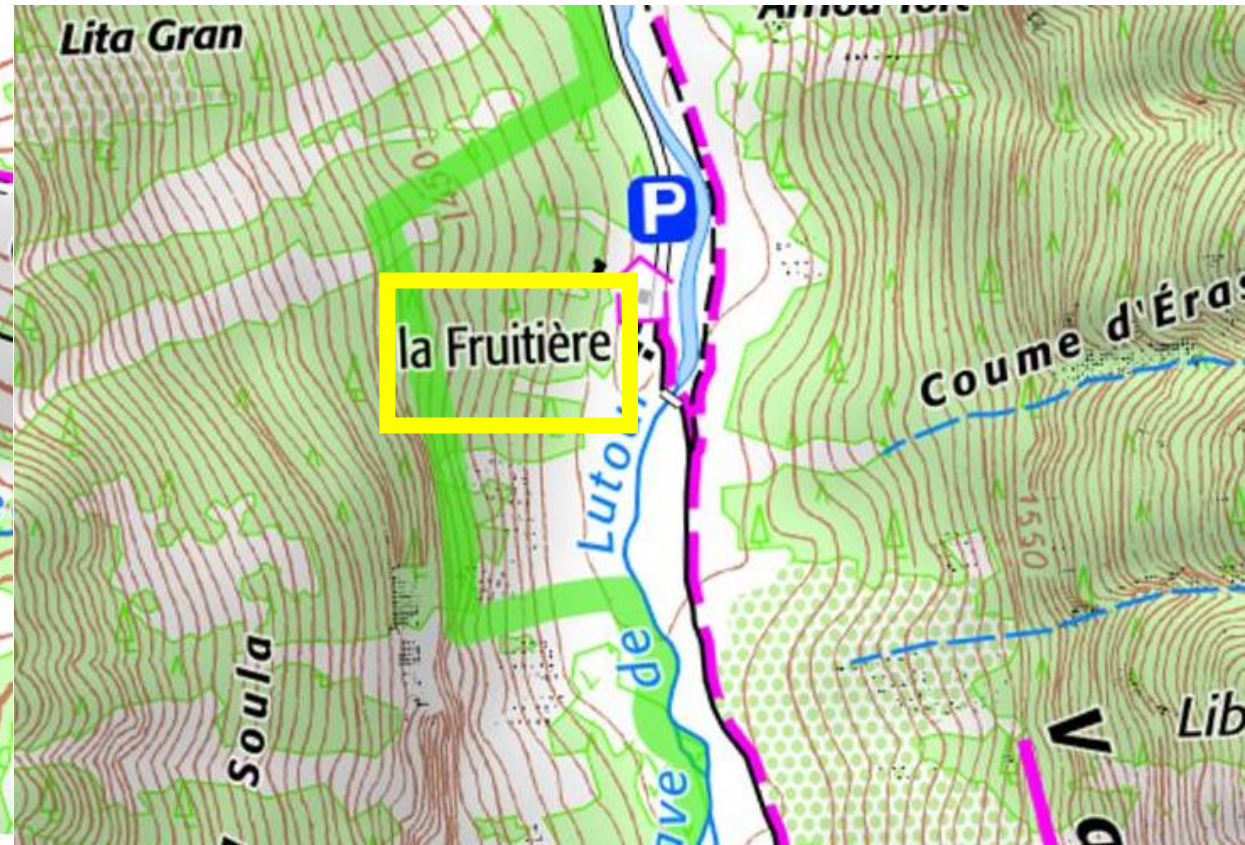
Fête de la transhumance à Névache (Hautes-Alpes)

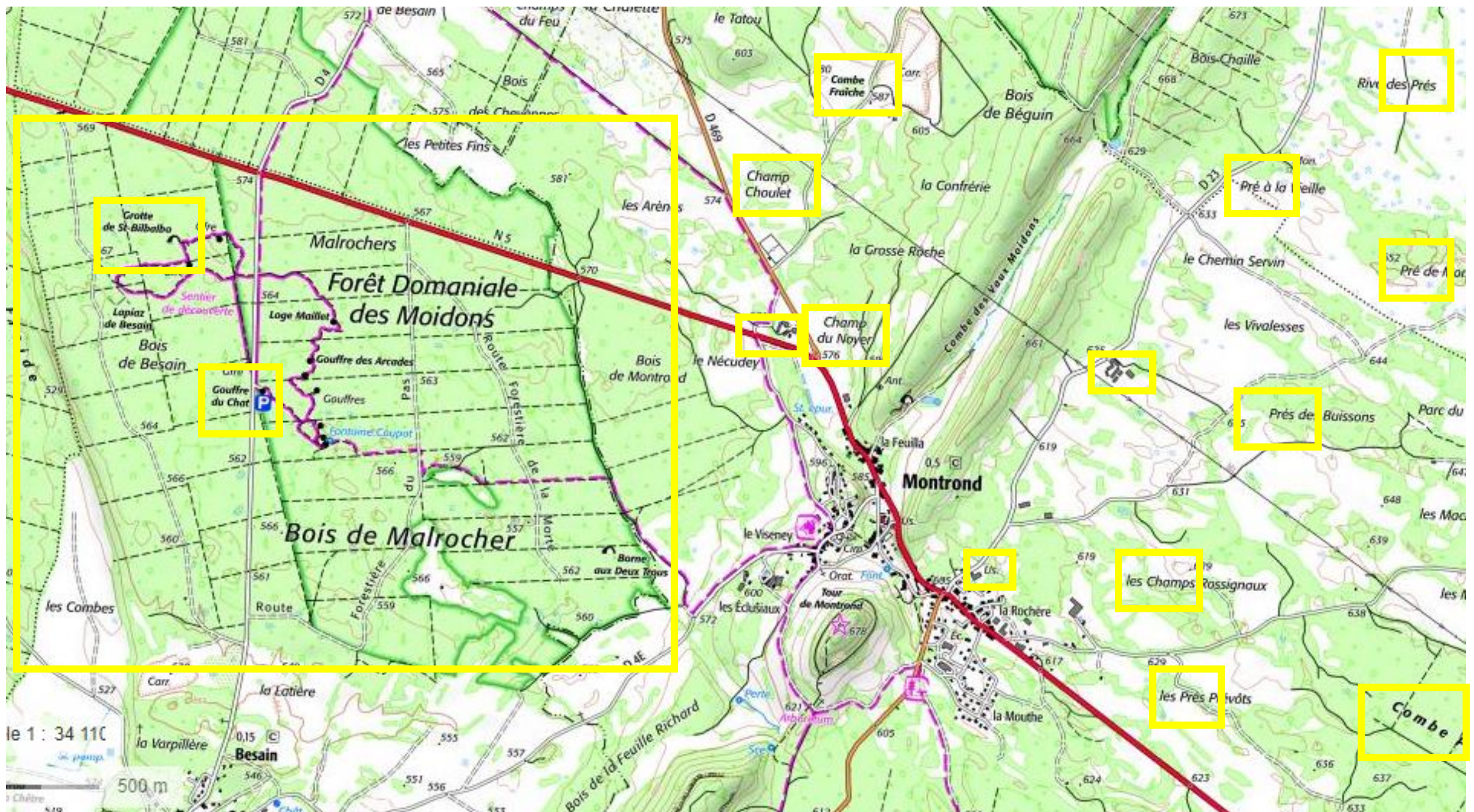


Fête de la transhumance à Bordeaux

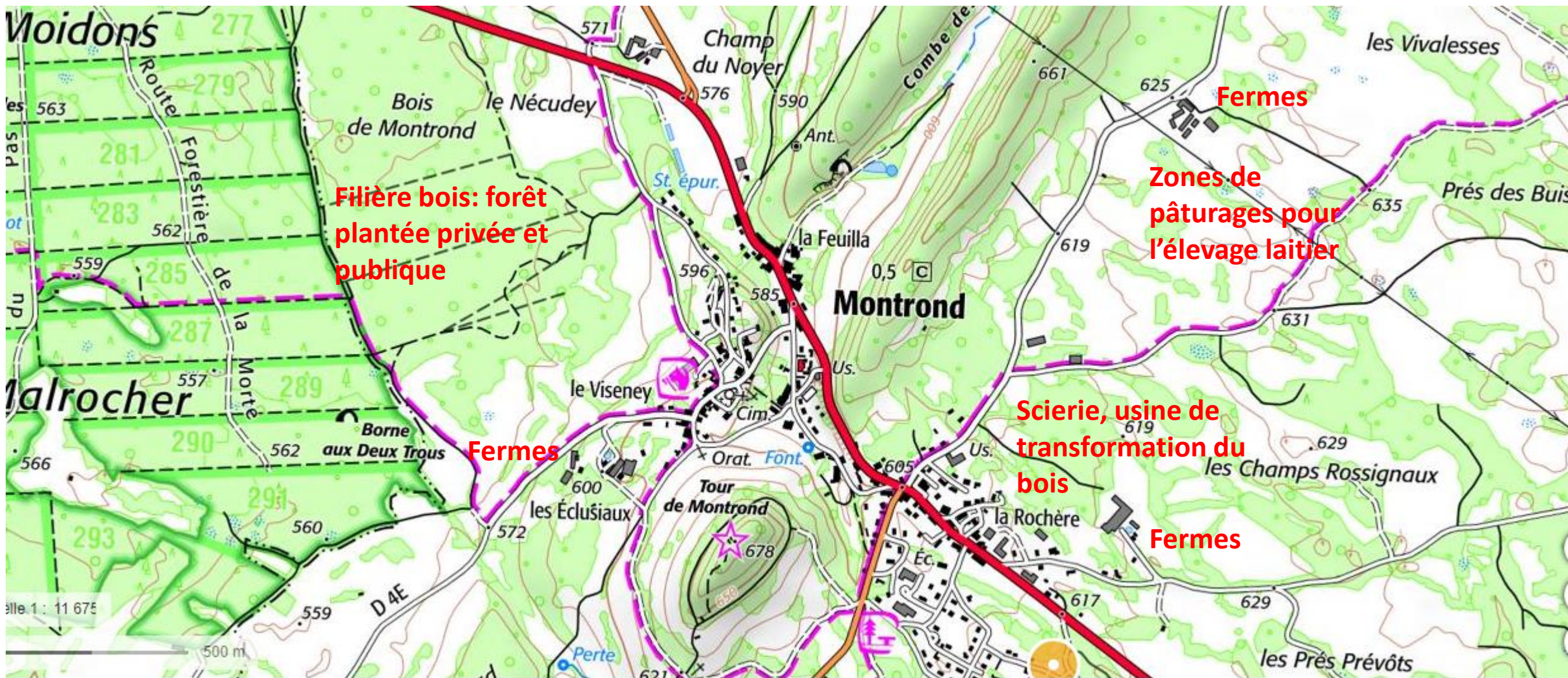
Sur les cartes de montagne, on trouve également d'autres marqueurs de pratique agricole, comme des :

- abattoirs
- **fruitières** (fromagerie traditionnelle en montagne où est transformé le lait cru en fromage)
- **coopératives laitière**





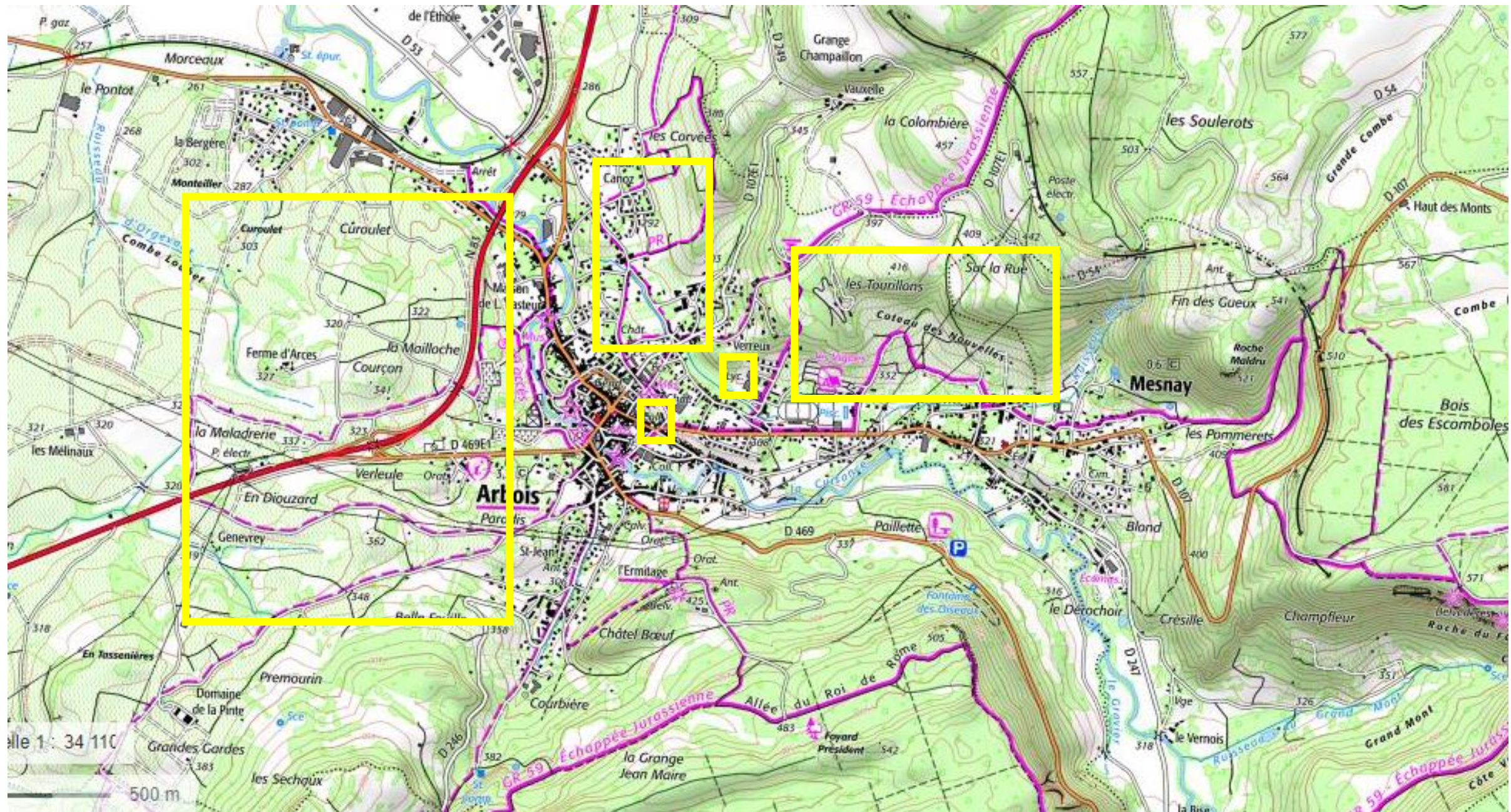
L'élevage laitier dans le Jura



Les filières bois et lait comme leviers du développement local dans le Jura

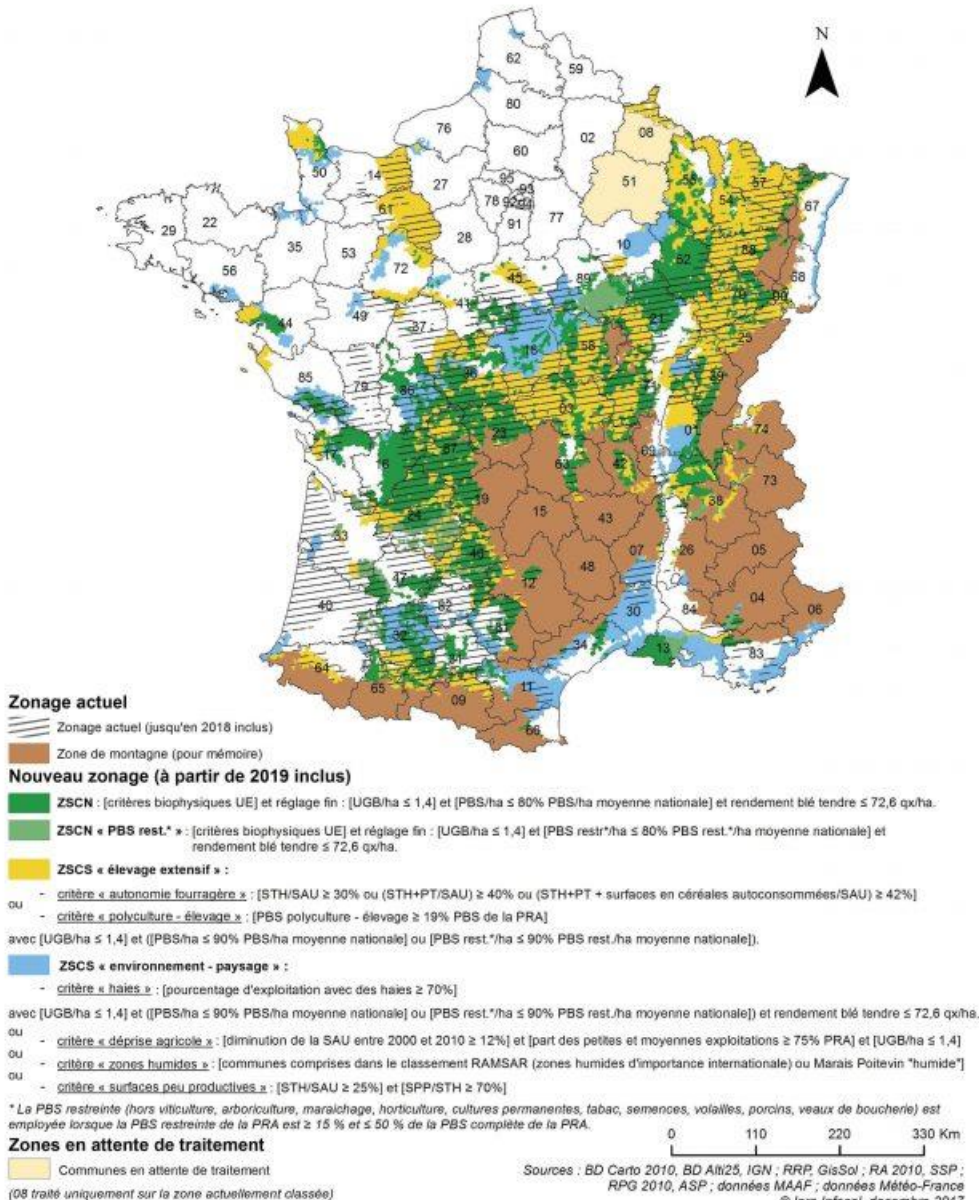


- L'agriculture de montagne est caractérisée par **la petite exploitation** et présente des **coûts de production élevés** et de **faibles rendements** du fait **de l'altitude, de la pente et du climat**.
- Cependant, certains éleveurs ont **su tirer profit de ces handicaps** pour **valoriser leur terroir** à travers la **labellisation (AOC, AOP, IGP, Label Rouge)** décernés à des **produits de qualité** comme **les fromages** ou **la viande**, ce qui participe également au maintien de **l'identité locale** et la persistance de **pratiques et de savoir-faire traditionnels**.
- Par exemple, produit dans **le Jura**, **le comté** est devenu **le premier fromage AOP de France** en tonnage, dont la production annuelle est en croissance constante. Le fromage de **Beaufort** connaît également un succès important en Savoie. Il en va de même pour les **productions viticoles** dans ces deux régions du Jura et de la Savoie.

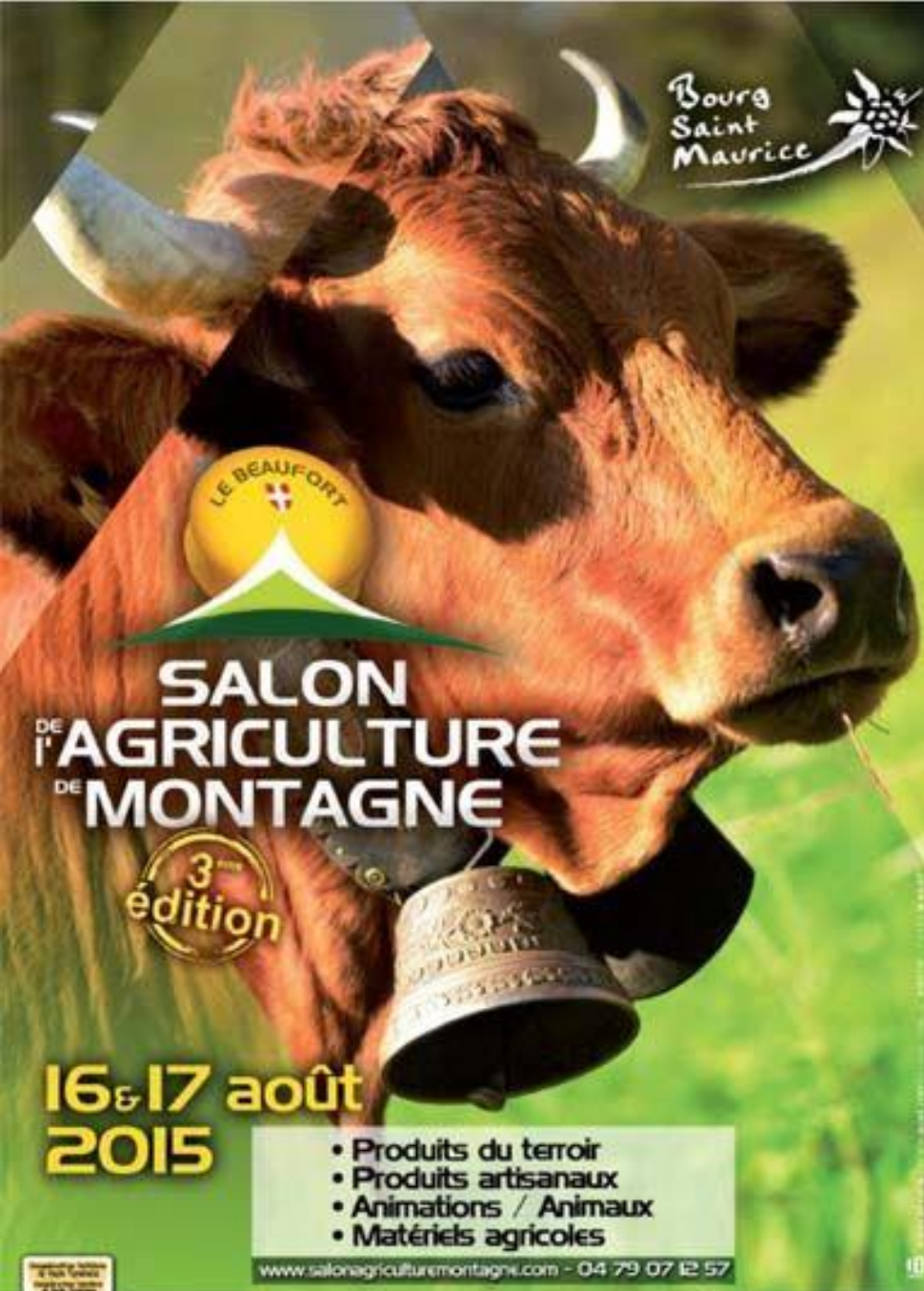


La viticulture dans le Jura

Projet de carte du futur zonage des zones défavorisées simples
Partie 1 (ZSCN) + Partie 2 (ZSCS) incluant les zones d'élevage extensif, les zones relatives à l'environnement et au paysage.
Carte du 12 avril (option 2 avec rendement) avec PBS restreinte (hors veaux de boucherie et plancher d'activation 15-50%) et sans le critère emplois agricoles.



- Toutefois, la situation des agriculteurs reste très variable et contrastée:
- Certains agriculteurs ont su investir ce **segment de marché labellisé** et développer une forme de **tourisme vert** autour de leur production,
- d'autres ne sont pas parvenus à en faire autant et sont aujourd'hui plongés dans une **crise économique et sociale** profonde.
L'Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) versée aux agriculteurs dont les exploitations sont situées dans une zone défavorable devient **une aide fondamentale pour le maintien de l'activité agricole** (indemnité de 70 euros/ha plafonnée à 75 hectares). Cette aide est co-financée par **l'Etat (25%)** et le **Fonds Européen Agricole de Développement Rural (75%)** qui constitue le **deuxième pilier de la PAC**.



-
- Le maintien de l'agriculture de montagne reste essentielle car elle assure plusieurs fonctions : **économique** pour le maintien des **emplois**, **sociale** par le maintien du **peuplement**, **patrimoniale** ou **identitaire** en sauvegardant des **traditions** et des **savoir-faire** locaux. Elle a également **une fonction environnementale** à travers l'entretien de **paysages** et la prévention des **risques**.

Introduction

I. L'espace montagnard : les caractéristiques d'un espace de circulation et de passage

I.1 Les caractéristiques de l'espace montagnard

I.2 Un espace de circulation et de passage

II. Le renouvellement des activités en montagne

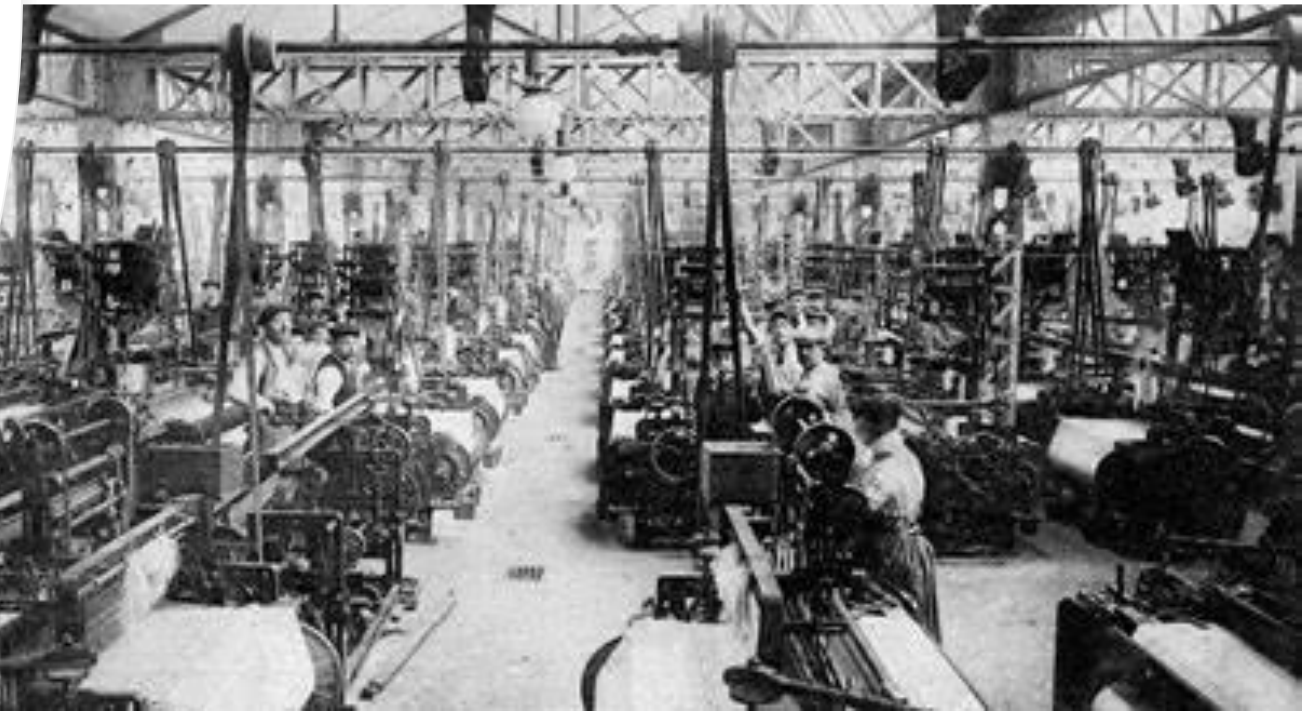
II.1 L'agriculture de montagne

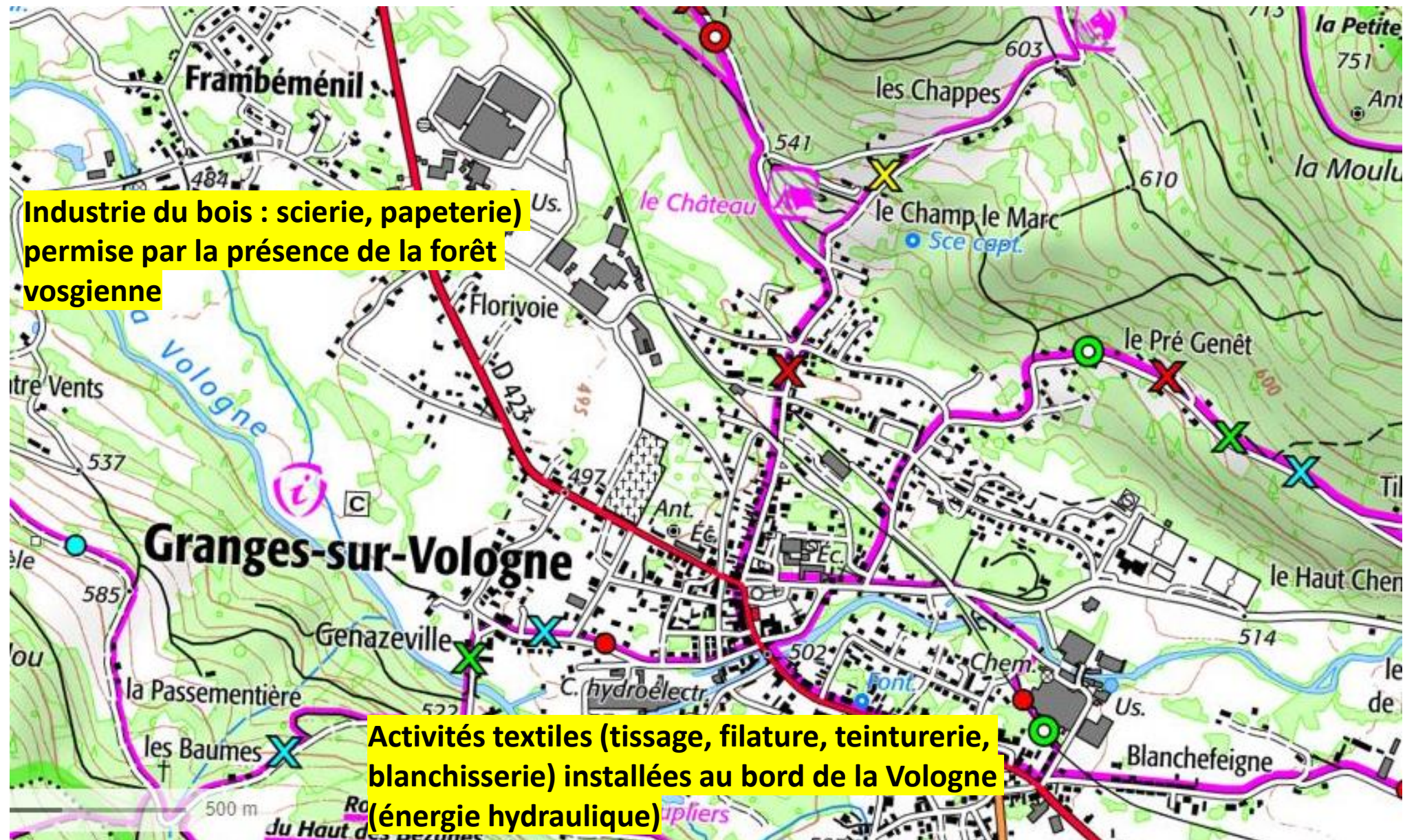
II.2 Une activité industrielle ancienne en mutation

- Du fait de la rigueur du climat montagnard qui contraint à garder les bêtes à l'étable et à suspendre les travaux des champs en hiver, **un important travail artisanal** (à domicile puis dans des ateliers), également source de revenus complémentaires, se développe dès le **XVIIIème siècle**.
- C'est ainsi qu'à partir de **la fin du XVIIIème siècle et au début du XIXème siècle** certaines vallées de moyenne et haute montagne connaissent un développement **d'ateliers proto-industriels**, puis d'un **tissu industriel** plus dense formé autour de **l'industrie textile** dans **les Vosges**, de **l'horlogerie** dans **le Jura** ou bien encore du **décolletage** dans **la vallée de l'Arve**.



Le développement de l'industrie textile et horlogère dans le Jura (fin XIX-début XXème siècle)





Les Vosges : un foyer industriel ancien

MANUFACTURE D'HORLOGES MONUMENTALES

pour

Tours, Eglises, Hôtels de ville,

Communautés, Châteaux, Manufactures, Chemin de fer, etc.



Horloges de luxe
à Equation
Calendrier perpétuel
et phases de Lune
Horloges à Carillon
HORLOGES
sonnent l'Angelus, la Retraite
la sortie et la rentrée des Ecoles
Horloges Electriques

Horloges à Rose de Compte
et répétition système Parisien
Appareils Automatiques perfectionnés
pour l'éclairage des cadrans transparents
Montres-Enseignes
Angulaires à deux cadrans
Régulateurs
Cadrans de toute nature
Cloches et timbres très sonores
Accessoires en tous genres
d'Horloges publiques

Usine à Vapeur éclairée à l'Electricité

A cause de nombreux homonymes, prière de bien adresser toutes les lettres à :

Arsène CRETIN-L'ANGE

Horloger-Mécanicien, MORBIER (Jura)

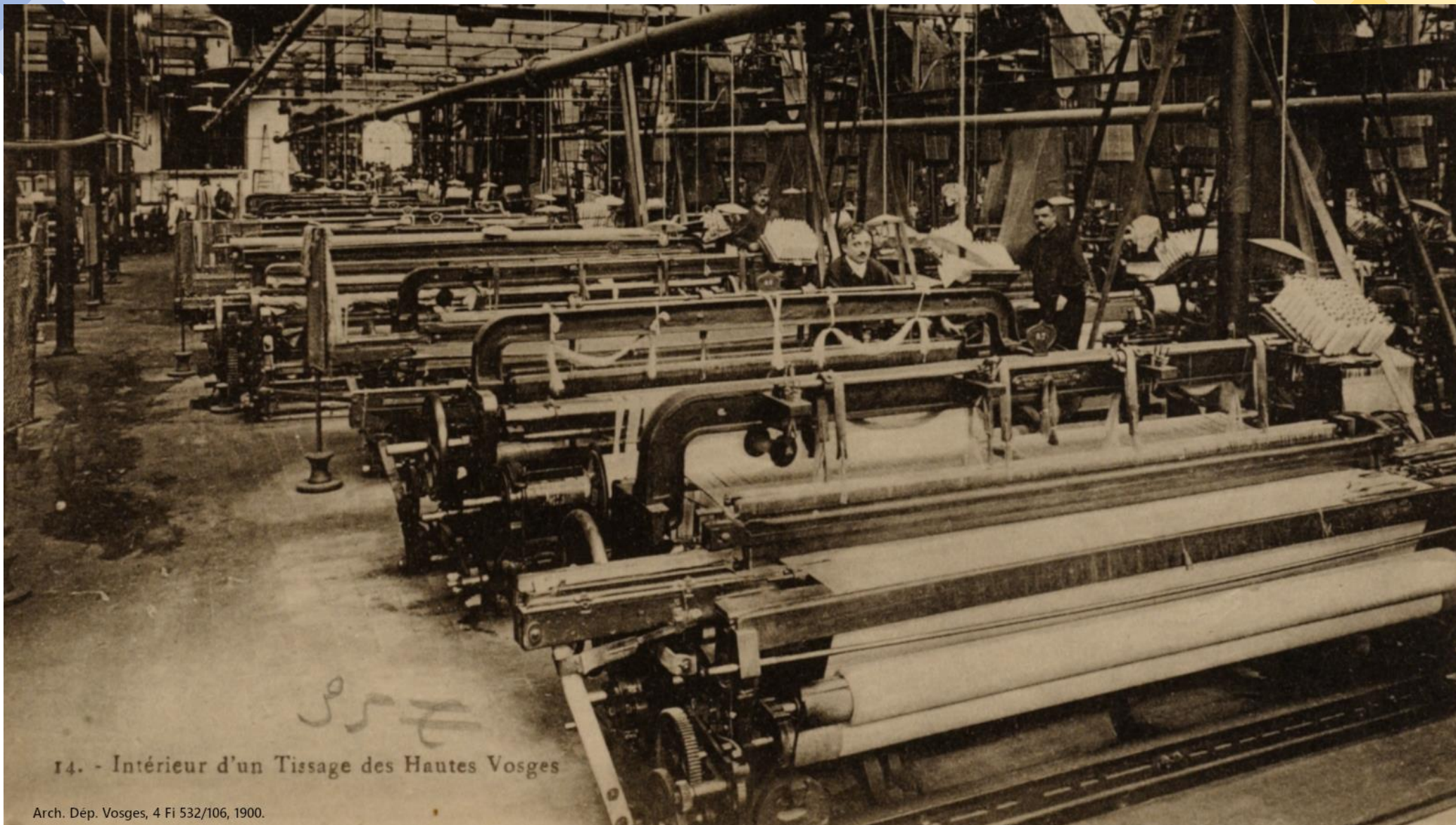
Successeur unique des anciennes Maisons

GERMAIN CRETIN-L'ANGE & LES FILS DE GERMAIN CRETIN-L'ANGE

Maison fondée en 1830 - Brevetés s. g. d. g. - Médaille aux Expositions

L. D. Odobey Cadet à Morez (Jura)

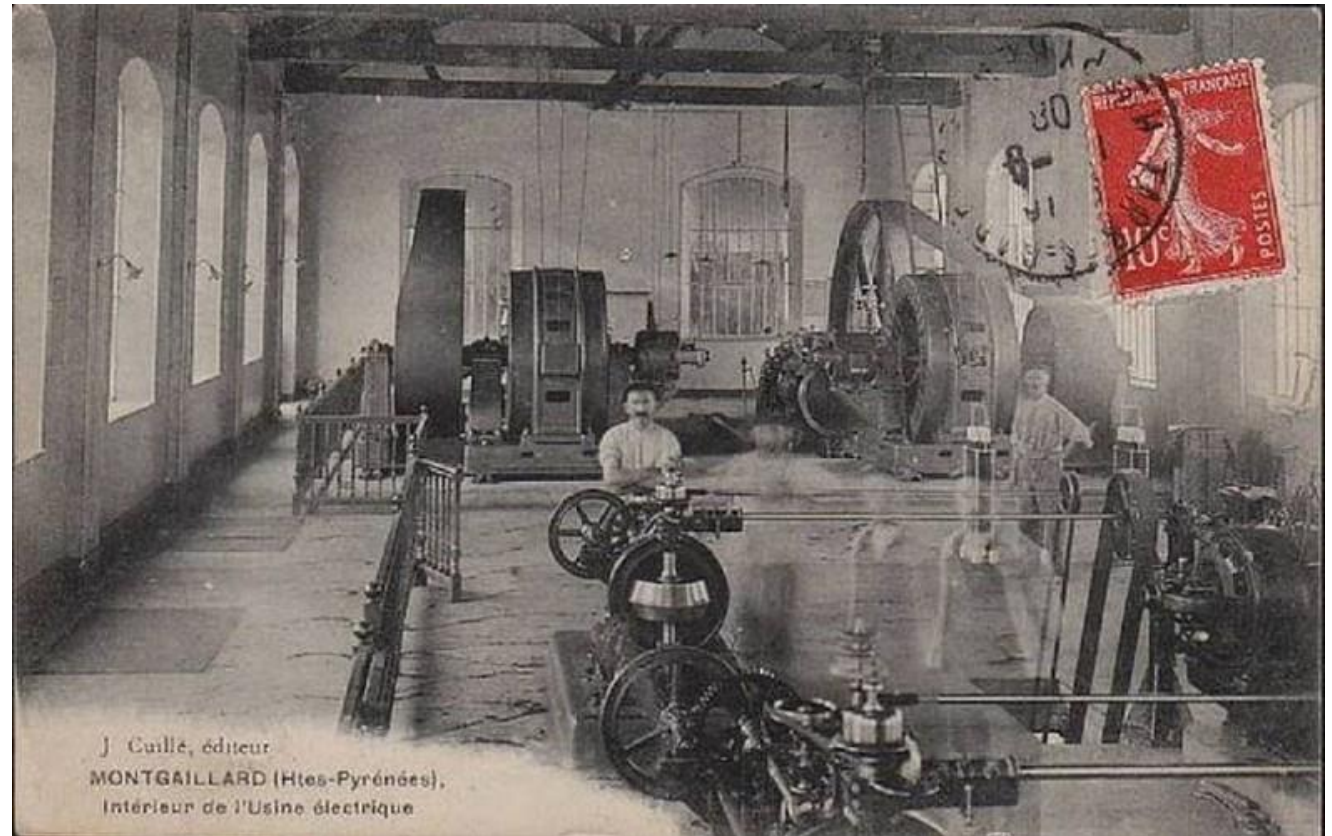


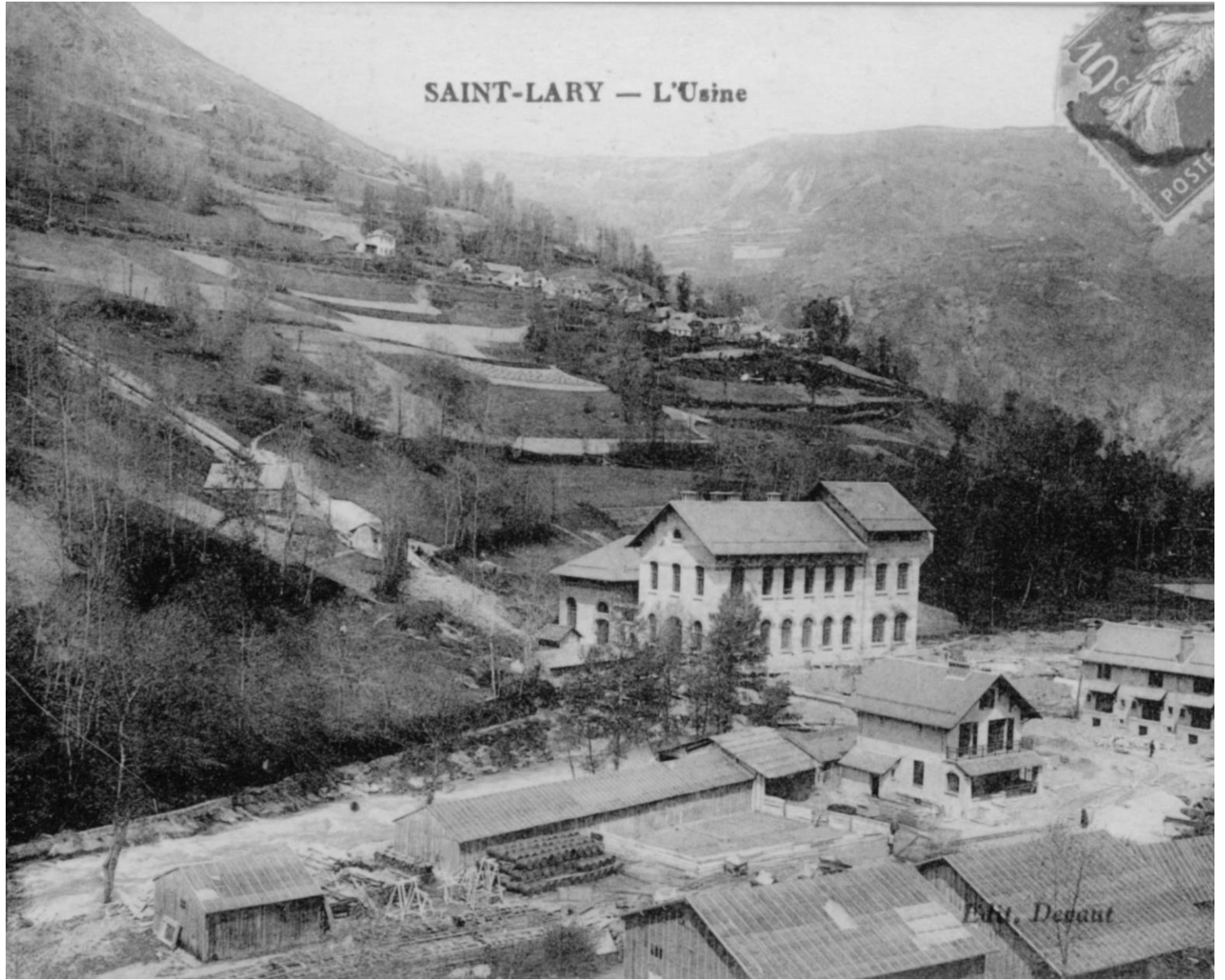
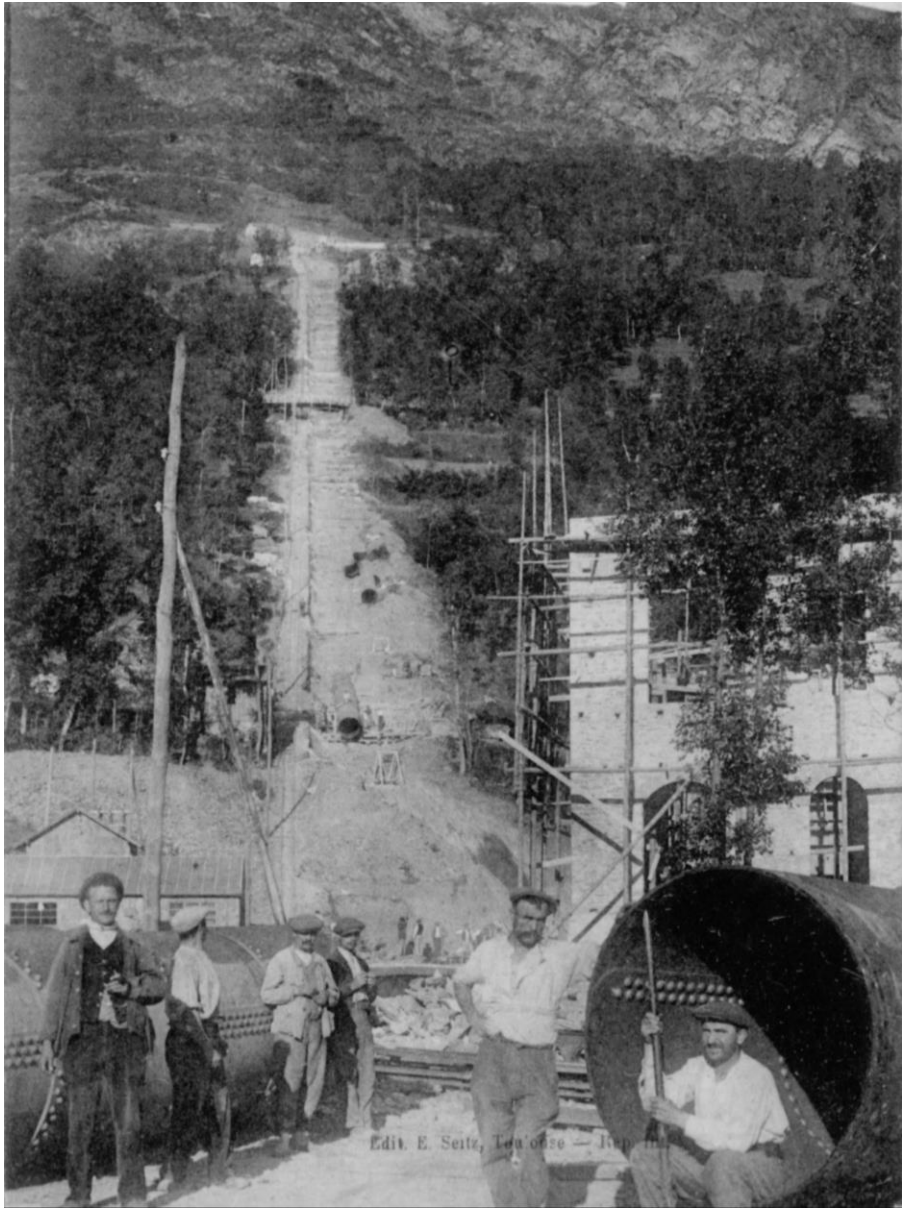


14. - Intérieur d'un Tissage des Hautes Vosges

Arch. Dép. Vosges, 4 Fi 532/106, 1900.

- Au **XIXème siècle**, en liaison avec **l'essor industriel** qui engendre des besoins considérables en **énergie**, se développe en montagne la production d'**hydro-électricité**, la « **houille blanche** », grâce aux **conduites forcées** qui transportent l'eau sous pression jusqu'aux **centrales hydroélectriques**, puis au **XXème siècle** par la construction de **barrages**.



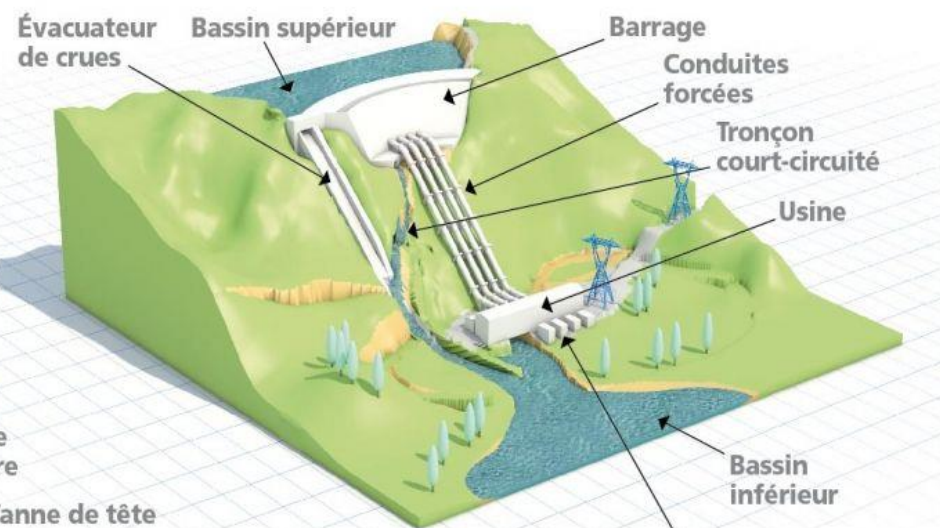




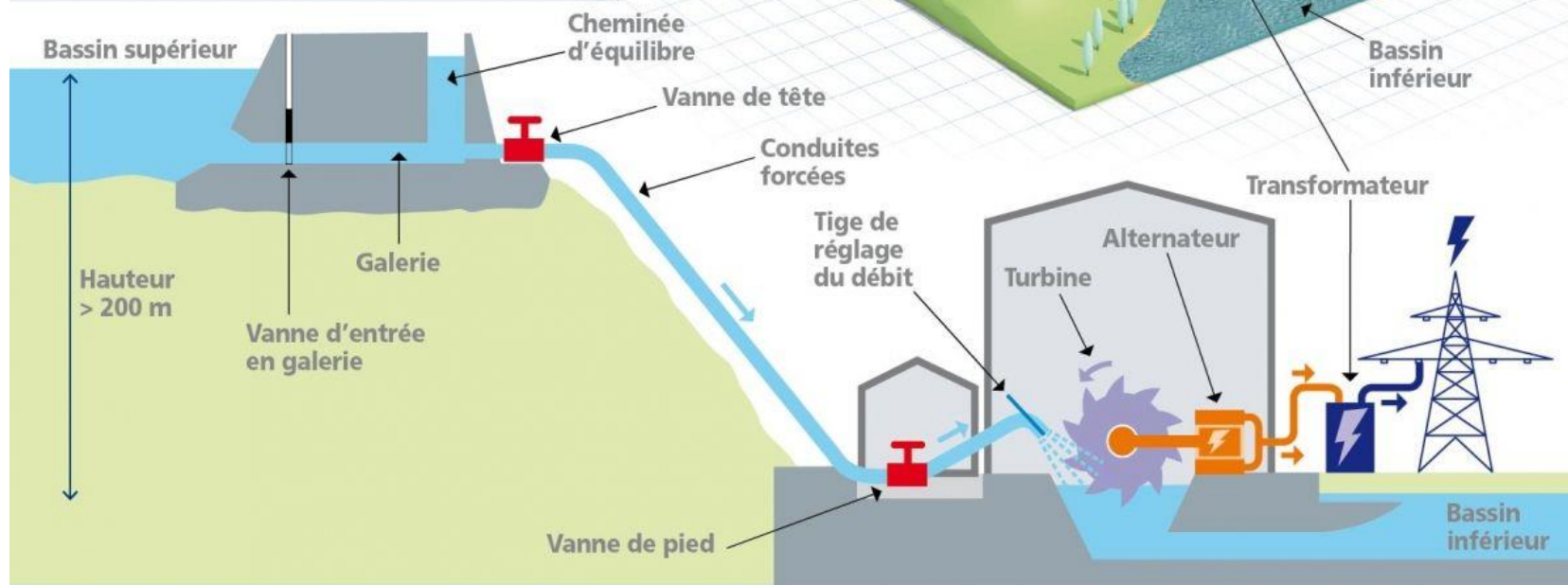


Hydraulique

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE « HAUTE CHUTE »

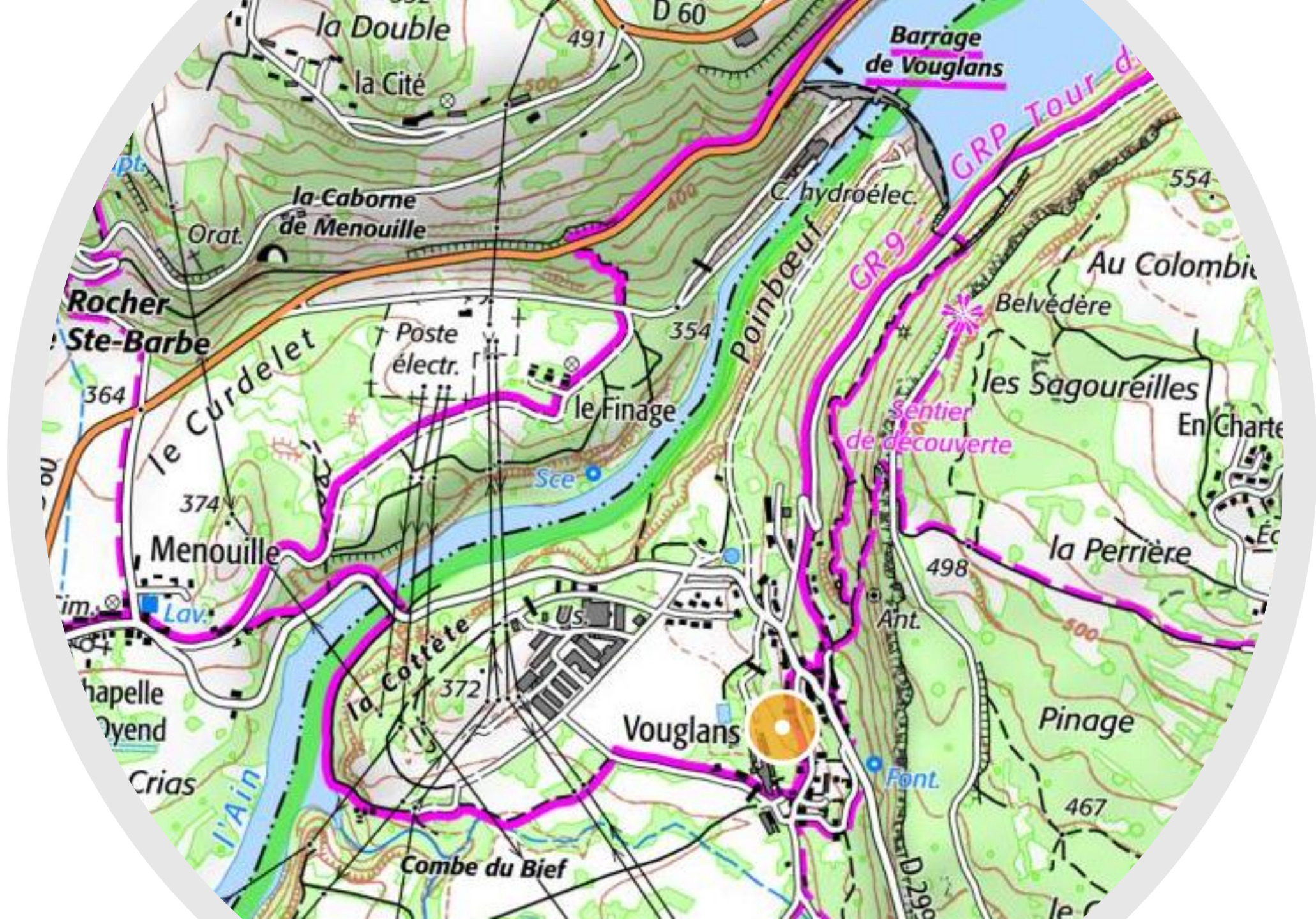


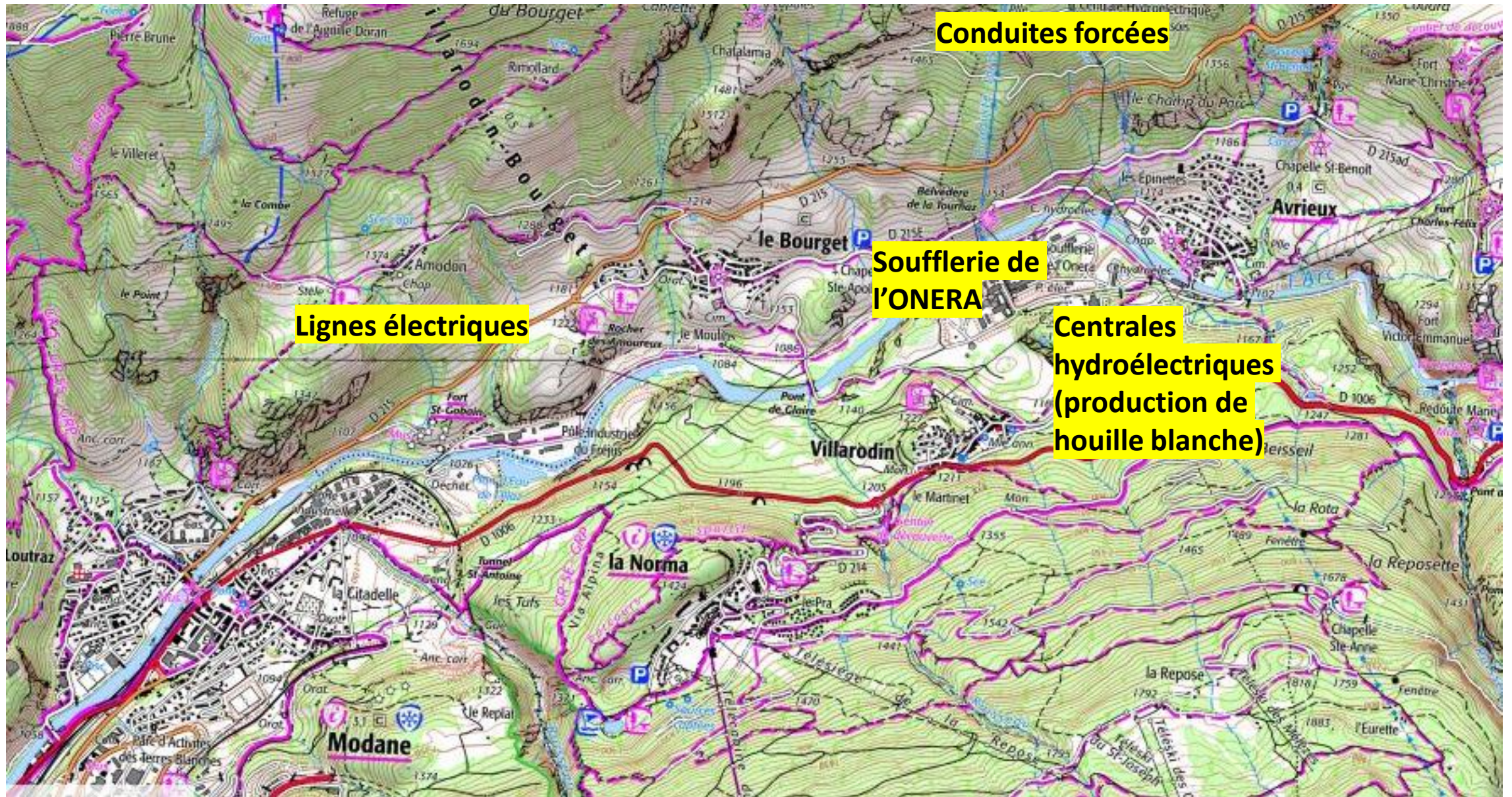
Comment fonctionne la centrale ?



HYDRAULIQUES EDF EN FRANCE





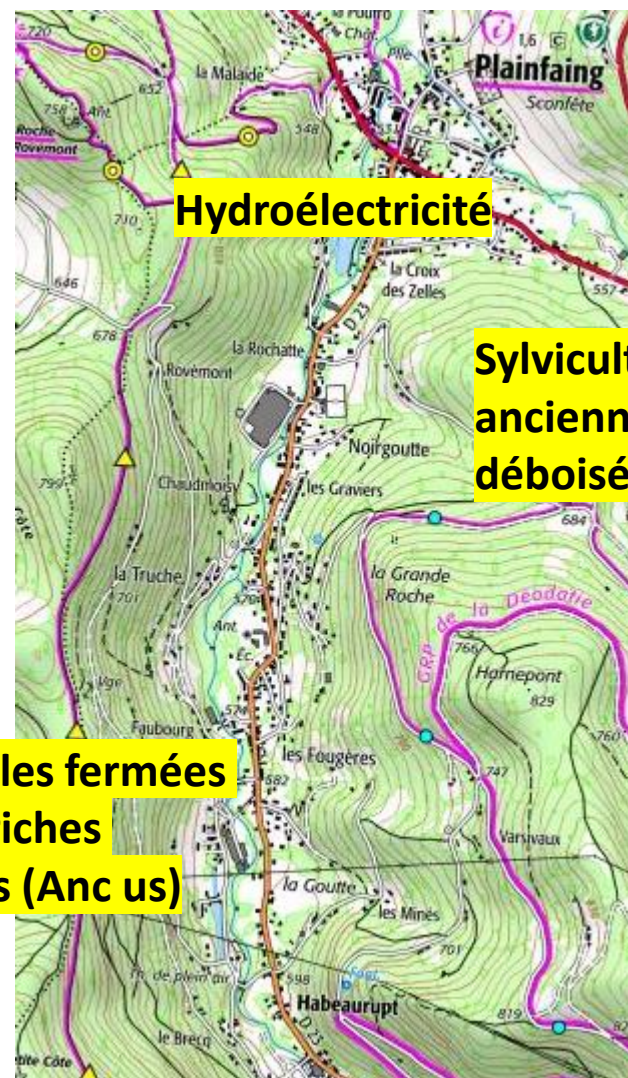
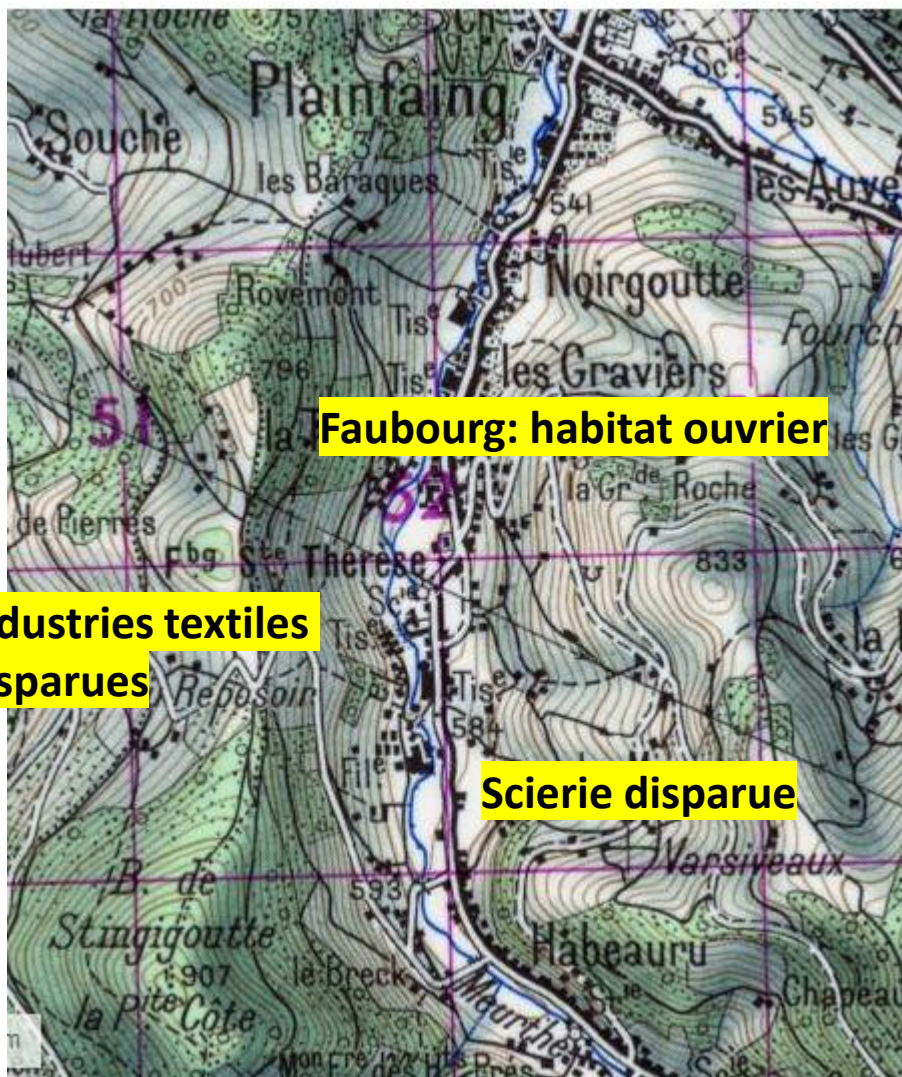


Modane: De l'hydroélectricité à la haute technologie, un territoire industriel en mutation



- A partir des **années 1970**, du fait d'un manque de **compétitivité** par rapport à la **concurrence étrangère**, de **nombreuses entreprises industrielles de montagne disparaissent**, notamment dans les secteurs de la **métallurgie** et du **textile**.

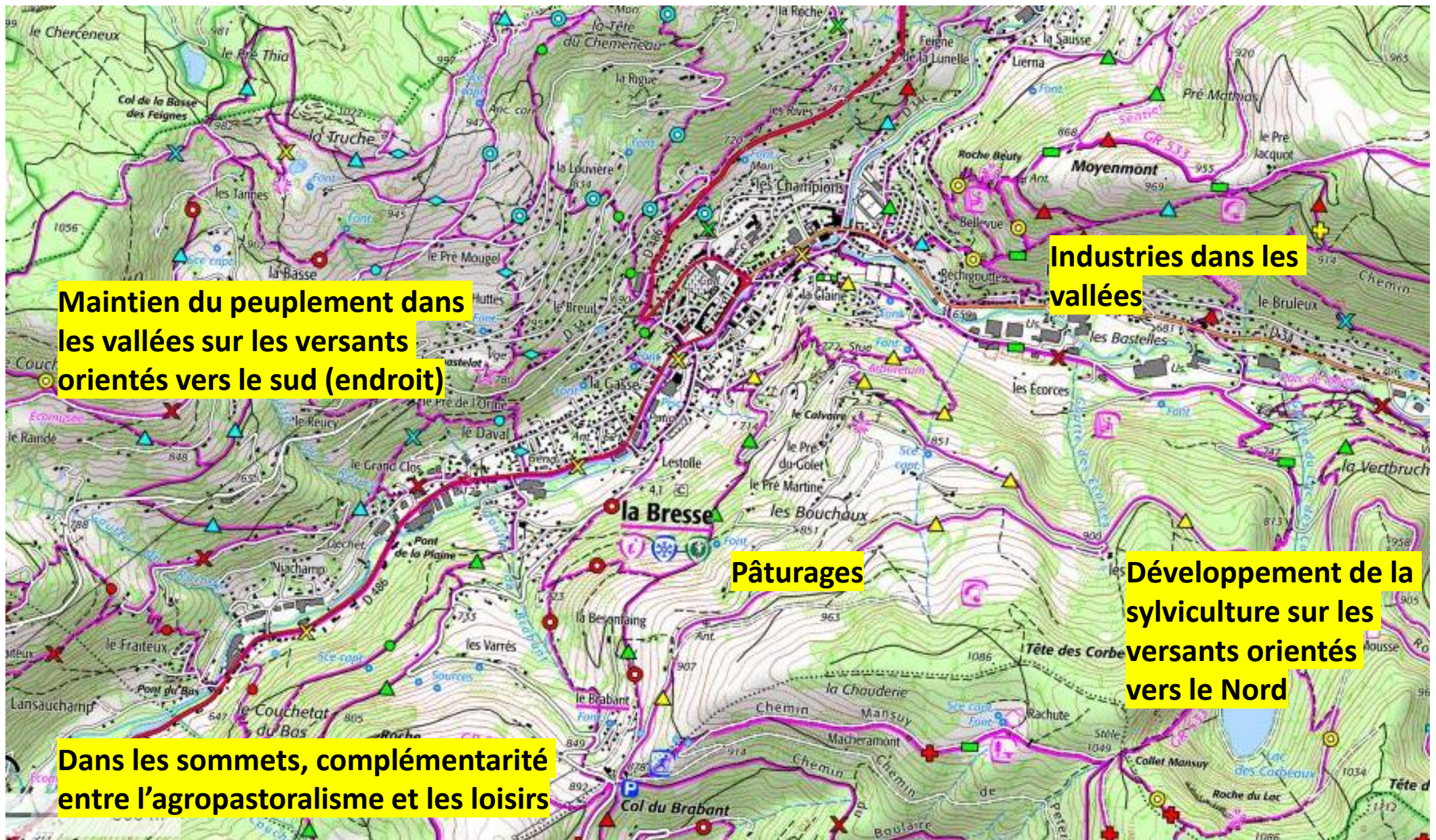




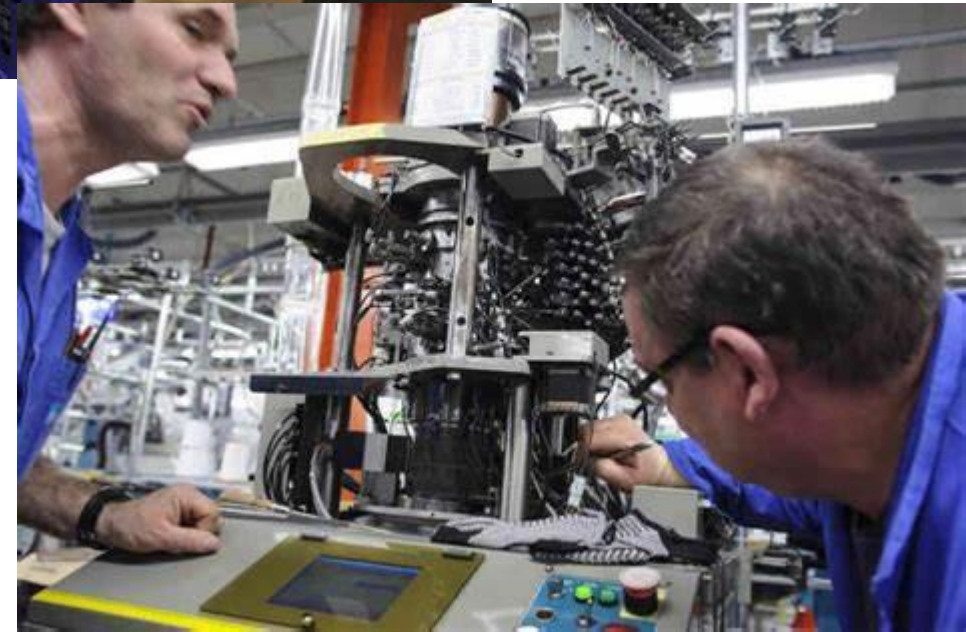
La déprise des vallées textiles vosgiennes à partir des années 1950



Plainfaing



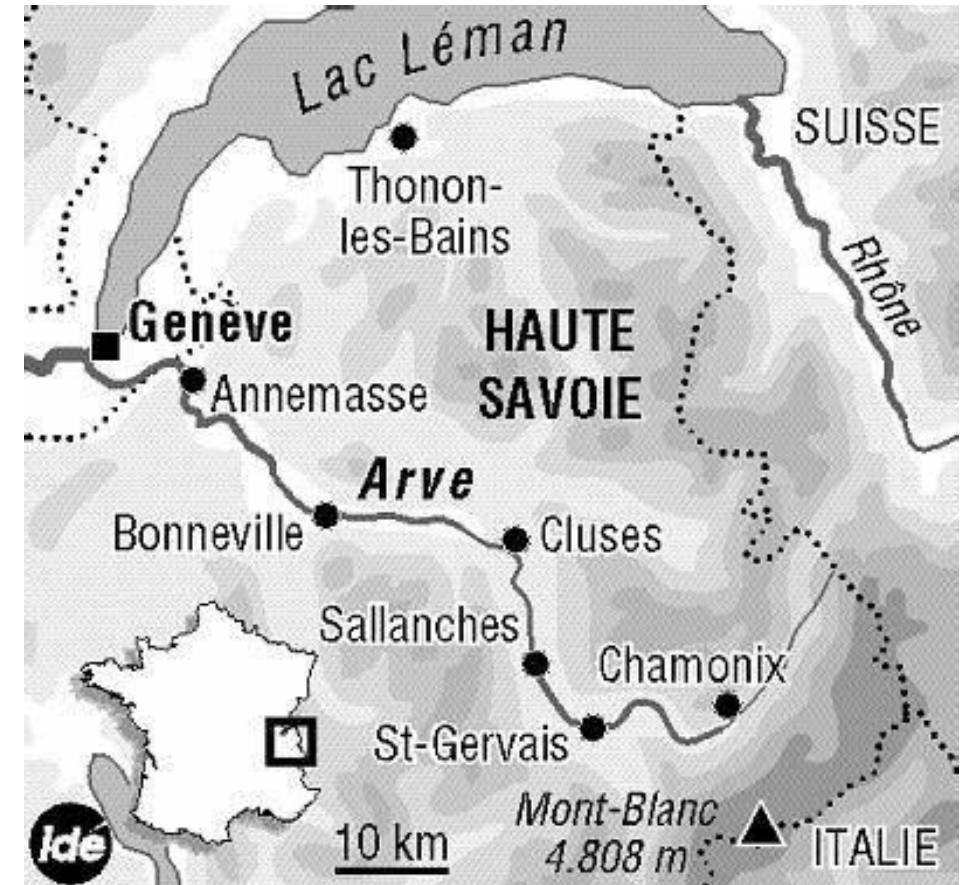
L'organisation d'une montagne vosgienne: concentration industrielle dans les vallées et étagement des activités en montagne



Relocalisation d'une partie de la production des usines de chaussettes (Olympia, Bleu Forêt) à Vagney en 2017

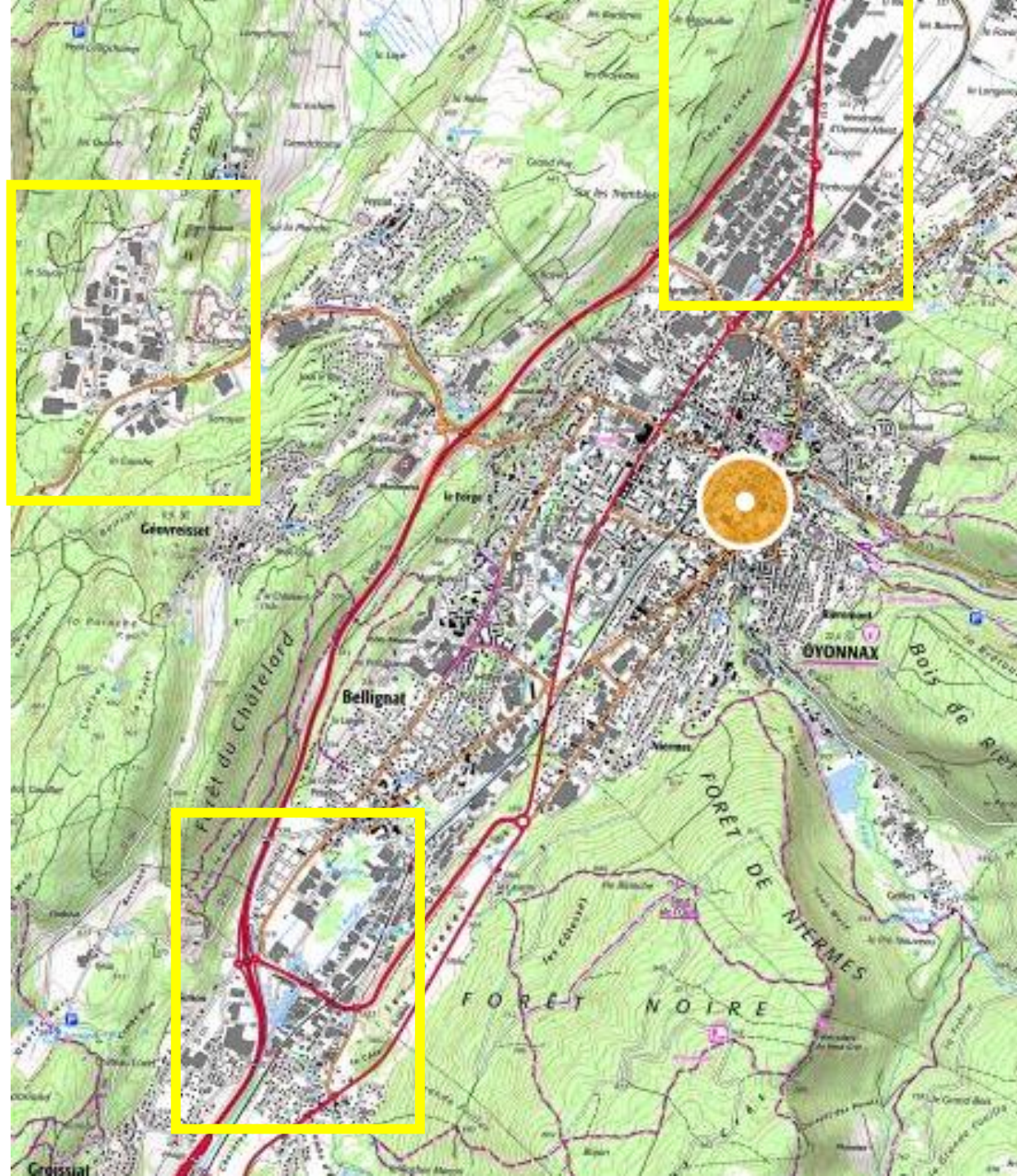
- Les **vallées** qui présentent encore aujourd'hui une **empreinte industrielle** ont réussi à conserver une **activité souvent très spécialisée**, bénéficiant de la **dynamique d'un réseau de petites et moyennes entreprises** fondé sur la division du travail, la spécialisation des activités et l'échange de connaissances et de savoir-faire (**districts industriels**). Ce système productif s'appuie sur une identité, une sociabilité et une culture communes qui unissent la vallée, comme la **vallée de l'Arve** spécialisée dans le **décolletage**, les **vallées jurassiennes** spécialisées dans l'**horlogerie**, ou encore la **région d'Oyonnax** spécialisée dans les **plastiques et matériaux intelligents** (pôle de compétitivité de la Plastics Vallée).

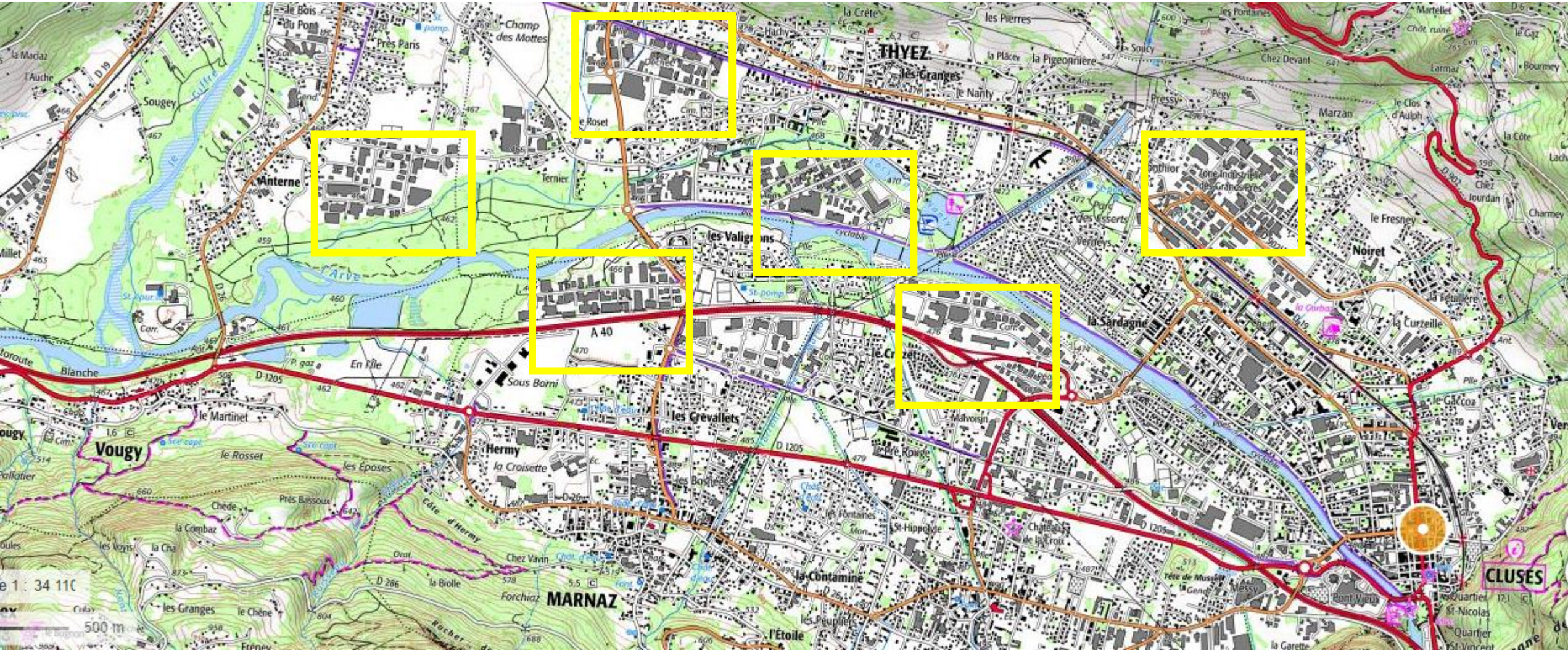
PLASTICS
OYONNAX
HAUT-BUGEY
FRANCE
VALLÉE





PLASTICS
OYONNAX
HAUT-BUGEY
FRANCE **VALLÉE**









- La ville de **Grenoble**, marquée par la **production hydro-électrique** et l'**industrie lourde** au **XIX^{ème} siècle** qui ont connu un **fort déclin** dans la **deuxième moitié du XIX^{ème} siècle**, a **renouvelé son attractivité et son dynamisme** dans la **deuxième moitié du XX^{ème} siècle** à travers l'implantation de **technopôles**: des **parcs technologiques** consacrés à l'**innovation industrielle** grâce à la **synergie** entre les **industries de pointe** et la **recherche scientifique** (**physique nucléaire** notamment avec le CERN (Centre européen pour la recherche nucléaire) à l'origine du projet d'accélérateur de particules).



- Certains territoires de montagnes ont donc retrouvé un **dynamisme industriel** et forment des **espaces productifs compétitifs**.

ST-MARTIN-LE-VINOUX

Introduction

I. L'espace montagnard : les caractéristiques d'un espace de circulation et de passage

I.1 Les caractéristiques de l'espace montagnard

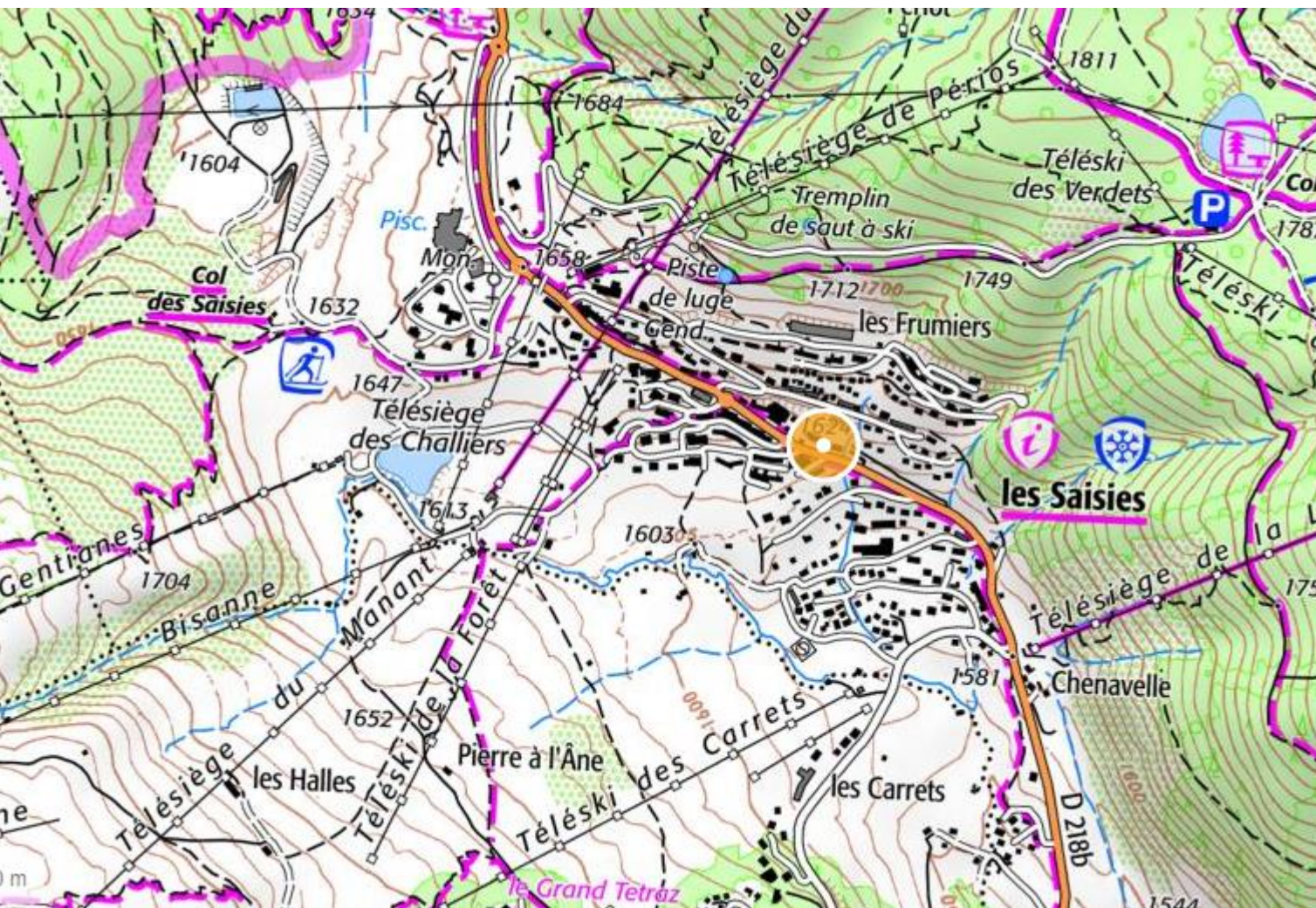
I.2 Un espace de circulation et de passage

II. Le renouvellement des activités en montagne

II.1 L'agriculture de montagne

II.2 Une activité industrielle ancienne en mutation

II.3 De l'or blanc au tourisme vert : quel avenir pour le tourisme en montagne ?



- L'économie montagnarde fondée sur une complémentarité ancienne entre l'agriculture pastorale et l'industrie de petites unités a connu une mutation importante par le développement des activités touristiques liées aux sports d'hiver.
- Les stations de sport d'hiver sont facilement repérables sur les cartes par la présence d'un blason contenant un flocon bleuet accolé au nom de la commune, et de remontées mécaniques figurées par de fins traits noirs sur les versants.
- Mais ces stations de sport d'hiver ne datent pas toutes de la même époque, n'offrent pas les mêmes activités, ne s'adressent pas à la même clientèle et n'ont pas la même organisation spatiale, ce qui conduit à distinguer différentes générations de stations.

Une brève histoire des sports d'hiver (extrait 1908) - Bing video

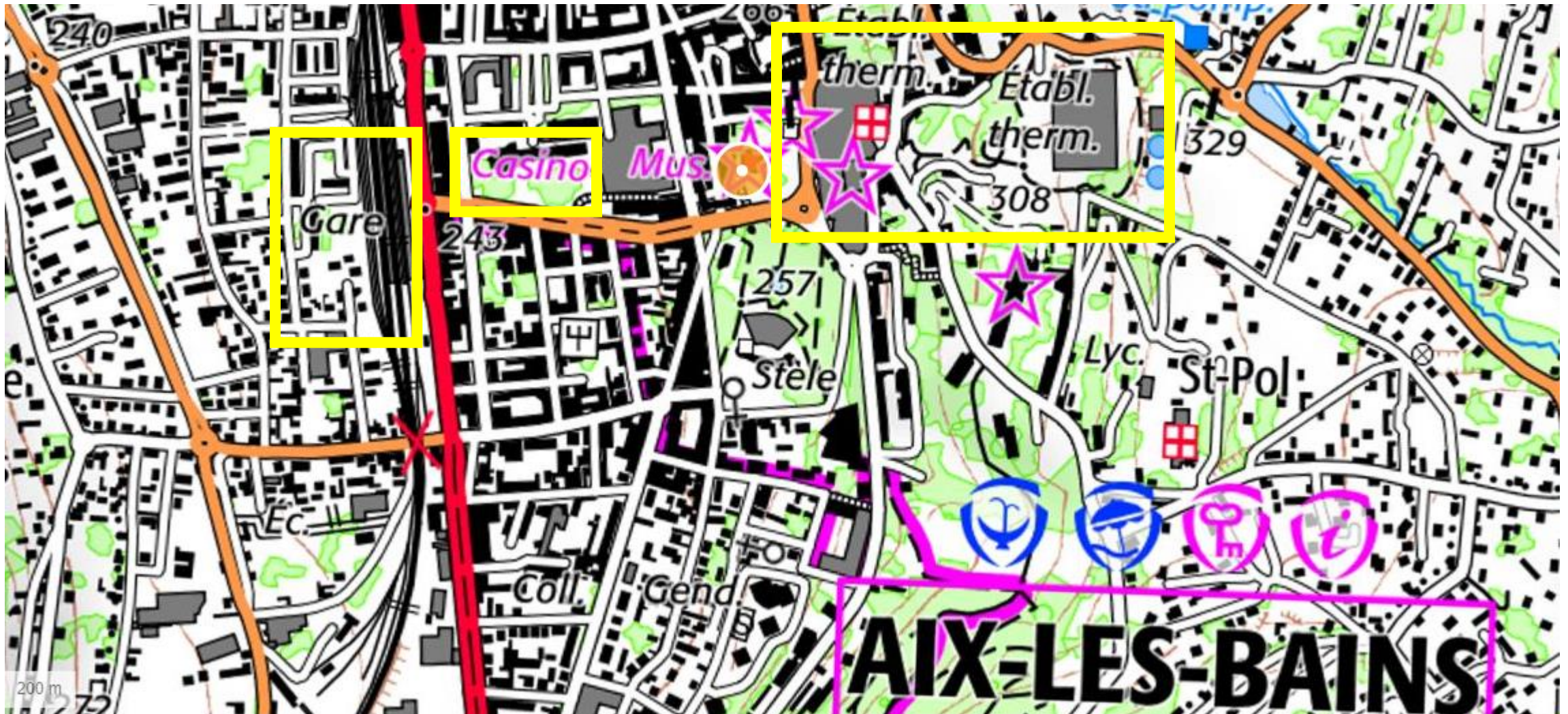
- **La naissance du tourisme montagnard (fin XIXème siècle-début XXème siècle) : les stations de première génération autour du thermalisme et de l'alpinisme.**



Le retournement
imaginaire sur la
montane française
s'amorce à la fin du
XVIIIème siècle. Les
représentations évoluent
progressivement de
l'image d'un univers
hostile, dangereux,
effrayant à un lieu qui
suscite l'admiration pour
les paysages naturels
grandioses, sous
l'influence du
romantisme, et permet
l'aventure sportive.

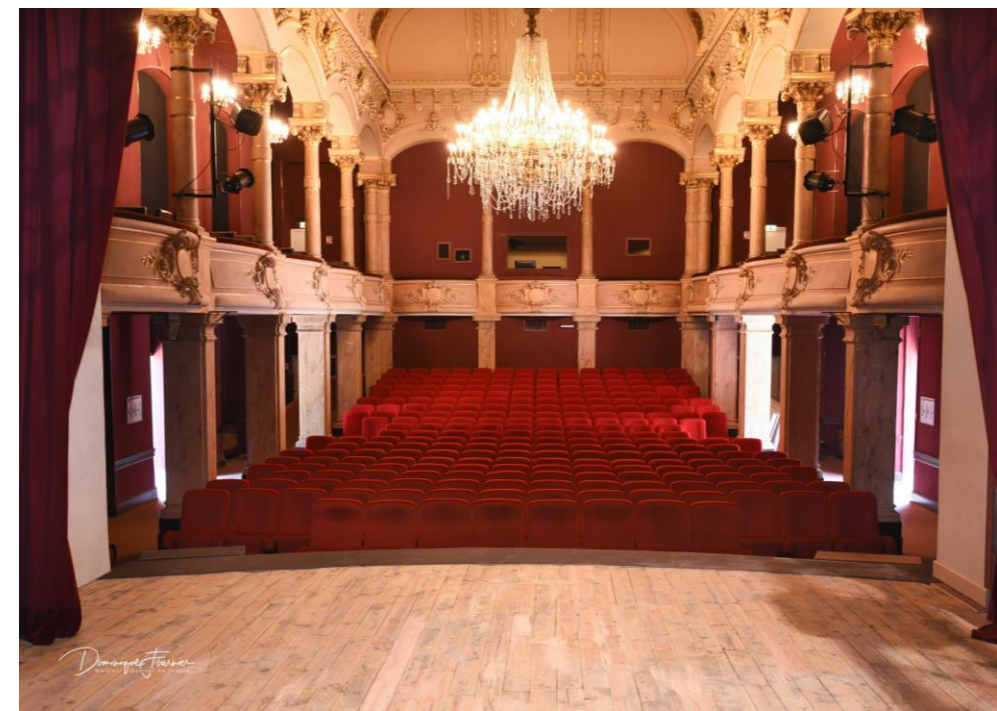
Caspar David Friedrich, Le voyageur contemplant une mer de nuages, 1818

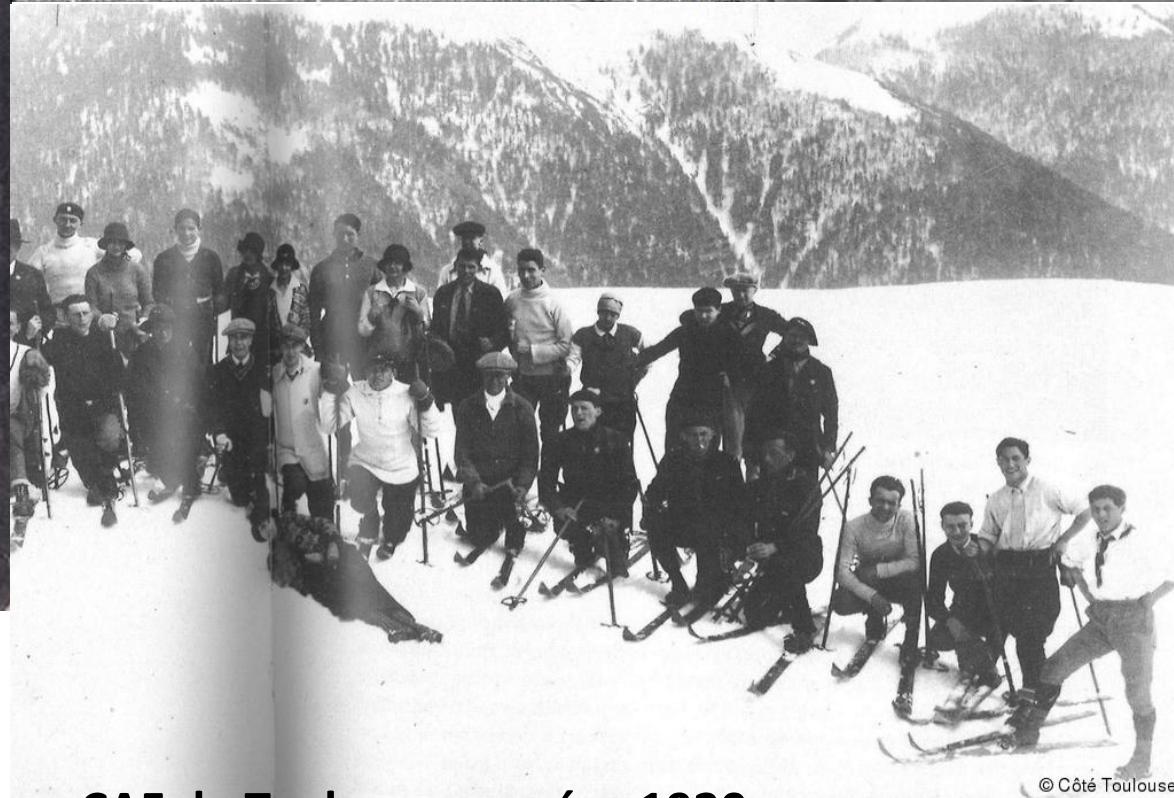
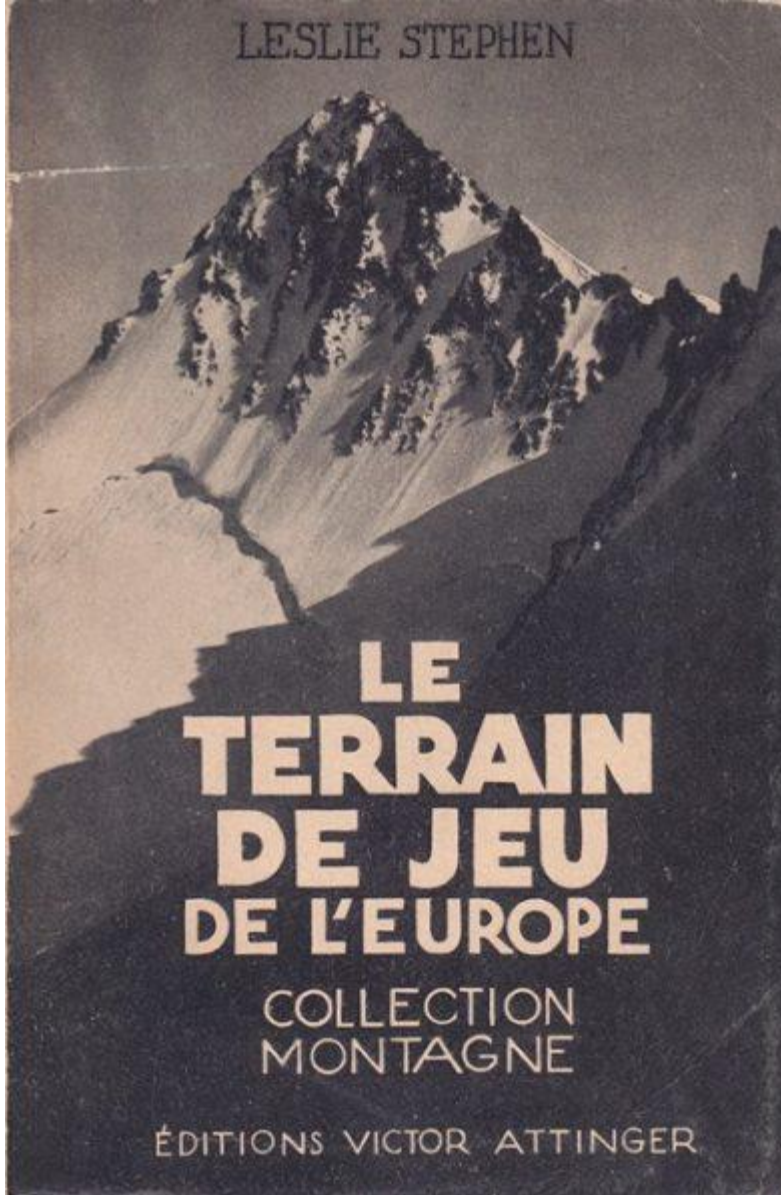
- C'est ainsi que les premières pratiques touristiques de la montagne débutent à la fin du XIX^{ème} siècle autour du **thermalisme** dans les vallées et sur les hauts-plateaux, comme à Aix-les-Bains et Evian dans les Alpes, Luchon et Cauterets dans les Pyrénées, La Bourboule dans le Massif central, Plombières-les-Bains dans les Vosges ou Pietrapola-les-Bains dans le Massif corse. Ces anciennes infrastructures thermales restent visibles sur les cartes





Luchon





CAF de Toulouse, années 1920

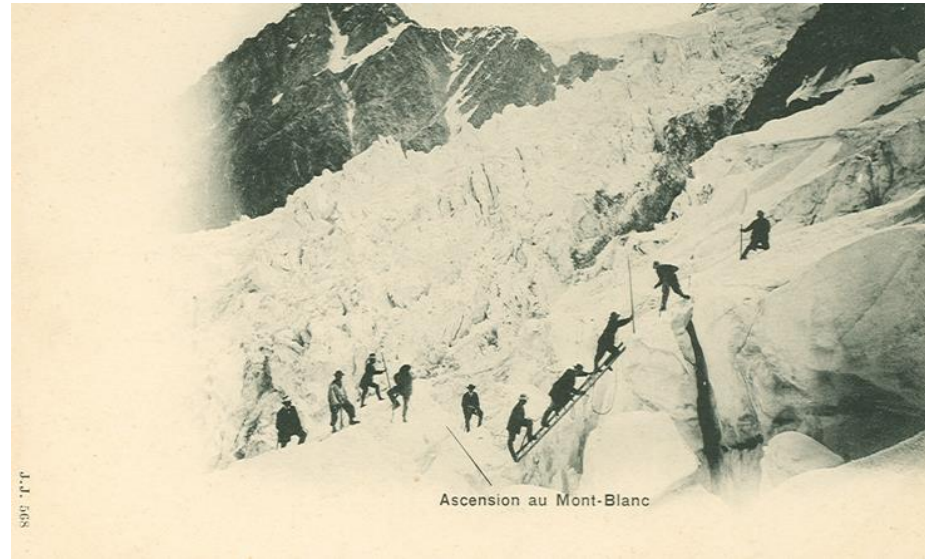
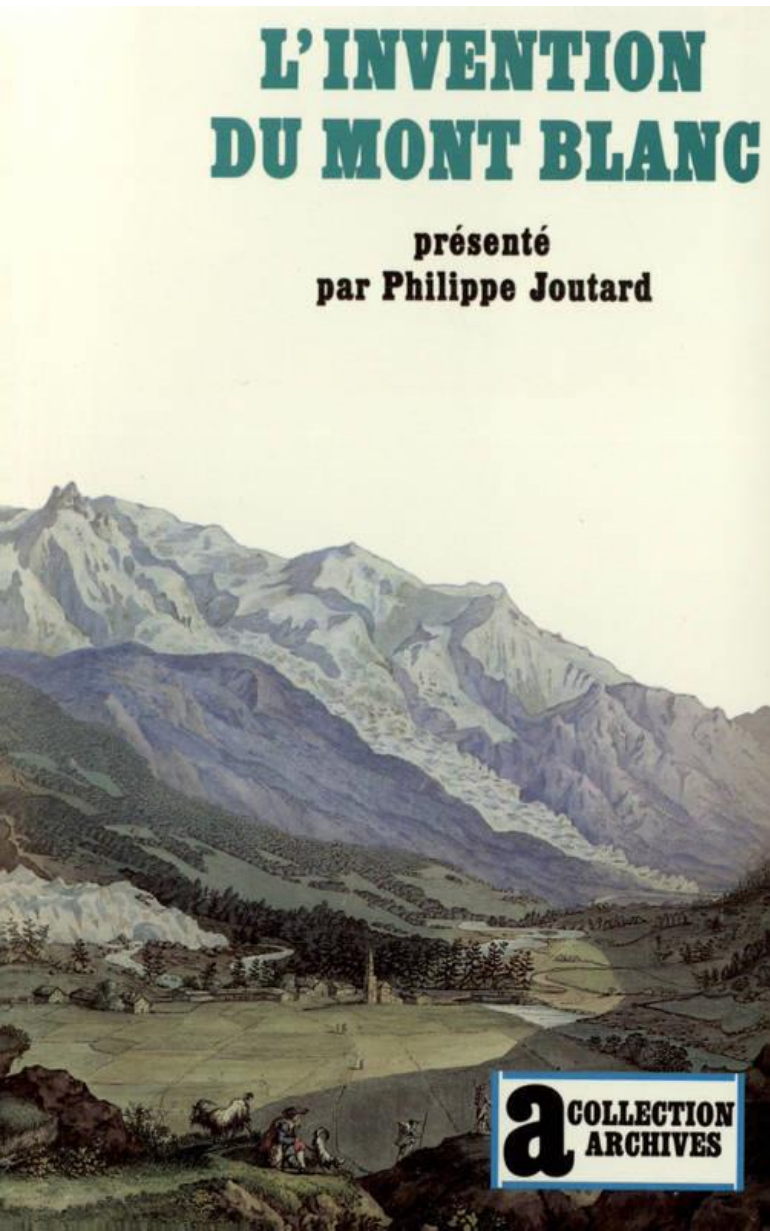
- Puis progressivement, les Alpes deviennent le « **terrain de jeu de l'Europe** » selon l'expression du journaliste et alpiniste britannique Leslie Stephen (1871). La fondation du **CAF (Club Alpin Français)** en 1874, d'abord lié à l'essor de l'alpinisme, joue ensuite un rôle considérable dans la **promotion de la montagne et des sports d'hiver.**



CHARPAIN FRÈRES & C^{ie}, GENÈVE

Traversée de la Mer de Glace

- L'alpinisme donne alors progressivement une **image plus sportive** aux séjours à la montagne et conduit à « **l'invention du Mont-Blanc** » (Philippe Joutard, 1986).



*« On célèbre en 1986 le bicentenaire de la conquête du mont Blanc, l'événement fondateur de l'alpinisme moderne. Pourtant, avant d'être découvert puis vaincu, le mont Blanc a dû être inventé. Philippe Joutard raconte ici **la longue histoire de la haute montagne dans la sensibilité des hommes. Longtemps domaine maudit, interdit à leurs entreprises, la montagne entre progressivement dans l'imaginaire européen : curiosité scientifique, goût du risque, esthétique de la démesure mêlant des sentiments d'horreur et de beauté font d'elle, désormais, un lieu d'investissement privilégié. Des abîmes aux glaciers, des glaciers aux sommets, voici l'invention d'un paysage affectif et moral** »*

MONT BLANC

En **1913**, la fameuse **étoile Montblanc** devient le logo de la marque.

Cette étoile blanche qui décore le capuchon des stylos se compose de **6 contours arrondis symbolisant le sommet enneigé et les six vallées glaciaires du mont Blanc**.

De plus, depuis 1929, le nombre **4810** (la **hauteur du Montblanc mesurée à l'époque**) est gravé sur chaque plume des modèles Meisterstück.



Les principales stations datant de cette époque sont situées dans les **Alpes** comme **Chamonix, Megève, Saint-Gervais**, mais aussi **la Clusaz, Villars-de-Lans, Morzine, Le Grand-Bornand.....**

Saint-Gervais



La Clusaz



Morzine



Megève

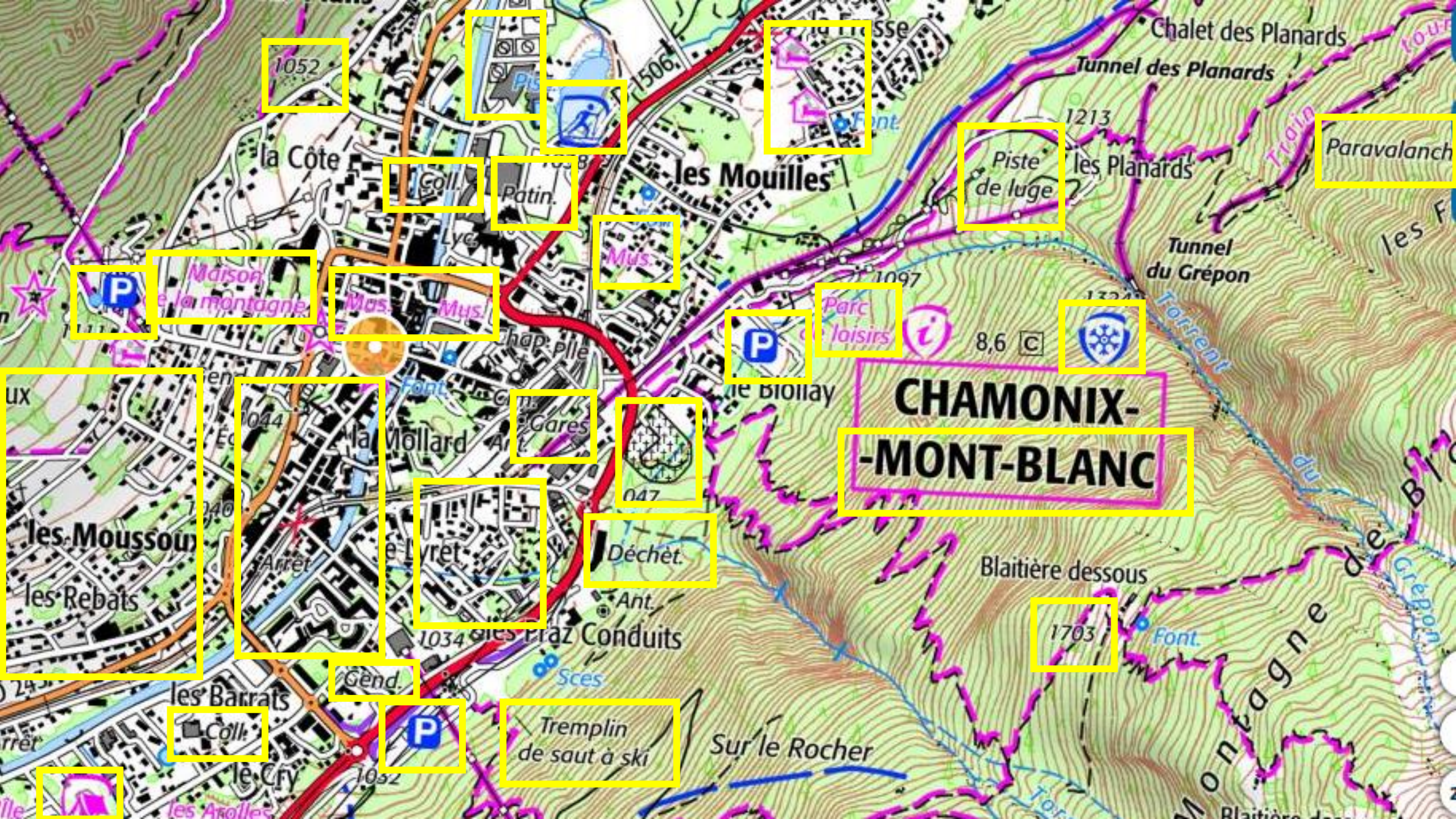


Le Grand-Bornand

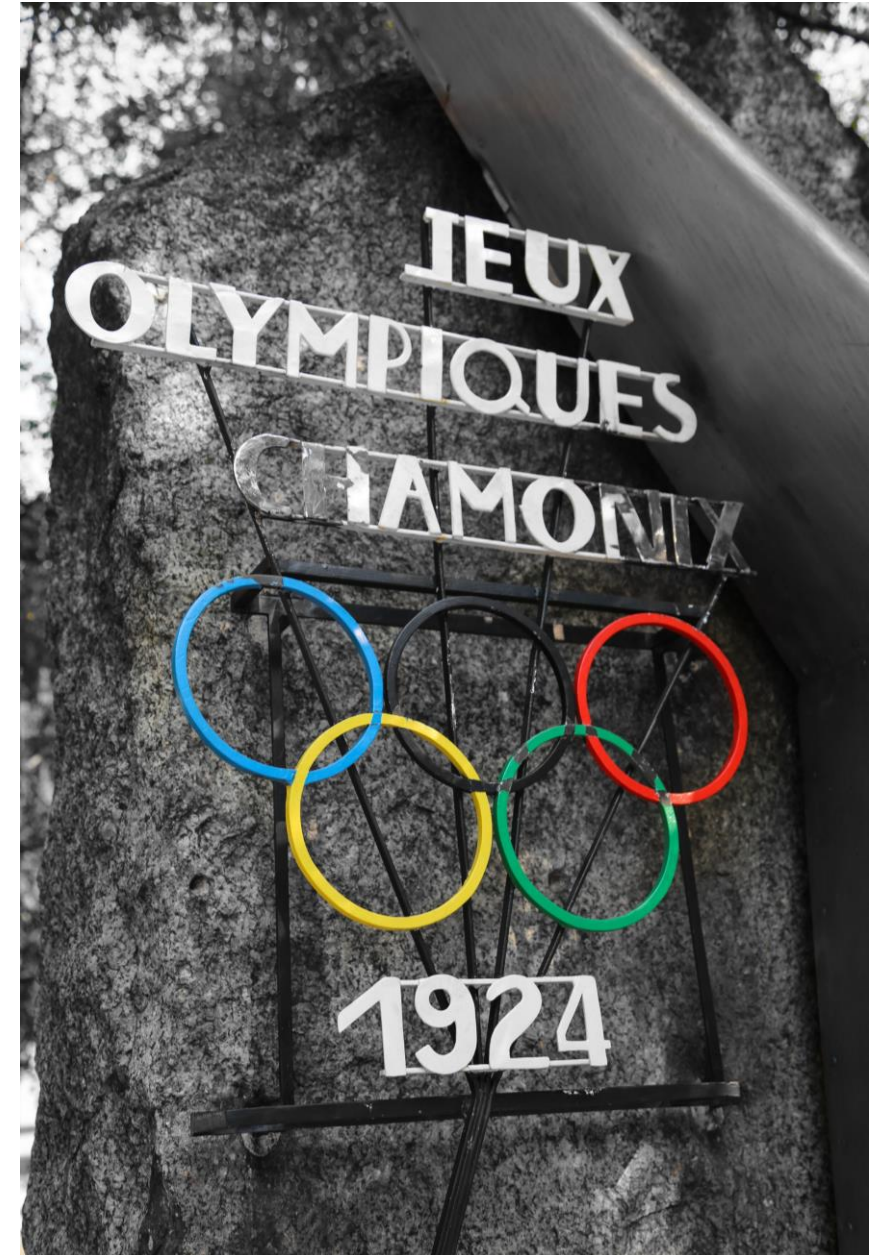


Chamonix

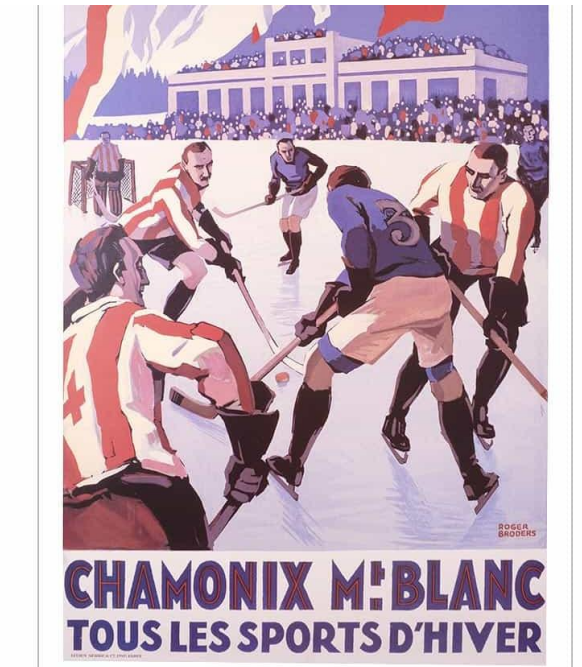




- Elles accueillent d'abord **une clientèle très privilégiée** issue de **l'aristocratie** et de la **haute bourgeoisie** européenne (ex: famille Rothschild à Megève), se développent à partir d'un **noyau villageois** bénéficiant d'un **accès en train**. Elles sont parfois désignées par l'appellation de **villages-stations**.
- Leur organisation spatiale montre un essor touristique greffé sur un **village existant**, situé dans **la vallée** à une **altitude moyenne (entre 900 et 1500m)**. Les **équipements** nécessaires à **l'hébergement** et aux **loisirs** de cette clientèle aisée y sont repérables et occupent une position centrale : **grands hôtels, chalets luxueux, casino, théâtre** et la **gare ferroviaire**. Ce type d'organisation est caractéristique des stations de **Chamonix** (berceau mondial de l'alpinisme, premiers jeux olympiques d'hiver en 1924) ou de **Megève**.



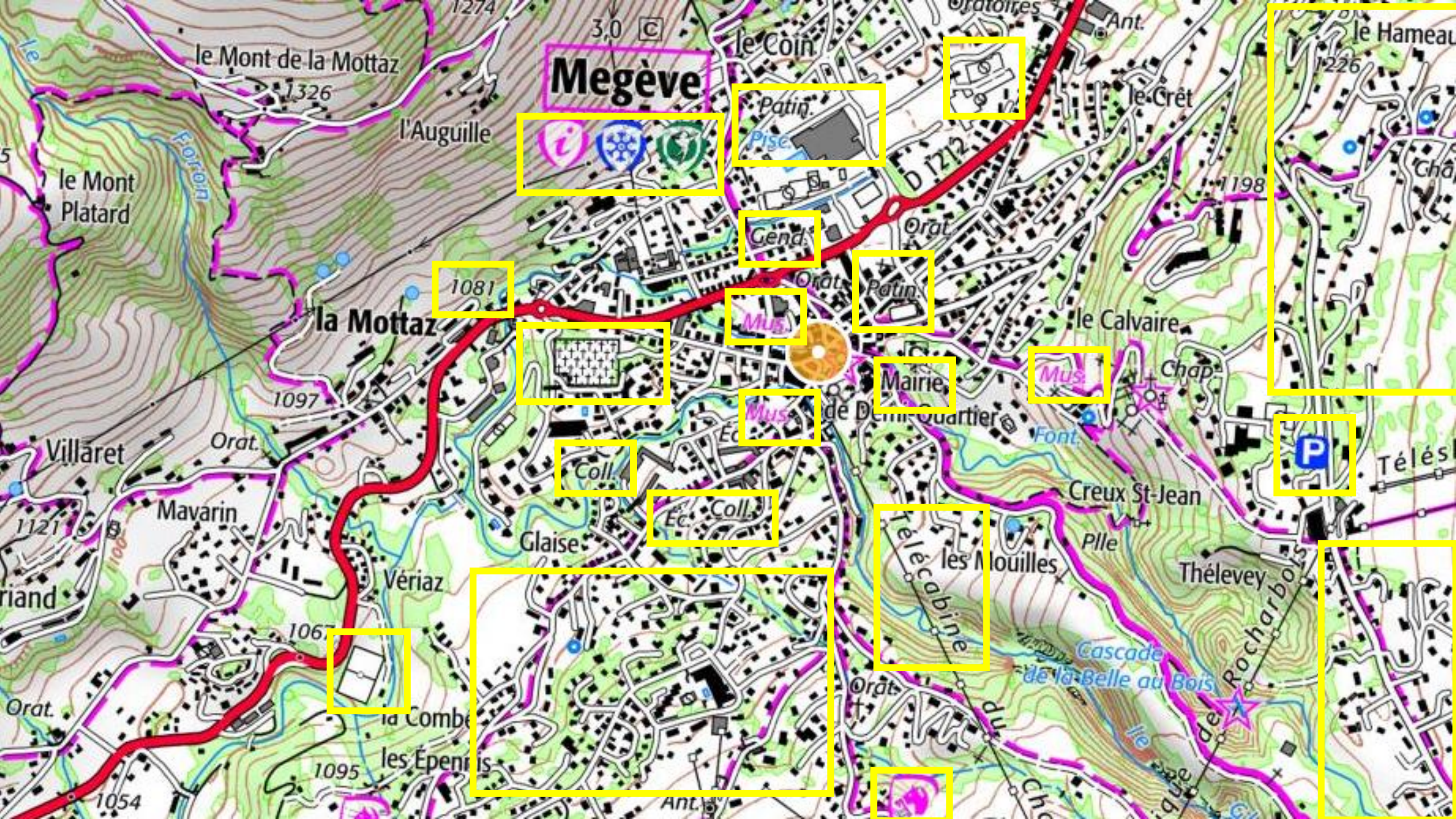
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France





CHAMONIX PALACE

Chamonix: c'est une des stations de **première génération** les plus célèbres : **les premiers jeux olympiques d'hiver y ont été organisés en 1924**. L'organisation spatiale de ce type de station apparaît avec des bâtiments dont les formes rappellent **les chalets et l'architecture villageoise savoyarde**, mais aussi une **architecture plus massive et urbaine**, comme **le Grand Hôtel construit au XIXème siècle pour accueillir les premiers alpinistes fortunés français et européens**. A l'arrière-plan se déploie **le paysage majestueux des sommets alpins**, tandis que **la station est située dans la vallée à moyenne altitude**.



Megève





Les stations de deuxième génération (1930-1950) : vers une pratique élargie des sports d'hiver.

- Alors que la pratique des sports d'hiver s'élargit à **l'ensemble de la bourgeoisie**, une **deuxième génération de stations de sports d'hiver** apparaît dans les années **1930-1950** pour accueillir cette clientèle **moins fortunée** mais **toujours privilégiée** et **plus nombreuse**.
- Ces stations affirment **leur vocation sportive**, elles sont surtout situées dans **les Alpes (Courchevel, l'Alpe d'Huez, les Deux Alpes, Méribel, Praloup)**, à l'exception de **Luchon-Superbagnères** dans les Pyrénées.



Les Deux Alpes



L'Alpe d'Huez



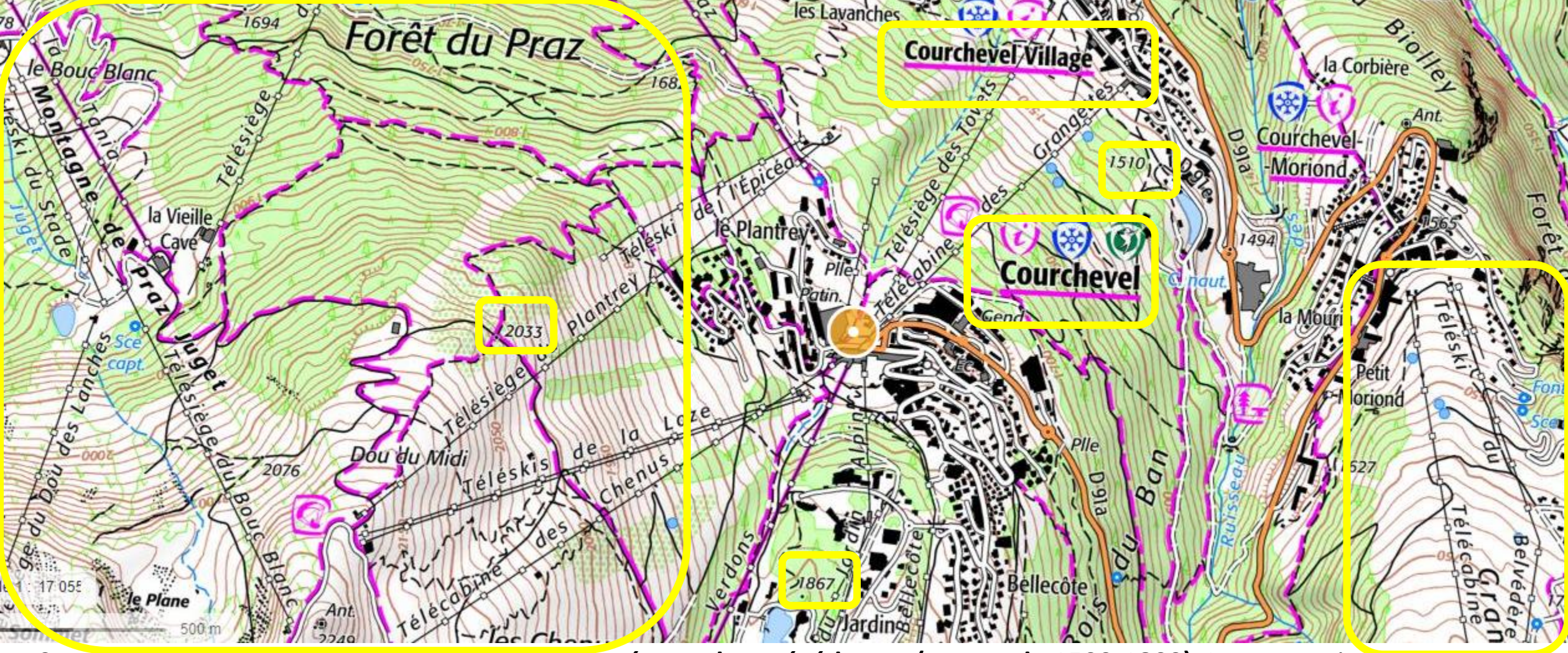
Méribel



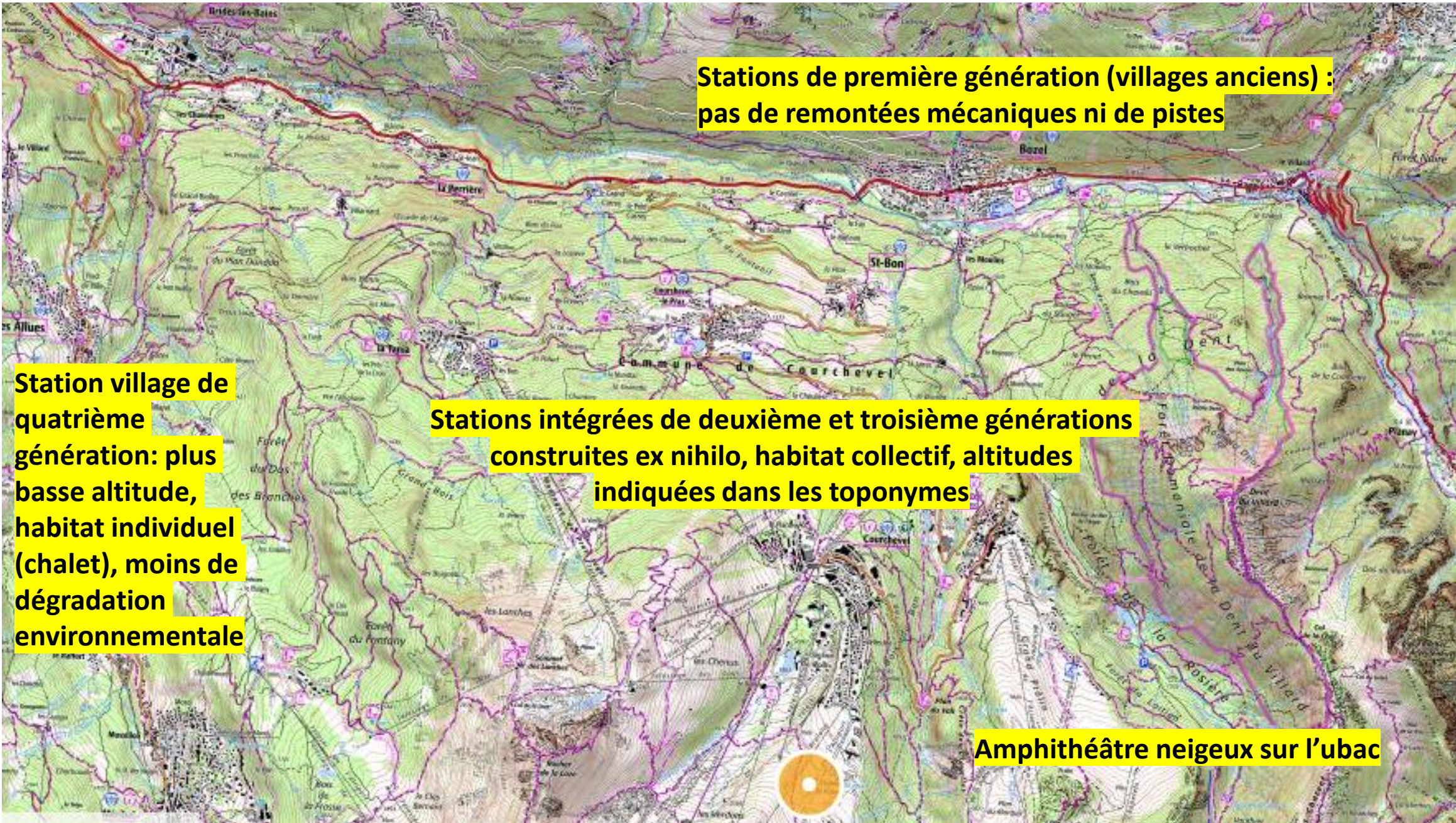
Praloup



Courchevel



Ces stations sont situées à **une altitude plus élevée que les précédentes (autour de 1500-1800)**. Leur organisation spatiale évolue, la **station se distingue davantage du noyau villageois**. Le bâti est constitué de **chalets complétés par de petits immeubles en copropriété** et des **hôtels moins luxueux**. A partir de **l'émergence du ski comme activité touristique** (première moitié du XXème siècle), la **neige devient une ressource essentielle**, entraînant **une inversion des logiques spatiales**. En effet, alors que les installations humaines avaient traditionnellement privilégié **les vallées plus plates et les adrets plus ensoleillés**, ce sont désormais **les ubacs, plus enneigés car à l'ombre**, qui sont recherchés pour aménager des **pistes de ski**.



Stations de première génération (villages anciens) :
pas de remontées mécaniques ni de pistes

Station village de
quatrième
génération: plus
basse altitude,
habitat individuel
(chalet), moins de
dégradation
environnementale

Stations intégrées de deuxième et troisième générations
construites ex nihilo, habitat collectif, altitudes
indiquées dans les toponymes

Amphithéâtre neigeux sur l'ubac

La mise en valeur touristique de la vallée de Courchevel



Courchevel



- [Courchevel - Saint Bon station des années 30 – YouTube](#)
- [Courchevel - Epopée des Tovets à la Saulire – YouTube](#)
- [Courchevel - 60 ans d'exception de 1946 à 2006 – YouTube](#)



Luchon-Superbagnères : une exemple de station de deuxième génération dans les Pyrénées.

La station est construite en 1912, dans les Pyrénées. La station thermale de Bagnères-de-Luchon est située dans la vallée à 600 m d'altitude, elle est accessible au début du XXème siècle grâce aux chemins de fer du Midi. La station de ski est située à plus de 1800m et accessible de la ville par une télécabine.



Les stations de troisième génération et le Plan Neige (1964-1977) : vers une massification des sports d'hiver

1964 - 1977 LE PLAN NEIGE

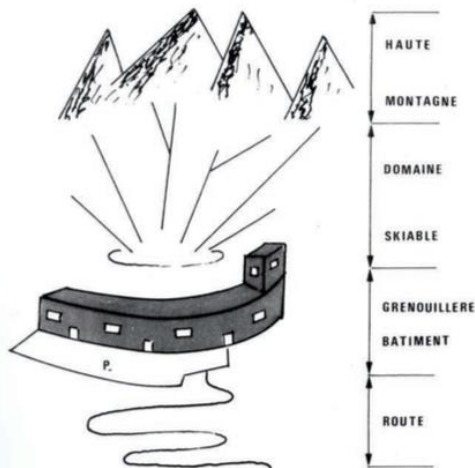
Des dizaines de stations construites du jour au lendemain, le ski développé comme une industrie, l'exploitation accélérée et autoritaire de l'or blanc : le Plan Neige a forgé les sports d'hiver tels qu'on les connaît encore aujourd'hui.

Par Gilles Modica

De 1964 à 1977, des stations champignon-nent dans les alpages et des tours, des barres d'immeubles, des grands ensembles, des «paquebots» créent un loisir de masse: les sports d'hiver. Un plan d'aménagement à la française, décidé par une Commission Interministérielle pour l'Aménagement Touristique de la Montagne (C.I.A.T.M.), financé directement ou indirectement par la Caisse des dépôts et consignations, et organisé par son bras armé, la Société Centrale d'Équipement du Territoire (S.C.E.T.) vient orchestrer le tout : le Plan Neige, unique dans les annales de l'or blanc.

UN ALPINISTE AU SERVICE DU PLAN NEIGE

Guido Magnone (1917-2012) ne fut pas seulement un grand alpiniste (face ouest des Drus, Fitz Roy, Makalu) et le fondateur de l'U.C.P.A. (Union des Centres de Plein Air). Déterminé sur le terrain, Magnone le fut autant dans sa carrière d'administrateur et ses différents postes ou missions d'expert du tourisme, imaginatif, ténace, ambilieux, dans la force de l'âge et de l'expérience, Guido Magnone possédait un registre très large de compétences. On sait son parcours d'alpiniste. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il fut un des meilleurs instruments du Plan Neige, une recrue de choix pour la Caisse des dépôts qui lui confia des missions de repérage en haute montagne. Des missions parfois lourdes de conséquences. Partisan enthousiaste de l'aménagement du territoire et de l'industrie du ski, Magnone mit toute son expérience d'alpiniste au service des technocrates, des architectes et des ingénieurs du Plan Neige. Près de cinquante études sur tout le territoire en quinze ans, un examen complet et consciencieux de tous les reliefs de l'Hexagone, depuis les



sommets de la Savoie ou de la Haute-Savoie (Maurienne, Tarentaise) aux ballons des Vosges, aux crêtes du Jura, aux grands plateaux granitiques (Montlouis) et sierras karstiques des Pyrénées (Arette), à la chaîne des Puy dans le Massif central, aux versants du Mercantour et du Haut-Var.

▲ Plan schématisé d'une station intégrée.
Pourquoi les sports d'hiver ? Mythologies et pratiques.
J.P. Guédin & H. Gurnuchian, éditions Glaciolab,
Institut de géographie alpine, 1978

Montagnes Magazine#449



▲ A Flaine, la quête d'une nouvelle architecture vite rattrapée par la ville.
Photo : P. Veyret, 1971

Montagnes Magazine#449

La pratique des sports d'hiver se démocratise durant les Trente glorieuses, nécessitant des aménagements de plus en plus importants. C'est dans ce contexte qu'apparaissent **les stations de troisième génération** planifiées par **l'Etat** dans le cadre du **Plan Neige (1964-1977)** élaboré par la Commission Interministérielle pour l'aménagement touristique de la montagne **(CIAM)**.

L'acteur principal de ce plan d'aménagement est **l'Etat** qui finance et réalise les **infrastructures de communication**, mais délègue **aux communes** la **viabilisation des terrains**, et confie à des **promoteurs privés** la **construction immobilière** dans le cadre d'un partenariat public-privé



Flaine

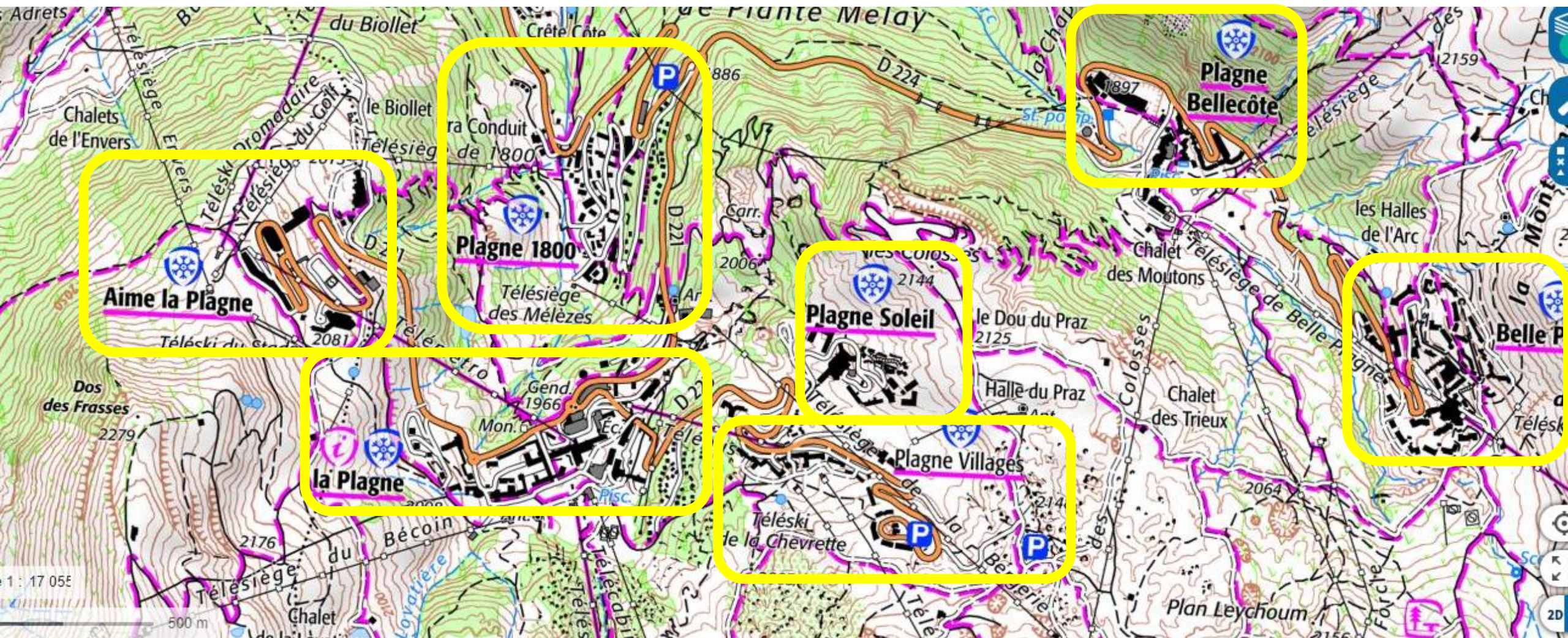


La Plagne

Aime-La Plagne

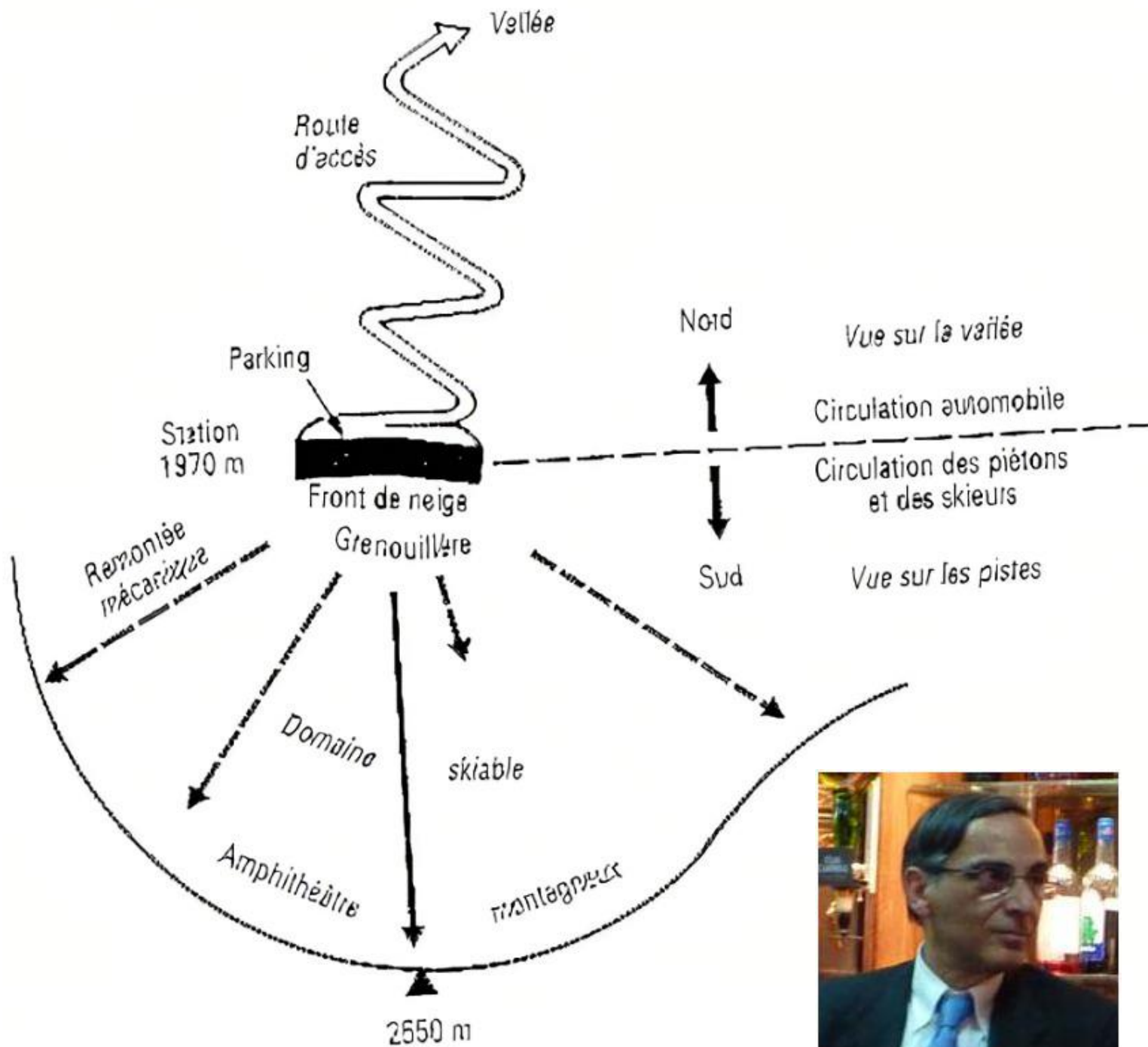


En vingt ans, plus de 40 stations dont 20 nouvelles sont aménagées dans les Alpes (ex: **les Arcs, La Plagne, Tignes, Flaine, Val Thorens, Avoriaz, Les Ménuires, Isola 2000**) qui disposent désormais d'une capacité d'hébergement de près de 550 000 lits. Ces stations sont dédiées à un **tourisme de masse** et accueillent **une clientèle plus populaire**, elles sont parfois qualifiées d'« **usines à ski** ».



Les Ménuires





Leur **organisation spatiale**, étudiée par le géographe **Rémy Knafo**, est très différente des précédentes stations. Elles sont complètement **disjointes des noyaux villageois** car elles sont situées à **haute et très haute altitude (plus de 1800 m)**, souvent dans un **amphithéâtre montagneux** permettant de bénéficier d'un **bon ensoleillement en adret**, et d'un **vaste domaine skiable en ubac**.

L'accès ne se fait plus par le rail mais par la **route**. Les stations sont reliées aux grands axes autoroutiers de la vallée par des routes de montagne qui aboutissent à de **vastes parkings** situés au pied des pistes.

R.Knafo, Les stations intégrées de sports d'hiver dans les Alpes françaises, 1978

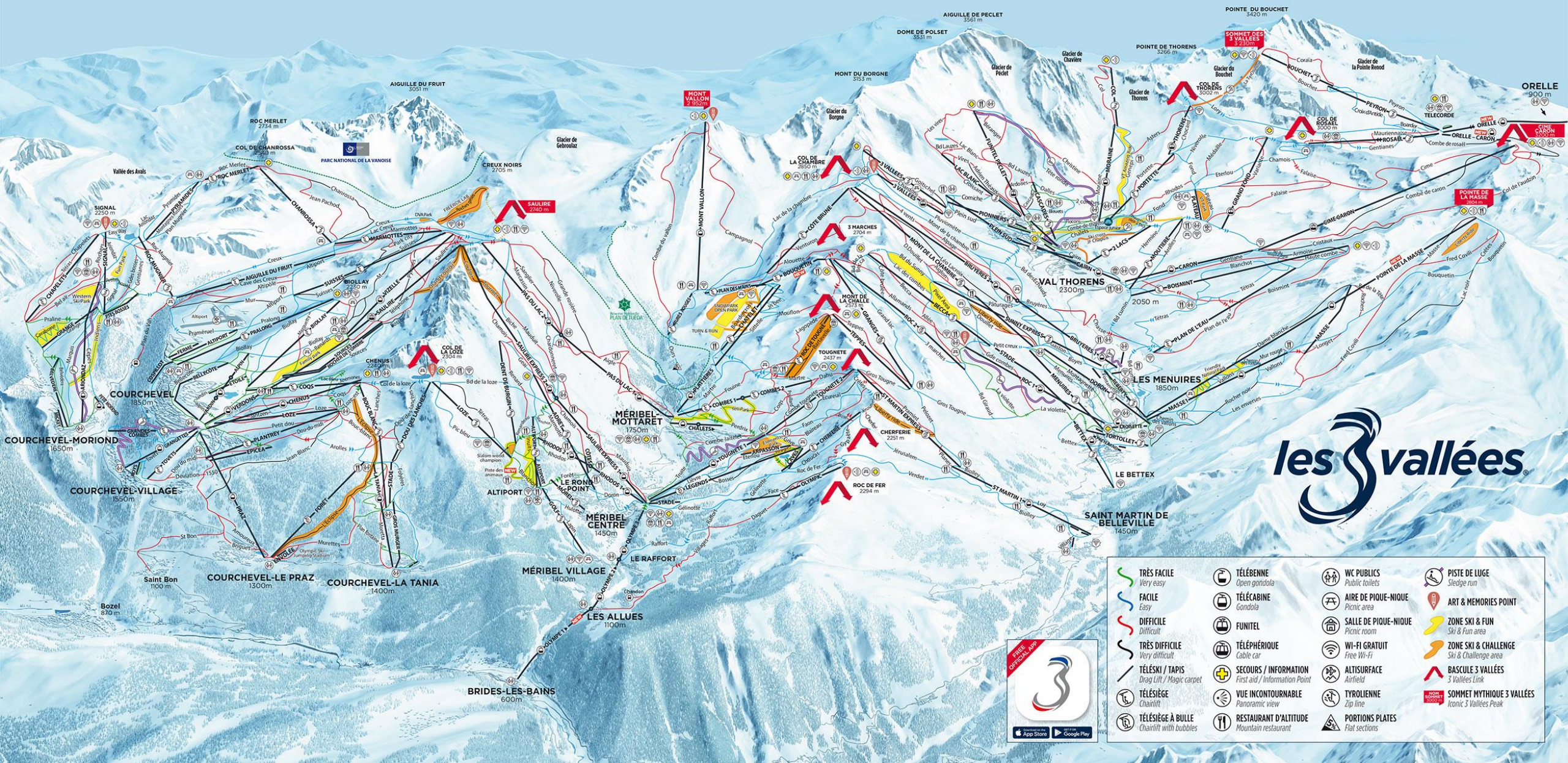
Les Arcs



La Plagne

- Enfin, dans une logique de « **stations intégrées** » ou « **stations skis aux pieds** », elles sont conçues pour que les **hébergements touristiques** soient situés à **proximité immédiate des équipements de loisirs** (patinoires, restaurants, commerces, location de skis, boîtes de nuit) et **des pistes de ski**. C'est ainsi que les **immeubles résidentiels donnent directement sur la grenouillère**, c'est-à-dire l'esplanade encore appelée **front de neige** d'où partent les **remonte-pentes** qui **permettent d'accéder au domaine skiable** parfois relié à ceux des stations voisines (ex: Domaine des Trois-Vallées relint Méribel, Courchevel, Val Thorens et les Ménuires).





les 3 vallées

- | | | | |
|---|--|-------------------------------------|--|
| TRÈS FACILE
Very easy | TÉLÉBENNE
Open gondola | WC PUBLICS
Public toilets | PISTE DE LUGE
Sledge run |
| FACILE
Easy | TÉLÉCABINE
Picnic area | AIRE DE PIQUE-NIQUE
Picnic area | ART & MEMORIES POINT |
| DIFFICILE
Difficult | FUNITEL | SALLE DE PIQUE-NIQUE
Picnic room | ZONE SKI & FUN
Ski & Fun area |
| TRÈS DIFFICILE
Very difficult | TÉLÉPHÉRIQUE
Cable car | WI-FI GRATUIT
Free Wi-Fi | ZONE SKI & CHALLENGE
Ski & Challenge area |
| TÉLÉSKI / TAPIS
Drag Lift / Magic carpet | SECOURS / INFORMATION
First aid / Information Point | ALTISURFACE
Airfield | BASCULE 3 VALLÉES
3 Vallées Link |
| TÉLÉSIÈGE
Chairlift | VUE INCONTOURNABLE
Panoramic view | TYROLIENNE
Zip line | SOMMET MYTHIQUE 3 VALLÉES
Iconic 3 Vallées Peak |
| TÉLÉSIÈGE À BULLE
Chairlift with bubbles | RESTAURANT D'ALTITUDE
Mountain restaurant | PORTIONS PLATES
Flat sections | |

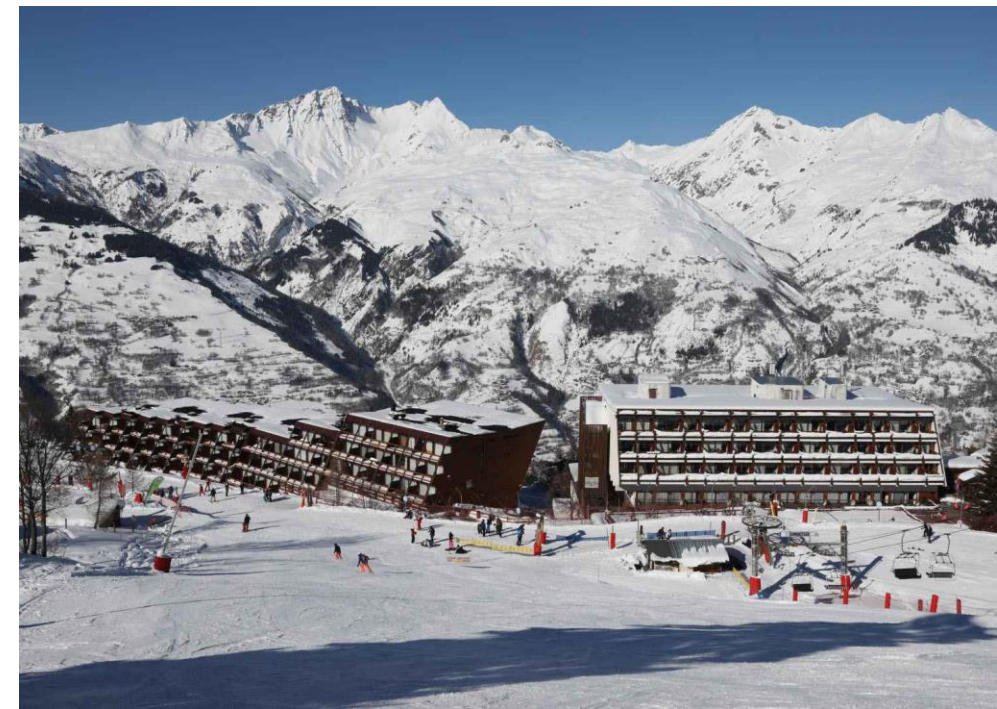


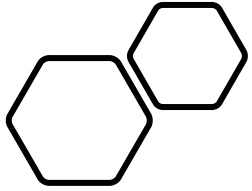
- Les stations elles-mêmes sont aménagées comme des **espaces urbains** : une architecture massive de barres et de tours et un **grand nombre de lits (20 000 à 30 000 par station)**, des places et des rues. L'architecture de ces stations a été soignée et confiée à **des architectes de renom des années 1970** : Laurent Chappis, Gérard Chervaz, **Marcel Breuer**. Si bien que les formes architecturales qui évoquent plutôt aujourd'hui des grands ensembles, étaient à l'origine à la **pointe de la modernité et de l'innovation architecturale**.

Marcel Breuer, architecte-urbaniste de Flaine



Charlotte Perriand, architecte les Arcs





- Sous l'influence du Plan Neige mis en œuvre dans les Alpes, le modèle des **stations intégrées** s'est diffusé aux autres massifs français disposant d'altitudes suffisantes, comme dans **les Pyrénées** (Font-Romeu Pyrénées 2000, Peyragudes, Gourette, Ax 3 Domaines, Piau-Engaly) et dans le **Massif central** (le Lioran, Super-Besse).



Gourette



Piau-Engaly



Le Lioran



Axe 3 Domaines

L'ANTI-STATION INTÉGRÉE

Thermes, sports d'hiver, tourisme actif : sur quel miser ? Depuis 1808, date de création des bains, Saint-Gervais a diversifié son offre touristique à son rythme propre, profitant de sa situation géographique exceptionnelle. Aux antipodes des stations intégrées, sorties ex nihilo du plan Nîme des années 1960, le Haut-Savoie ne s'apparente-t-elle pas plutôt à certaines stations suisses ou autrichiennes ? Panorama complet de son histoire touristique.

P our en être sûr, Saint-Gervais-Bains sans guêler de ses deux prestigieuses voisines, Chamonix-Mont-Blanc et Megève ? Trois ans après l'une culture fertile, à la destinée inégale, comme cela arrive souvent : une alnée glorieuse. Chamonix, internationalement connue depuis la première ascension du mont Blanc en 1786 ; une cadette, sous les feux de l'actualité depuis qu'en 1921 la baronne de Habsbourg y a jeté ses dévotionnels, et entre les deux, géographiquement et historiquement, Saint-Gervais-en-Bains, qui dut se contenter de la découverte d'eaux thermales en 1806. Du reste, la toponymie dit bien les choses : Chamonix obtint du Conseil d'Etat le droit de s'appeler officiellement «Chamonix Mont-Blanc» en 1921, peut-être en compensation de n'avoir

pu s'approprier la totalité du mont Blanc, dans le sud-est de 1858. La lumière des sommets pour Chamonix et le débouché d'une vallée en gorgée pour Saint-Gervais ? De cette place stratégique, il est resté pour les Saint-Gervaisiens, en dépit d'un net enrichissement lié au développement touristique, un sentiment d'exclusion.

Le temps semble désormais travailler pour Saint-Gervais, comme pour la tenue de la fête, car la commune possède de solides atouts, qu'elle exploite à son rythme, avec une culture du décalage, sinon du retard : sa situation géographique, remarquable, lui permet de dominer la haute montagne glaciale d'un côté, avec le massif du Mont-Blanc à l'est, et la montagne à vaches de l'autre côté, avec le mont d'Ardoune et le val de Megève. En outre, la commune s'étend sur une dénivellation record de 4238 mètres (2834 mètres pour Chamonix) et seulement 1458 pour Megève, entre le bassin de Sallanches et le sommet du mont Blanc, ce qui lui vaut de sérieux problèmes de circulation, mais aussi une réserve foncière très supérieure à ses voisines qui élargit le champ de ses possibilités.

Ainsi, entre la vallée de Chamonix qui a progressivement construit par son l'an pouvait le faire le compte près de 60 000 lits touristiques pour environ 8 700 habitants) et Megève dont la décroissance de la population est préoccupante (moins 2 132 habitants en trente-quatre ans, pour 43 000 lits touristiques),

Saint-Gervais n'était pas si isolée que plus tard les villages et hameaux de la commune, même si on était le centre administratif. Sans l'accès du téléphérique, la commune n'a pu développer son potentiel touristique sans perdre totalement son aspect d'alpage.

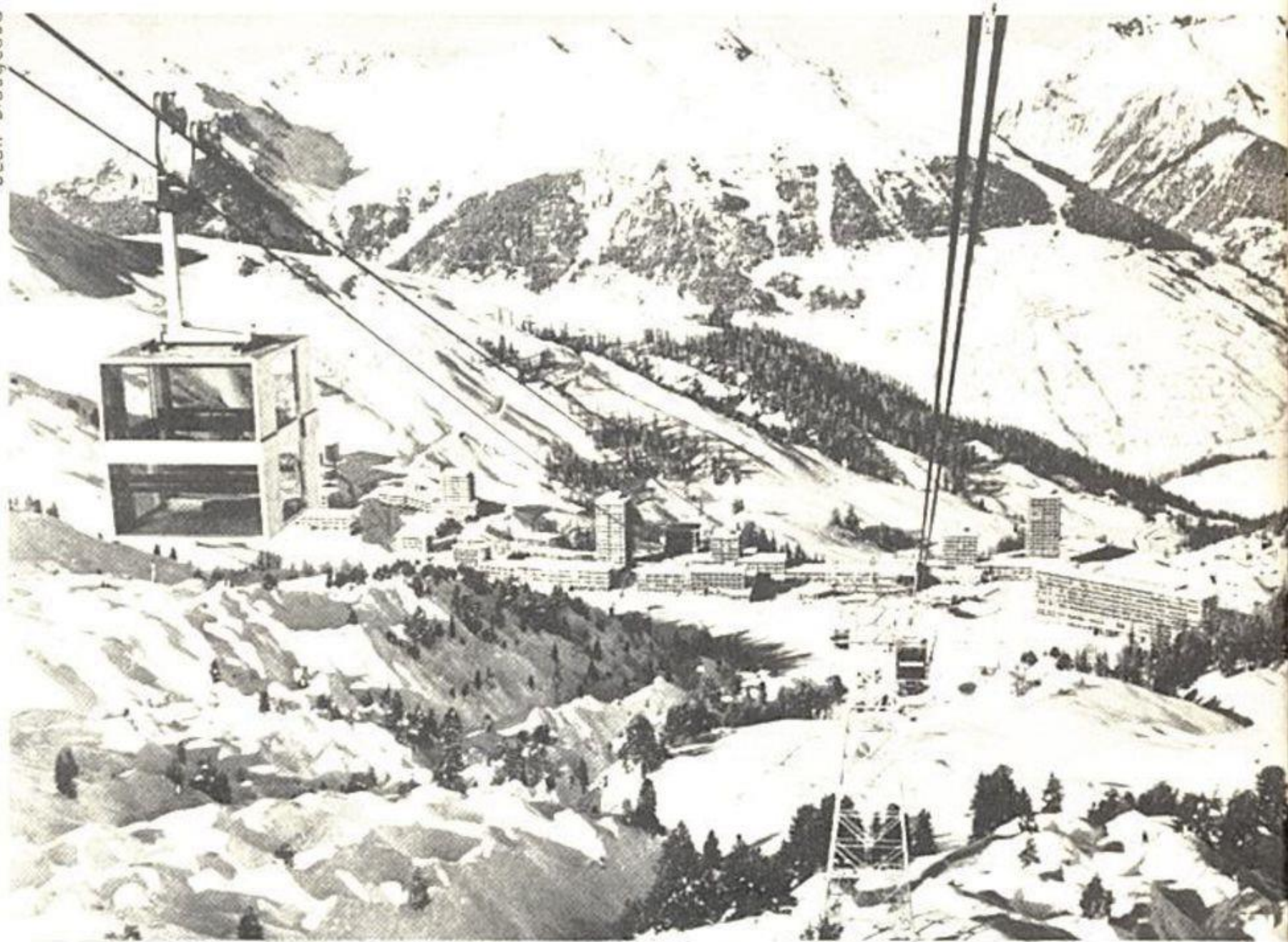
Photo : Boris Boudier
Source : Michel Lacroix
et Jean Jumeau

L'ANTIQUE
HEMI-KENOU
PROFANEUR D'ARTS
de géographie, université
Paris 7 - Parisien-Savoyard
Lecteur du journal
en particulier de montagne
Globe de descente d'été
sur les glaciers intérieures
de Saint-Gervais
1990-1996. Ces notes
de recherche actives,
parfois comme dominées,
à été traités, dans le contexte
d'une zone de réputation
de la montagne touristique
dans le plan national d'intérêt
pour l'économie, afin de réfléchir
au devenir de cette montagne.



L'Espresso 4/12 • 4

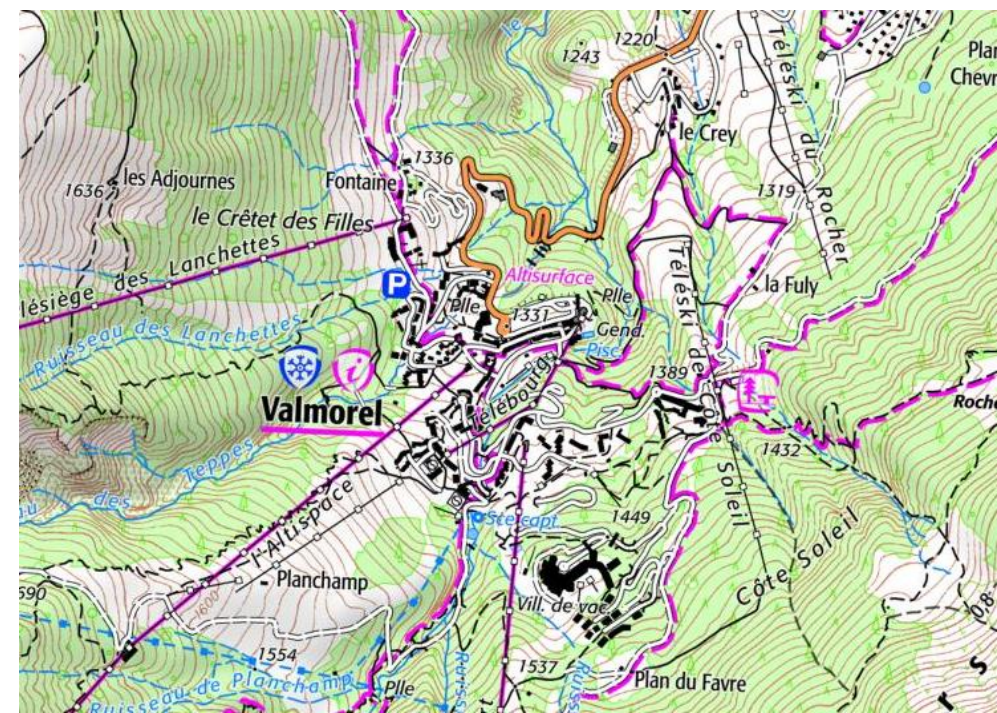
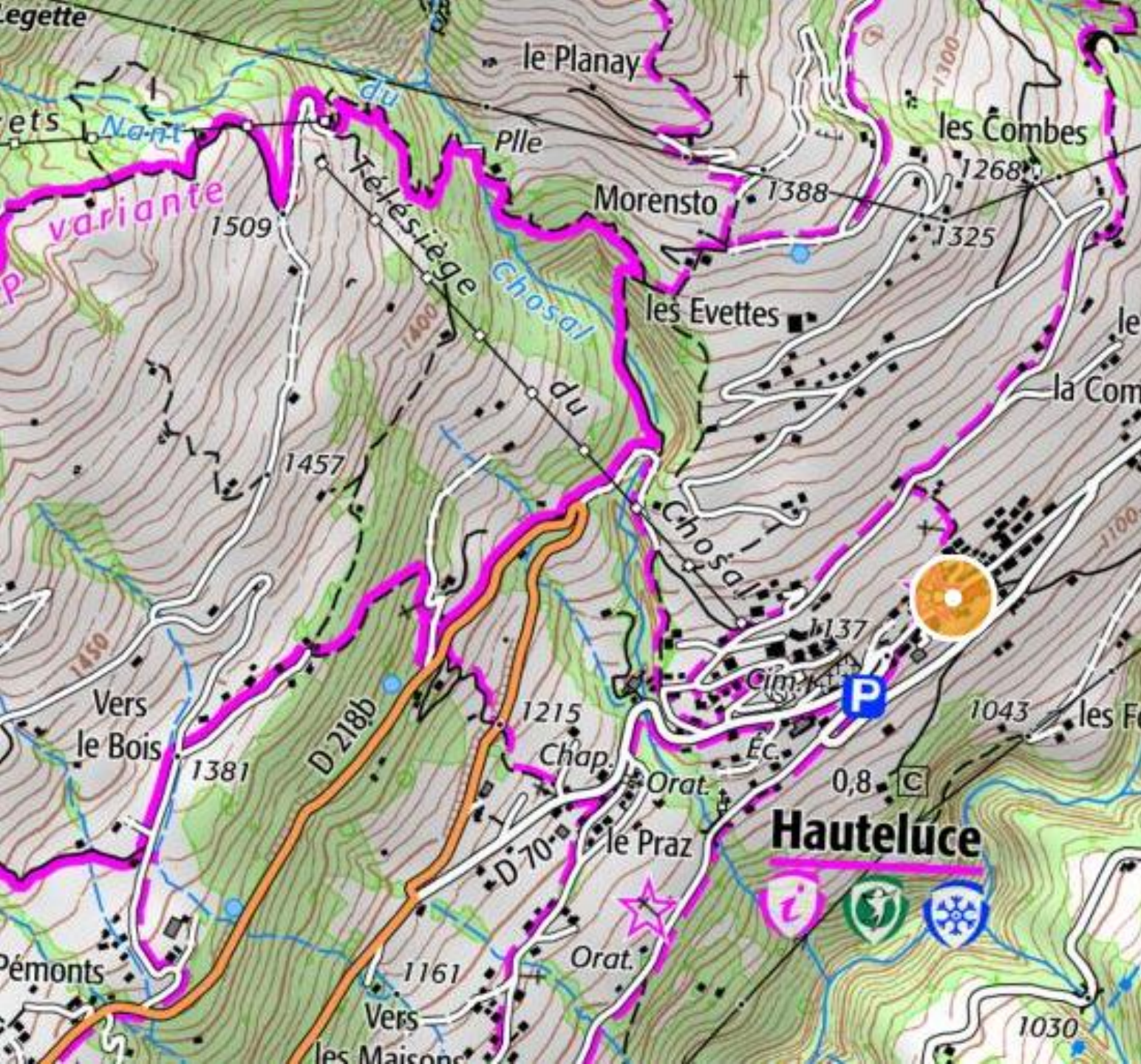
masse génère des **ressources**, crée des **emplois** et **redynamise les régions de montagne**, dont la neige longtemps assimilée à une contrainte est désormais qualifiée d'«**or blanc**». Cependant, **les stations de troisième génération** sont aujourd'hui confrontées à un certain **rejet de ce modèle de tourisme de masse**, dont les formes très urbaines évoquent les grands ensembles de banlieue, qui est désormais **accusé de dégrader l'environnement montagnard**. Depuis les années 1990, une part grandissante des touristes se détournent de ces « usines à ski » et recherchent un **environnement architectural et paysager plus traditionnel**.



LA PLAGNE.

Le plus difficile à trouver : une âme.







Valmorel l'été



En tant que 1er réseau d'écotourisme de France, les communes labellisées Stations Vertes s'engagent à développer **un tourisme respectueux, à impacts positifs, que ce soit pour l'humain, pour la nature, pour l'environnement et la préservation des terroirs.**

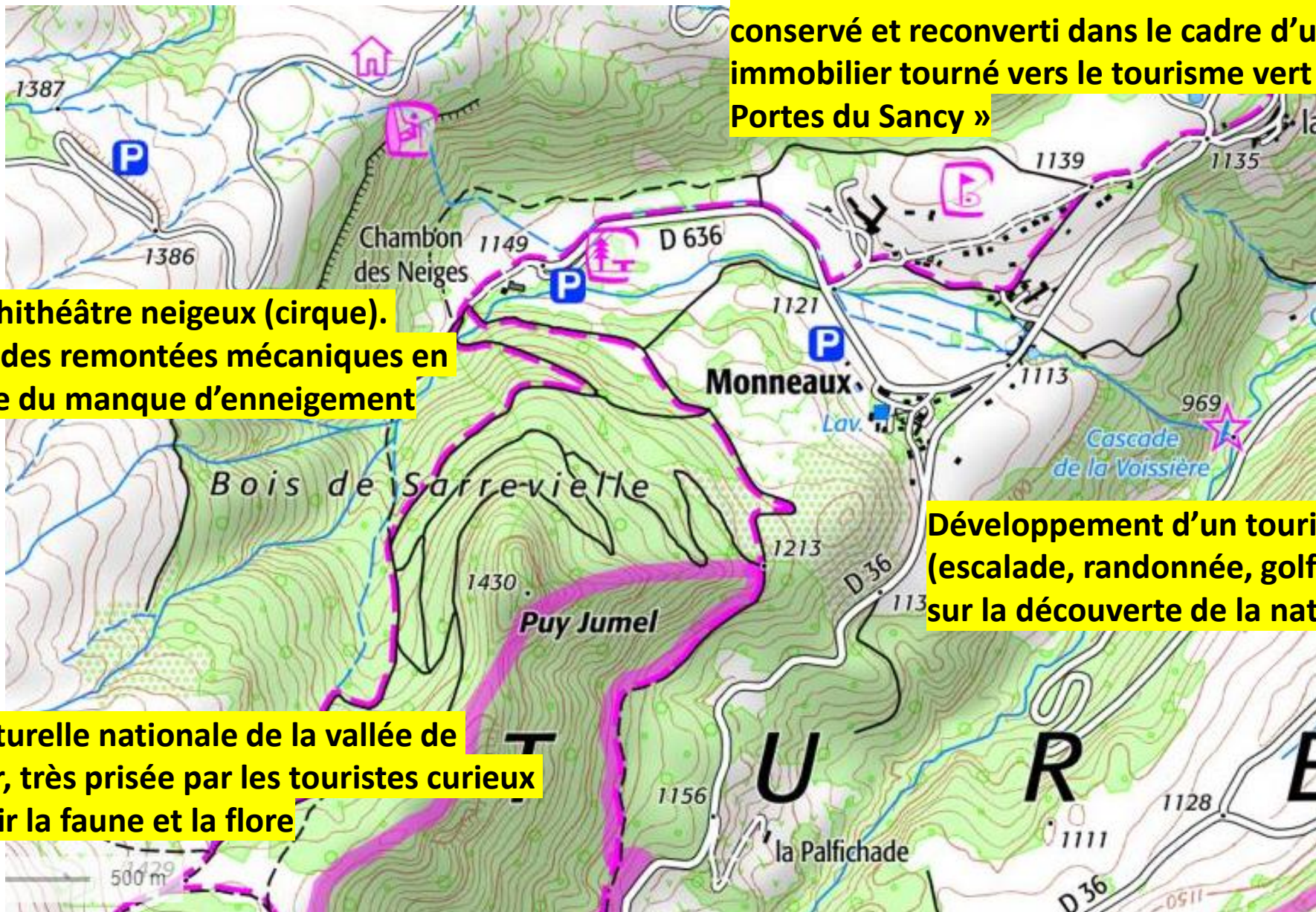
Les principales caractéristiques des **stations de quatrième génération** sont les suivantes :

- Un retour aux **altitudes moyennes** à proximité des **villages existants**,
- La construction de **chalets à l'allure traditionnelle** mieux intégrés dans le **paysage montagnard** et plus soucieux de la **préservation des sites**,
- La **multiplication de l'offre de loisirs**. Les stations de quatrième génération proposent en outre des **activités touristiques qui ne sont pas uniquement des sports d'hiver**. Cette diversification des activités vers un **tourisme vert et/ou culturel** conduit à **limiter la saisonnalité** puisque **la fréquentation ne se réduit pas à la période d'enneigement**.
- Une **accessibilité** essentiellement **routière**.
- **Un lieu d'hébergement qui peut être plus éloigné des pistes**.
- **Un domaine skiable souvent plus éclaté** et commun à différentes petites stations situées en fonds de vallées et reliées entre elles.

Beaucoup moins renommées que les grandes stations alpines, ces stations-villages ont cependant vu leur clientèle croître fortement depuis les années 1990. Ces stations recherchent **des labels de durabilité** tels que celui de « **station verte** » car leur attractivité est moins fondée sur les qualités de leur domaine skiable que sur un **éco-tourisme** mettant en valeur **l'environnement**.

- La conception des stations de quatrième génération a visé à mieux intégrer les enjeux de durabilité liés à la mise en tourisme des montagnes françaises:
- Des enjeux de **durabilité sociale**: saisonnalité et précarité des emplois (peu qualifiés et faiblement rémunérés), renchérissement du foncier et de l'immobilier qui impacte les conditions de logement des habitants permanents.
- Des enjeux **de durabilité économique ensuite**: la pérennité de l'économie régionale basée sur l'exploitation de « l'or blanc » est fragilisée par les prévisions en matière de réchauffement climatique (recours de plus en plus fréquent à l'enneigement artificiel et nécessité de réorienter et/ ou diversifier les activités vers d'autres formes de tourisme).
- Enfin il faut noter les enjeux de **durabilité environnementale**: la question de la gestion de la ressource en eau est prioritaire du fait du recours de plus en plus systématique aux canons à neige pour compenser la diminution de l'enneigement. Les nombreux réservoirs d'eau destinés à les alimenter sont visibles sur les cartes. Les canons à neige consomment en effet énormément d'eau, au moment où elle est la plus rare en montagne (en hiver). Par ailleurs, on ignore les conséquences sur les milieux des substances chimiques ajoutées à l'eau pour accélérer la formation des flocons. Ainsi, même si l'eau est abondante en montagne, la pression sur la ressource est très forte, notamment durant la haute-saison touristique, et génère des tensions pour satisfaire les besoins (eau potable pour la vie domestique, alimentation des canons à neige, production d'hydroélectricité).





Ancienne station de ski : le bâti de la station a été conservé et reconverti dans le cadre d'un projet immobilier tourné vers le tourisme vert « Les Portes du Sancy »

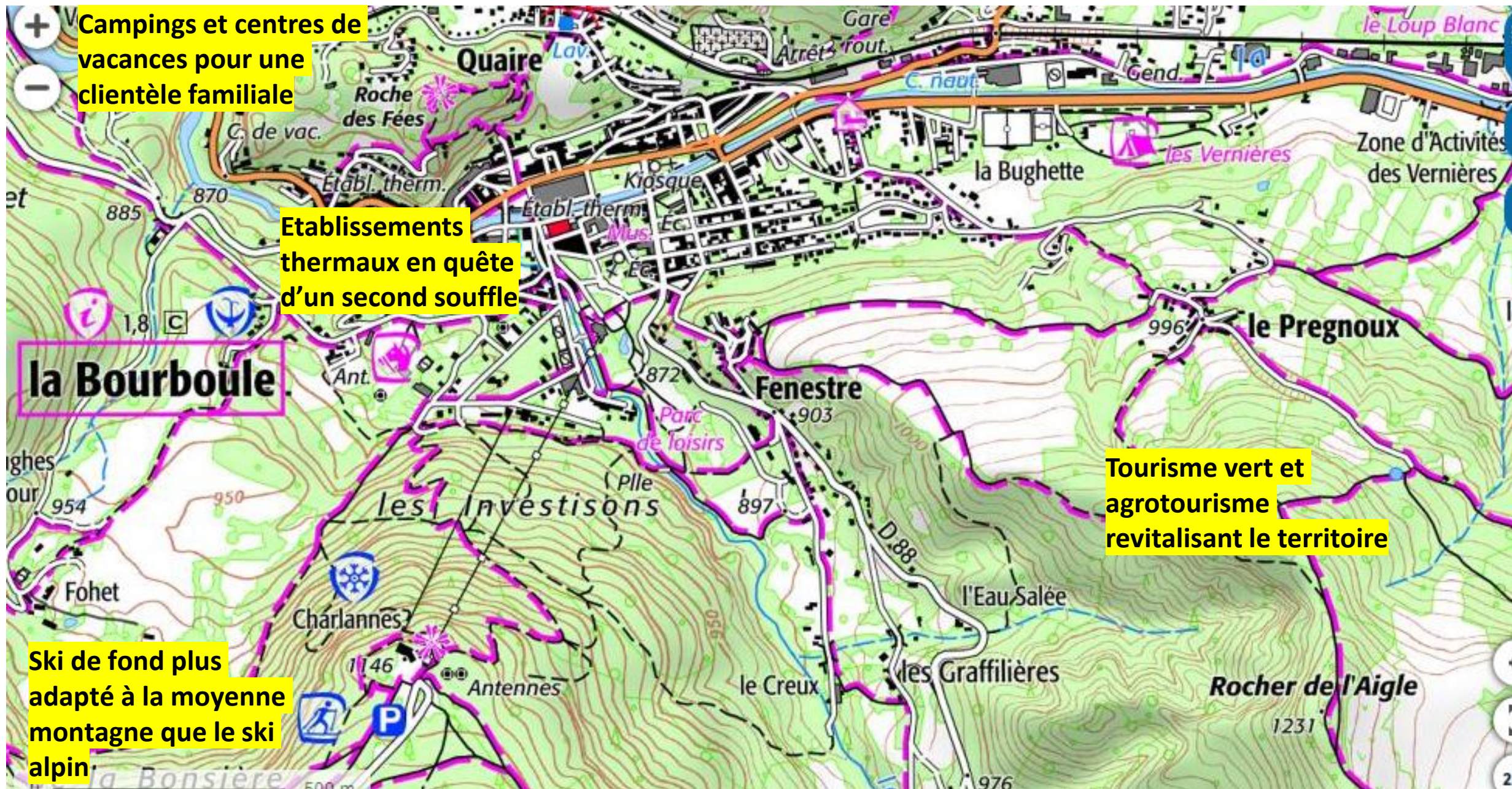
Ancien amphithéâtre neigeux (cirque).
Démontage des remontées mécaniques en 2008 à cause du manque d'enneigement

Développement d'un tourisme vert (escalade, randonnée, golf-cross) fondé sur la découverte de la nature (cascades)

Réserve naturelle nationale de la vallée de Chaudefour, très prisée par les touristes curieux de découvrir la faune et la flore

Chambon-des-Neiges dans le Massif central en Auvergne : du tourisme hivernal au tourisme vert



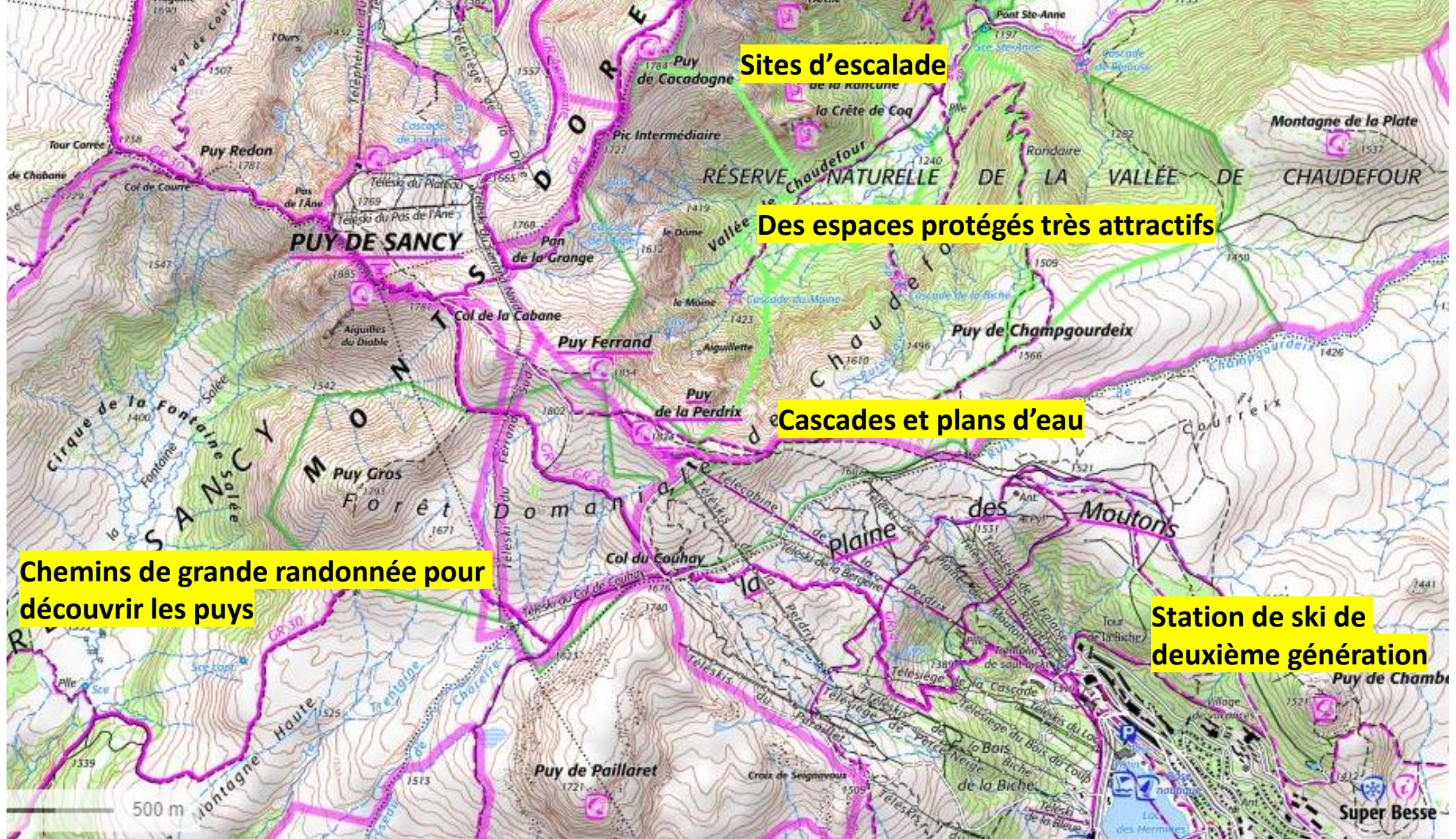


La Bourboule : une station de moyenne montagne en cours de revitalisation ?



La Bourboule





Sites d'escalade

Des espaces protégés très attractifs

Cascades et plans d'eau

Chemins de grande randonnée pour découvrir les puys

Station de ski de deuxième génération

Le Puy de Sancy et : une diversification des pratiques touristiques pour éviter la déprise rurale



Le Puy de Sancy

Super Besse





Laruns



Eaux-Bonnes

Introduction

I. L'espace montagnard : les caractéristiques d'un espace de circulation et de passage

I.1 Les caractéristiques de l'espace montagnard

I.2 Un espace de circulation et de passage

II. Le renouvellement des activités en montagne

II.1 L'agriculture de montagne

II.2 Une activité industrielle ancienne en mutation

II.3 De l'or blanc au tourisme vert : quel avenir pour le tourisme en montagne ?

III. Les espaces montagnards : des espaces fragiles dont la protection peut s'avérer conflictuelle

III. 1 Des dispositifs de protection multiscalaires

La France compte **10 parcs nationaux et 1 projet de parc, celui des forêts de Champagne-Bourgogne.**

Les Parcs nationaux couvrent **60 728 km²**, soit 9,5% du territoire.

Parc national des forêts de Champagne-Bourgogne

- Doit être officialisé en novembre 2019.
- 250 000 ha. (max.)



Parc national des Écrins

- Mars 1973
- 92 000 ha.

Parc national des Cévennes

- Sept. 1970
- 93 500 ha.

Parc national des Pyrénées

- Depuis mars 1967
- 45 700 ha.

Parc national de la Vanoise

- Juil. 1963
- 74 100 ha.

Parc national du Mercantour

- Août 1979
- 68 000 ha.

Parc amazonien de Guyane

- Fév. 2007
- 2 millions ha.

Parc national des Calanques

- Depuis avr. 2012
- 43 500 ha.
- 8 500 ha.

Parc national de Port-Cros

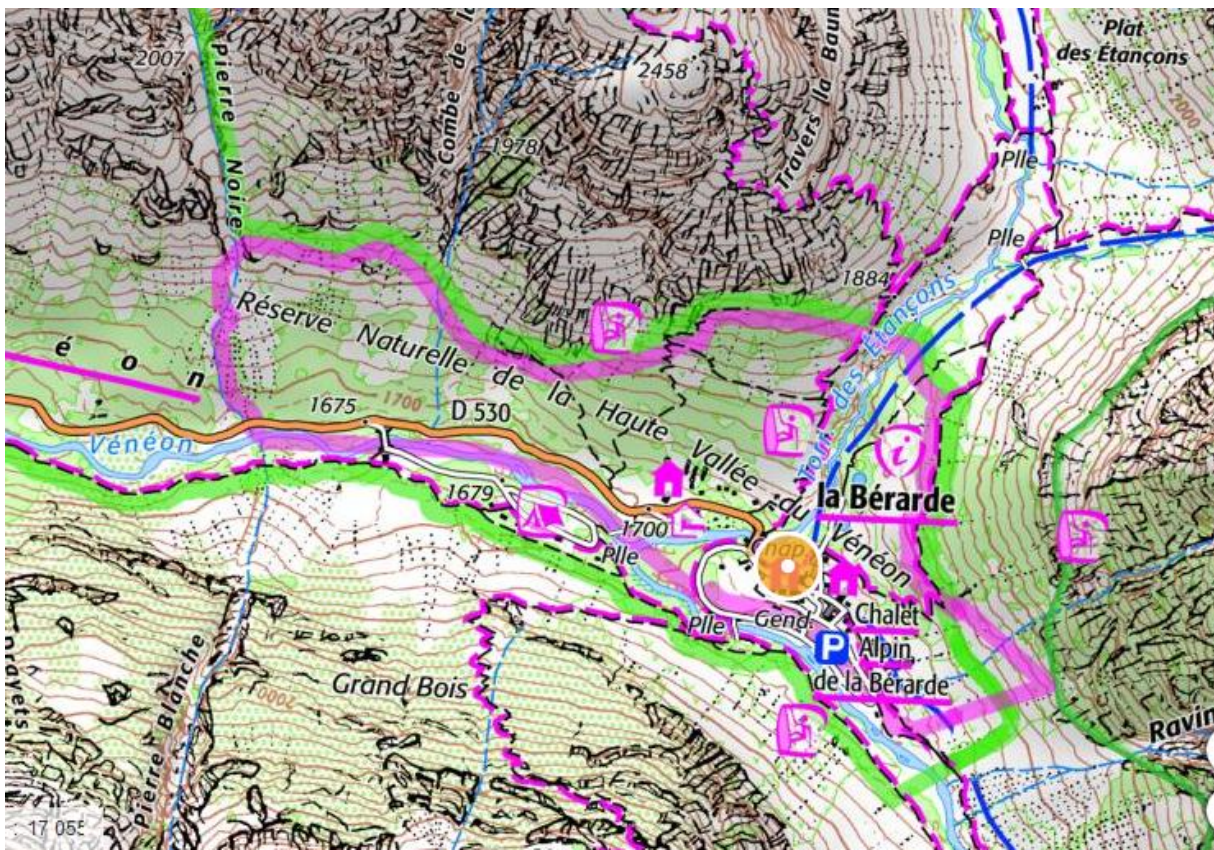
- Depuis déc. 1963
- 2950 ha.
- 1671 ha.

A l'échelle nationale, la mise en tourisme et la préservation des milieux montagnards ont été, pour l'essentiel, pensés par **les mêmes acteurs - l'Etat et les collectivités locales - à la même période - les années 1960-1970 - dans une logique initiale de complémentarité et non de concurrence.**

En effet, la beauté des paysages, la diversité de la faune et de la flore et la spécificité des savoir-faire traditionnels constituent aussi des facteurs favorables à la fréquentation touristique.

- En réalité, le souci de préservation du milieu montagnard est même plus ancien, car dès 1860 la **loi de restauration des terrains de montagne (loi RTM)** lutte contre l'érosion en reboisant les pentes. La surexploitation des forêts et le **surpâturage** entraînaient alors **des phénomènes de torrencialité** causant des **dégâts importants**. Cette mission de reboisement, aujourd'hui confiée à l'ONF, est toujours d'actualité.

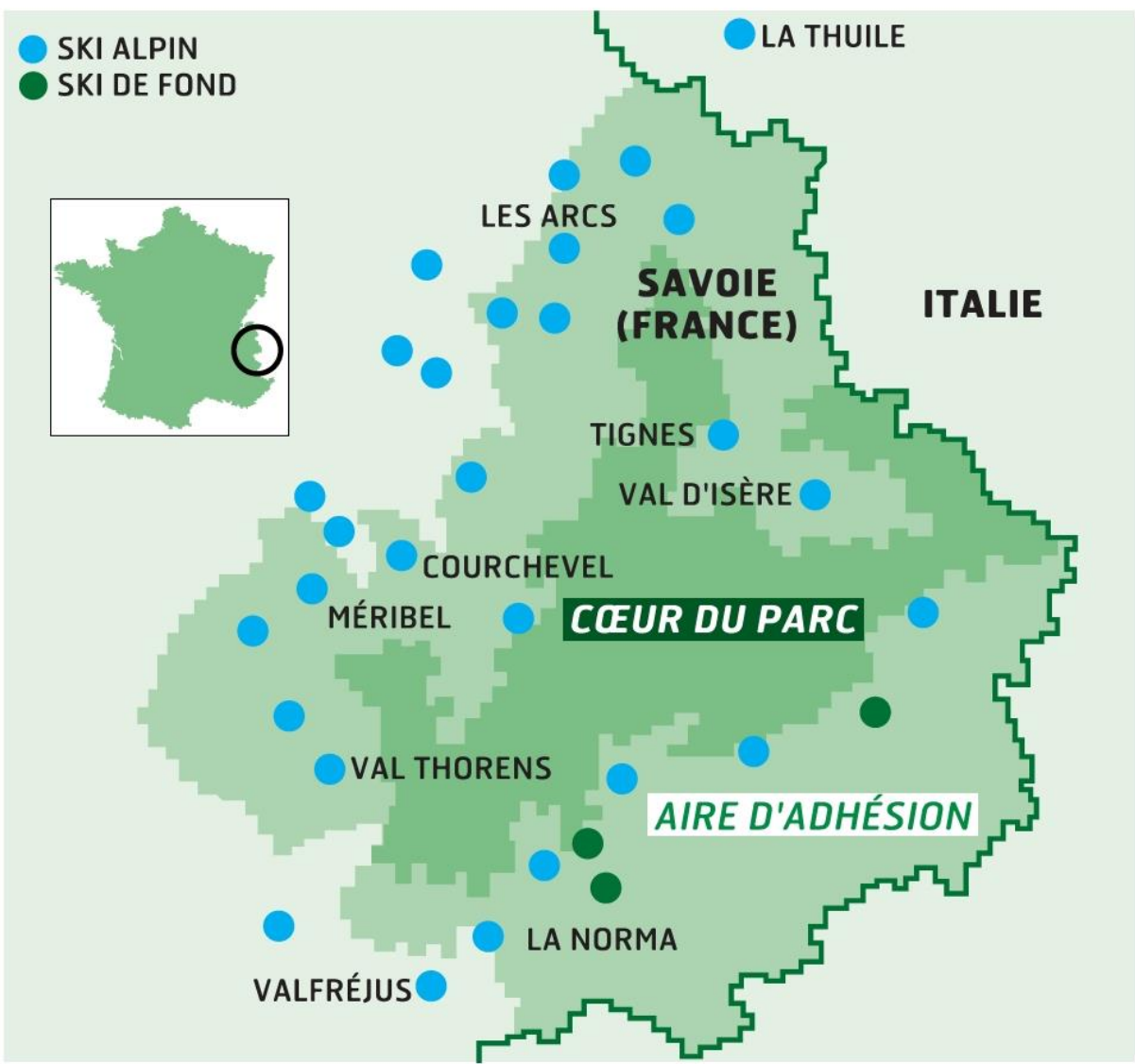




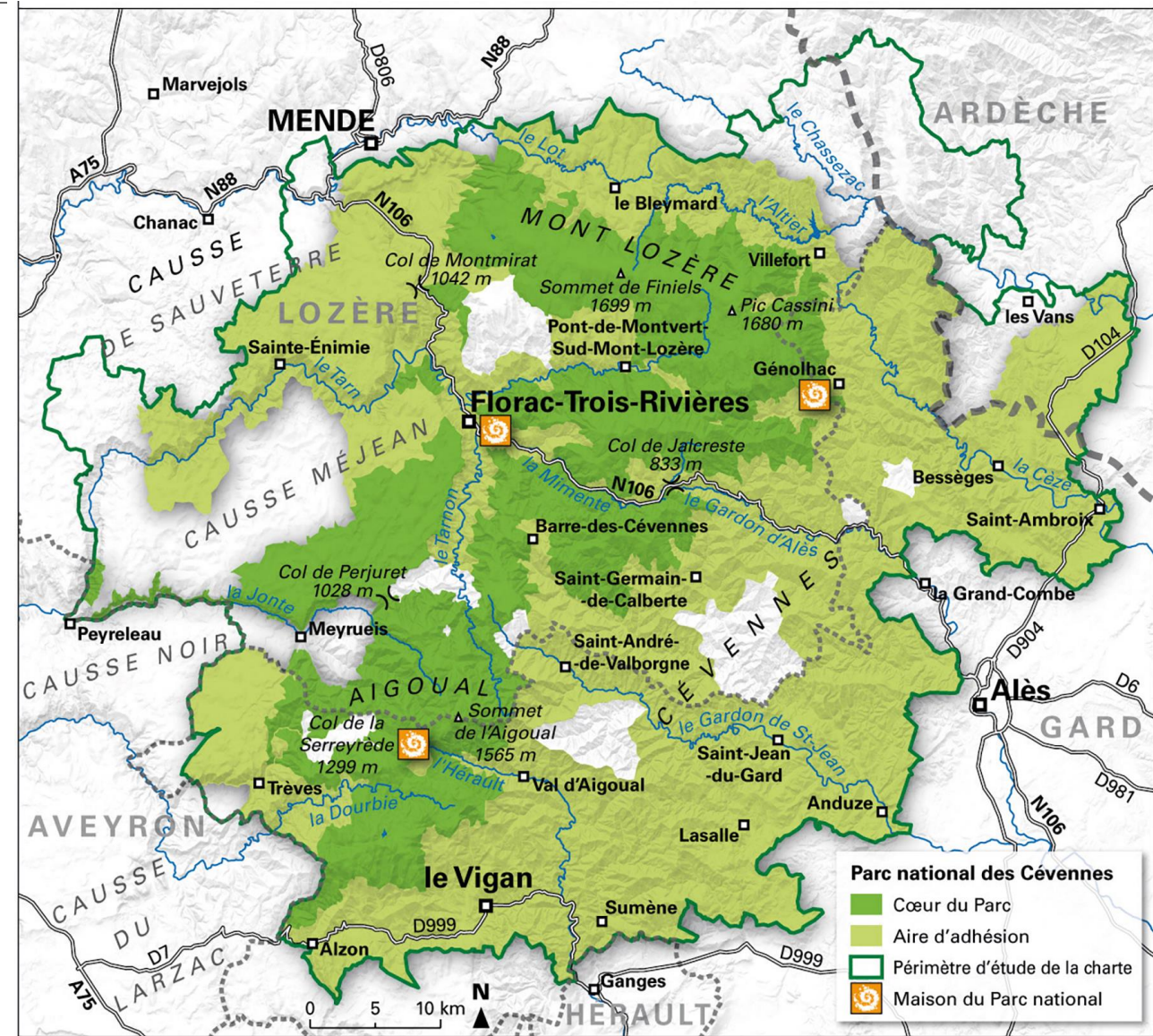
La Bérarde, Oisans, Isère (PNN des Ecrins)

- Dès **1914**, sous l'impulsion du CAF et d'associations naturalistes, l'administration des Eaux et Forêts crée le **parc national de la Bérarde en Isère**.
- L'idée est reprise en **1963** avec la création du **premier parc naturel dans le massif de la Vanoise**.
- Inspirés des grands parcs américains et préconisés par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), ces territoires de protection visent à **préserver la faune, la flore et le domaine minéral dans la zone « cœur de parc »** tout en **conciliant les activités économiques dans l'aire optimale d'adhésion** où elles sont autorisées.
- Relevant de la compétence de **l'Etat** et régis par une charte d'une durée de 15 ans, **les PN sont plus contraignants et plus « préservationnistes » que les PNR créés en 1967** et placés sous l'autorité des **Régions**. Le premier est celui de **la Vanoise** dans les Alpes du Nord en **1963**. Aujourd'hui 6 PNN sur les 10 existants protègent des territoires montagnards : **les PN de la Vanoise, des Ecrins et du Mercantour dans les Alpes, des Pyrénées, des Cévennes dans le sud du Massif central, et du parc ultramarin de la Réunion**.

LES STATIONS DE SPORTS D'HIVER DE L'ESPACE VANOISE



IDÉ / SOURCE : PARC NATIONAL DE LA VANOISE



Sources : PNC, IGN BDTOP® / Édition : parc_national_des_cevennes_petit_v2.ai / © Parc national des Cévennes - août 2020

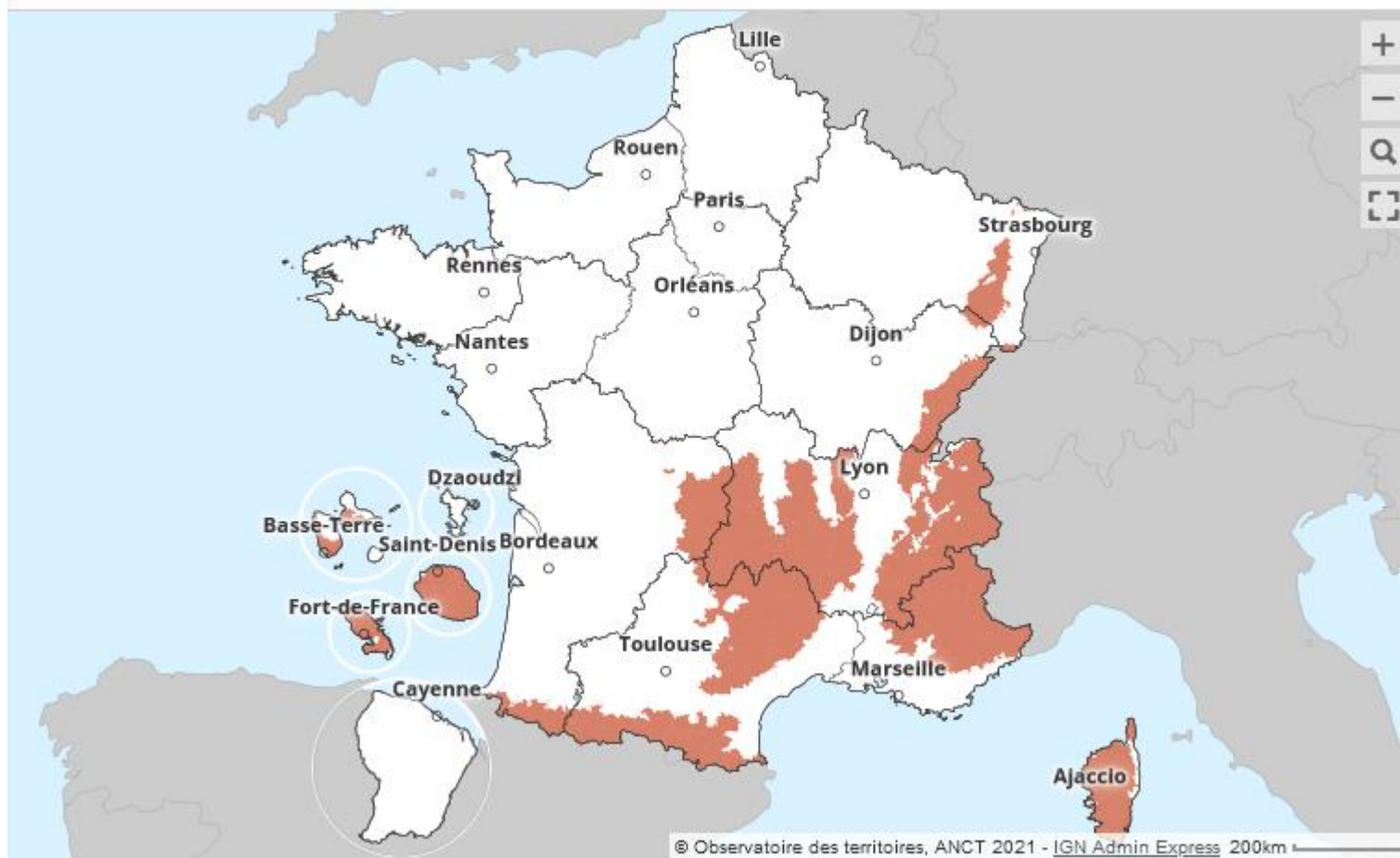


UN NOUVEAU PACTÉ ENTRE LA NATION ET LA MONTAGNE

LOI n° 2016-1888 du 28 décembre 2016
de modernisation, de développement et de protection
des territoires de montagne

- Ces dispositifs sont complétés par des réserves naturelles nationales ou régionales (Corse) ou des arrêtés préfectoraux de protection du biotope comme le lac de Saint-Point dans le Jura.
- Par ailleurs, la **directive Montagne (1977)**, après les excès du Plan Neige (1964-1977) qui a conduit à la bétonisation des espaces montagnards, **interdit les constructions de nouvelles stations en sites vierges** au-delà de **1600 m dans les Alpes** et au-delà de **1400 m dans les Pyrénées**.
- Mal vécue par les populations qui l'ont perçue comme une restriction au développement local, cette directive est assouplie par la loi relative au développement et à la protection de la montagne, plus communément appelée **loi Montagne en 1985**. Elle **limite l'urbanisation des massifs puisqu'elle n'est autorisée qu'en continuité avec les bourgs et les villages existants**, elle confirme également **le reboisement** et prévoit des **aides aux agriculteurs de montagne** : aides à l'installation pour les jeunes, aides à la création d'associations foncières pastorales visant à protéger les terrains agricoles et les pâturages. **La nouvelle loi Montagne adoptée en 2016** confirme ces orientations.
- Un **Conseil national de la Montagne** est également créé pour décider des objectifs et des projets qui permettront le **développement local et la protection** des neuf massifs identifiés (Alpes, Corse, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges, Massif de la Guadeloupe, massif des Hauts-de-la-Réunion, massif de la Martinique). Il s'agit de **redonner la maîtrise du développement local aux habitants et de permettre une diversification des activités économiques, sans nuire à la protection de l'environnement**.

1 Communes classées en zone de montagne (zonage urbanisme)



D'après la loi Montagne (1985), la **qualification d'une commune en zone de montagne** dépend de **son handicap** calculé à partir de **son altitude, de sa pente et du climat**.

Le **critère moyen d'altitude est de 700 mètres** mais la corrélation des trois éléments l'amène à 600 mètres dans les Vosges et à 800 mètres dans les Alpes du Sud

A ce jour, **une commune française sur 6 est en zone de montagne**, ce qui équivaut à **30% du territoire métropolitain** et représente **10 millions d'habitants**.

LA LOI MONTAGNE

LOI RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT
ET À LA PROTECTION DE LA MONTAGNE

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, ELLE
PERMET UN AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE COHÉRENT
ET DURABLE TOUT EN PRÉSERVANT
LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ

5000

COMMUNES CONCERNÉES

1 COMMUNE SUR 6 EN ZONE DE MONTAGNE

30%

DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN
EST OCCUPÉ PAR DES MASSIFS MONTAGNEUX

15%

LA POPULATION FRANÇAISE VIVENT DANS LES
MASSIFS MONTAGNEUX

PRÉSERVATION DES RIVES DES PLANS D'EAU

MOINS DE 1000 HECTARES

PROTECTION SUR UNE DISTANCE DE 300 MÈTRES À COMPTER DE LA RIVE
SAUF EXCEPTION PRÉVUE PAR LE PLU
(EXCEPTION POUR LES BÂTIMENTS AGRICOLES, FORESTIERS,
ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SCIENTIFIQUES, DE LOISIRS)

PLUS DE 1000 HECTARES

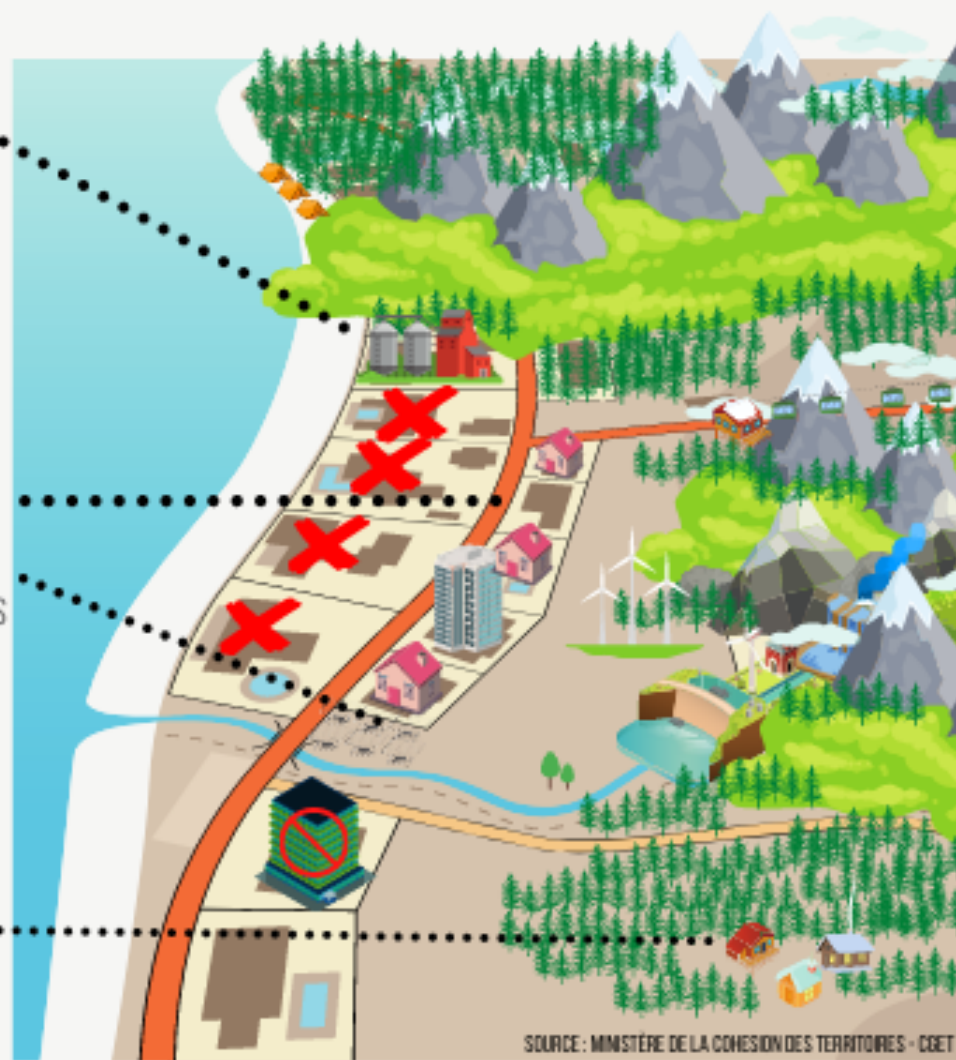
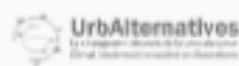
PROTECTION SELON UNE MÉTHODOLOGIE DE CALCUL ET
UNE ANALYSE CARTOGRAPHIQUE DE L'ÉTAT
LA LOI LITTORAL S'APPLIQUE ÉGALEMENT

RESPECTER LE PRINCIPE D'URBANISATION EN CONTINUITÉ DE L'EXISTANT

PRIVILÉGIER LES CENTRALITÉS ET LES DENTS CREUSES
EXCEPTIONS AU CAS PAR CAS POUR LES ACTIVITÉS AGRICOLES,
SERVICES PUBLICS, STECAL, INSTALLATIONS OU ÉQUIPEMENTS
PUBLICS INCOMPATIBLES AVEC LE VOISINAGE DES ZONES HABITÉES
(ÉNERGIES RENOUVELABLES)

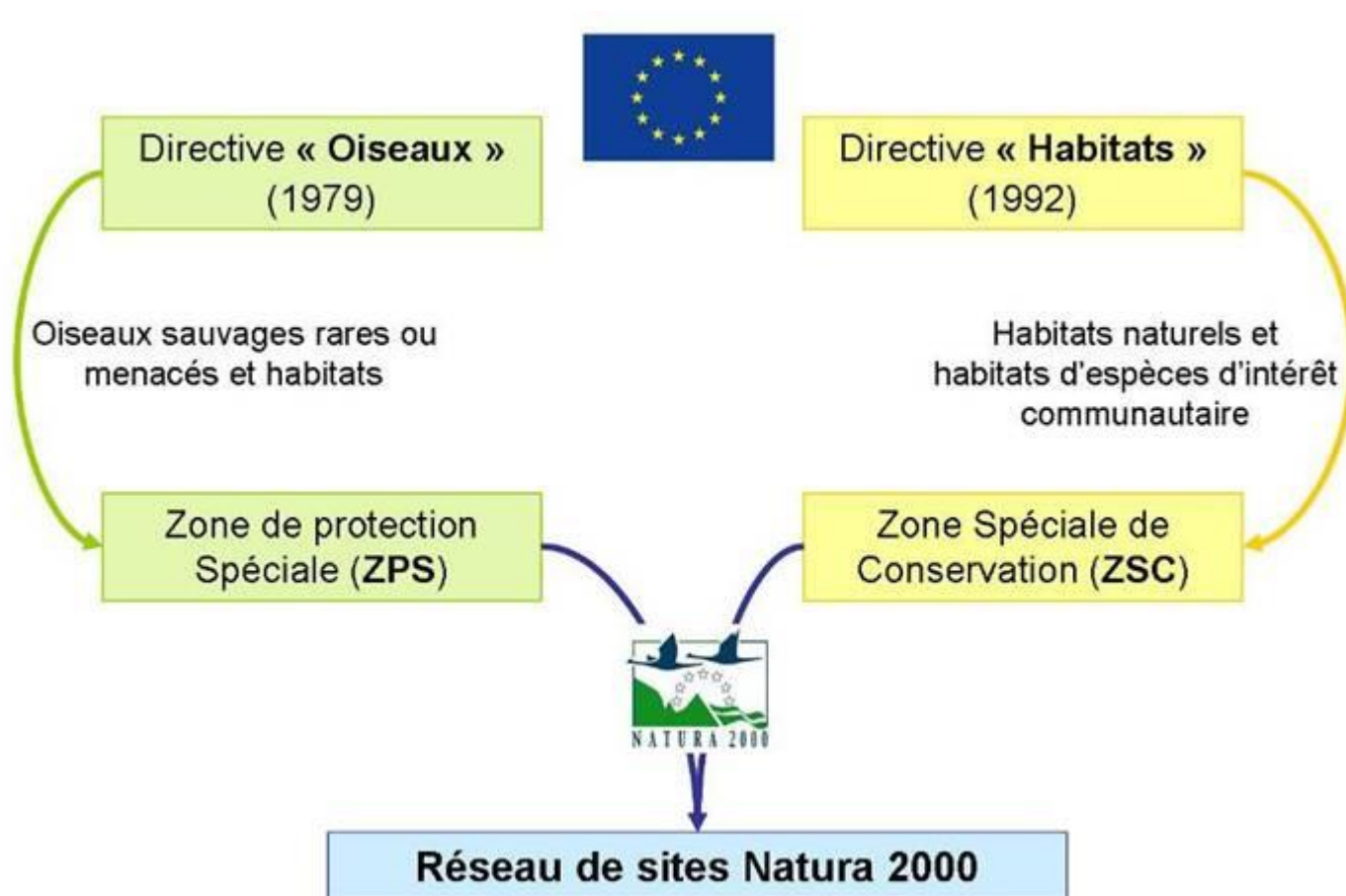
LE DÉVELOPPEMENT ENCADRÉ DES AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

A TRAVERS LA CRÉATION D'UNITÉ TOURISTIQUES NOUVELLES
STRUCTURANTES OU LOCALES PERMETTANT DE DÉROGER AU
PRINCIPE D'URBANISATION EN CONTINUITÉ



SOURCE : MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES - CGET

- La protection des espaces montagnards se met aussi en place à **l'échelle européenne** car plusieurs massifs sont transfrontaliers. En 1991, une convention européenne est signée entre les Etats de la CEE pour développer durablement l'arc alpin. En 1992, le Conseil européen crée le réseau **Natura 2000**. Il répertorie un ensemble de **sites naturels** pour préserver **les espèces animales ou végétales** identifiées comme **rares** ou **fragiles**, ainsi que **leurs habitats menacés de disparition par les activités anthropiques**. Il fait ainsi respecter deux directives européennes « **Oiseaux** » (1979) et « **Habitats** » (1992).





A l'échelle internationale, les réserves de biosphères (1977) décidées par l'**UNESCO** comme celle du Mont Ventoux ou les sites **RAMSAR** qui protègent les zones humides comme celui du lac du Bourget en Savoie sont autant de dispositifs qui protègent les montagnes françaises.



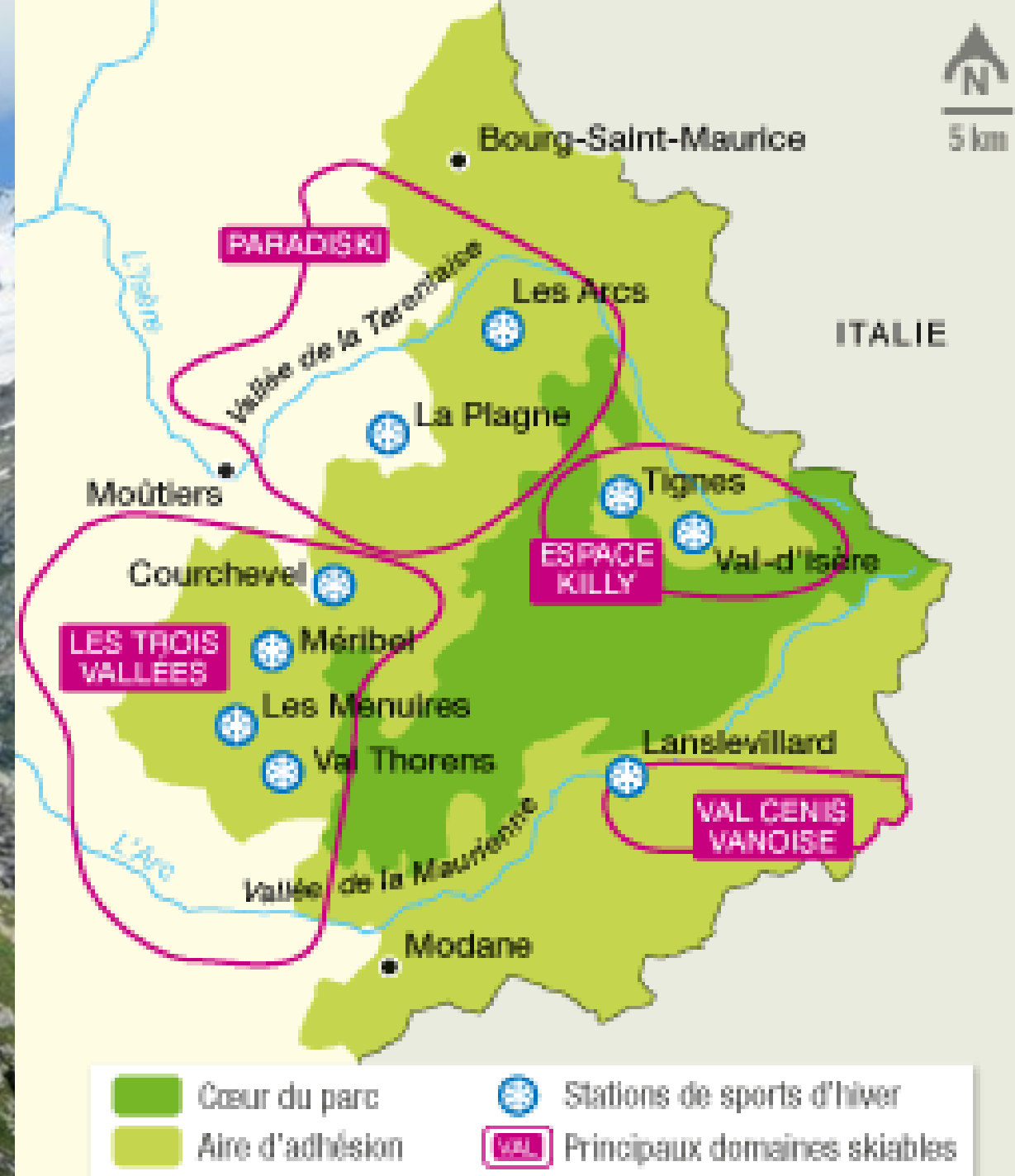
- Enfin, la préservation des milieux passe également par la **labellisation AOC/IGP** qui préserve la **qualité** et **l'authenticité des produits** mais aussi **leurs modes de production**, et donc les **paysages**.

III.2 Préserver la montagne : des enjeux multiples

I. L'espace montagnard : les caractéristiques d'un espace de circulation et de passage
I.1 Les caractéristiques de l'espace montagnard
I.2 Un espace de circulation et de passage

II. Le renouvellement des activités en montagne
II.1 L'agriculture de montagne
II.2 Une activité industrielle ancienne en mutation
II.3 De l'or blanc au tourisme vert : quel avenir pour le tourisme en montagne ?

III. Les espaces montagnards : des espaces fragiles dont la protection peut s'avérer conflictuelle
III. 1 Des dispositifs de protection multiscalaires





Le parc

Zone d'adhésion (périphérique)

Ensemble des communes qui adhèrent au projet du Parc National et à sa charte, et développent leurs activités touristiques et économiques dans le cadre du Parc.

Zone centrale («cœur»)

Zone de protection de l'environnement, strictement réglementée.

Réserve naturelle

Sommet

Les activités

Stations de ski

Refuges (randonnées pédestres)

Industrie

Principales gares (voyageurs et fret)

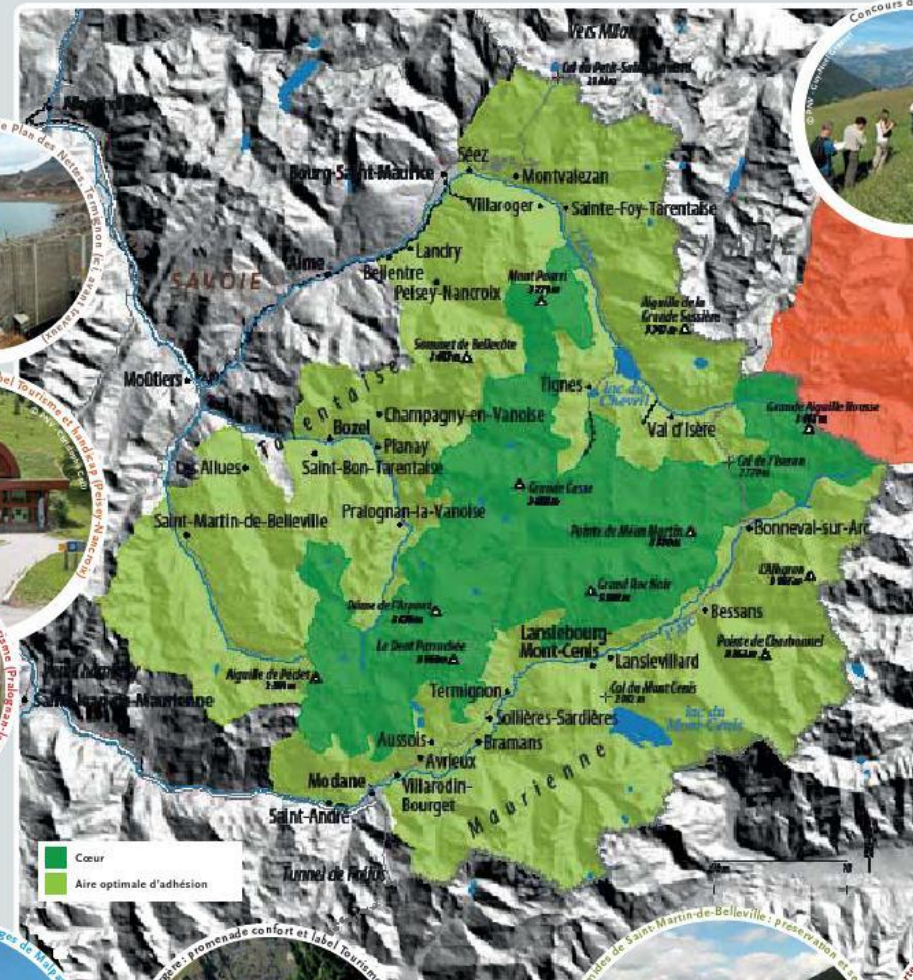
Tunnel de Fréjus

Routes principales

Frontière avec l'Italie

Des actions au service du territoire

Projets touristiques, agricoles, éducatifs, culturels; valorisation des patrimoines... Le Parc a déjà réalisé avec ses partenaires de nombreuses actions sur les 29 communes de l'aire optimale d'adhésion. La charte leur donne aujourd'hui l'opportunité de poursuivre et amplifier ces actions.



Chambéry, le 14 juin 2013

Communiqué de presse

Charte du Parc national de la Vanoise, la concertation se poursuit

Le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise s'est réuni à Lanslebourg le 7 juin sous la présidence d'Alain Marnézy, maire d'Aussois, en présence de Monsieur Eric Jalon, préfet de Savoie.

Le Conseil a élu Guy Chaumereuil à l'unanimité comme vice-président du Parc national. Guy Chaumereuil, homme de communication, président de la Grande Traversée des Alpes et de Montanea, pourra apporter toute son expérience au Parc national pour renforcer son dialogue avec le grand public et les populations locales, mais aussi l'appuyer pour l'élaboration de la stratégie touristique du Parc national qui devrait s'adosser à la charte du Parc et la compléter.

Le Conseil d'administration a examiné les conclusions de l'enquête publique de la charte et de celles de la consultation institutionnelle. Les très nombreuses remarques, réserves et recommandations émises, au delà de l'avis favorable unanime de la commission d'enquête ont amené le conseil d'administration à confier à un groupe de travail paritaire d'élus, personnalités qualifiées et associations le soin de les examiner et de proposer au Conseil d'administration les adaptations à apporter à la charte. Suivant en cela les recommandations de la commission d'enquête et les remarques des collectivités, le Parc engagera parallèlement une réécriture de clarification et simplification du document de charte et un diagnostic plus étoffé.

Le Conseil d'administration a décidé également de poursuivre l'élaboration d'un programme d'action avec les communes intéressées et les intercommunalités, avec une préfiguration de ce programme dès 2014, ceci afin d'illustrer concrètement les apports possibles de la charte, de la hiérarchiser en fonction des enjeux des territoires.

Le projet de charte remanié sera présenté pour adoption au Conseil d'administration de novembre pour envoi ensuite au ministère de l'Écologie pour les procédures de niveau national, dont le passage au Conseil d'Etat et l'adoption par décret. C'est courant 2014 que les communes seront sollicitées pour adhésion à la charte.

—



La **conception coordonnée de l'aménagement touristique** et la **préservation environnementale de la montagne** mise en place dès les **années 1960-1970** n'empêche pas les **conflits d'usages et d'acteurs**, car mettre en valeur la montagne ne recouvre pas la même réalité pour les différents acteurs du territoire, opposant ceux qui souhaitent l'aménager par la **création d'infrastructures** (industrielles, touristiques, de transport) et ceux qui souhaitent la **protéger**, d'autant plus que le **contexte actuel de diminution de l'enneigement lié au réchauffement climatique**, contribue à **tendre les relations entre promoteurs des sports d'hiver, agriculteurs et protecteurs de l'environnement**.

Ces conflits ne sont visibles sur les cartes que de manière indirecte, à **travers la diversité et la proximité des activités**, ainsi que par la **présence de périmètres protégés** permettent de **déduire de probables conflits d'usage**.

En effet, les **dispositifs de protection** n'ont pas toujours été bien perçus par les **populations locales** craignant une « **sanctuarisation de la montagne** » qui pourraient **nuire au développement local**. Ainsi, lors de la **création des PNN**, leur **délimitation a souvent été conflictuelle** (ex: Parc National des Pyrénées, Parc National de la Vanoise) et résulte d'un **compromis entre les différents acteurs** pour parvenir à **concilier les dimensions économique, sociale et environnementale**, notamment entre la **zone centrale « cœur de parc »** et la **zone périphérique d'adhésion optimale**.



- Mais les promoteurs touristiques ne sont pas les seuls en conflit avec les protecteurs de l'environnement : **les agriculteurs de montagne**, et plus particulièrement **les éleveurs** se heurtent aux **acteurs de la protection de la nature** à l'occasion des **réintroductions de prédateurs**. Contrairement aux acteurs du tourisme et de l'environnement, ils craignent l'arrivée des animaux qui attaquent les troupeaux, comme **les loups dans le Mercantour, les ours dans les Pyrénées ou les lynx dans les Vosges et le Jura**. Par exemple, en 2017, l'Union pour la sauvegarde des activités pastorales et rurales a mené une campagne médiatique afin de préserver les troupeaux attaqués par le loup. Quinze maires de communes rurales des Alpes ont posé pour demander au gouvernement **d'augmenter les quotas de loups à abattre dans le nouveau Plan Loup 2018-2023**.



Toutefois, l'étude des espaces montagnards ne doit pas être réduite à une lecture conflictuelle du jeu d'acteurs ou à une opposition systématique des formes de mise en valeur. Il existe des synergies entre les mises en valeur agricole, industrielle ou touristique. Les agriculteurs par exemple participent à l'entretien des pistes grâce à l'épandage d'engrais ou de compost qui permettent de reconstituer les sols. Ils peuvent également pratiquer **la bi-activité** en étant l'hiver d'ameurs sur les pistes ou moniteurs de ski.

III.3 Les risques en montagne : nature et mesures

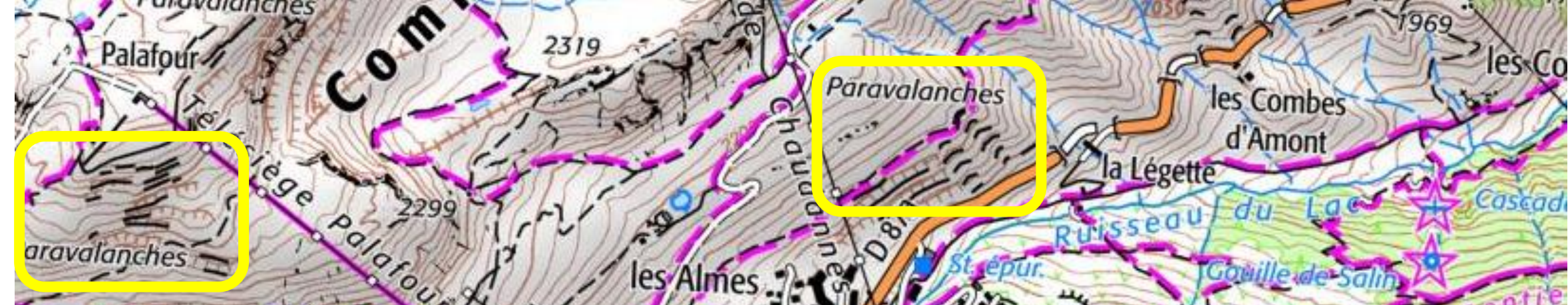
- I. L'espace montagnard : les caractéristiques d'un espace de circulation et de passage
 - I.1 Les caractéristiques de l'espace montagnard
 - I.2 Un espace de circulation et de passage

- II. Le renouvellement des activités en montagne
 - II.1 L'agriculture de montagne
 - II.2 Une activité industrielle ancienne en mutation
 - II.3 De l'or blanc au tourisme vert : quel avenir pour le tourisme en montagne ?

- III. Les espaces montagnards : des espaces fragiles dont la protection peut s'avérer conflictuelle
 - III. 1 Des dispositifs de protection multiscalaires
 - III.2 Préserver la montagne : des enjeux multiples



- Les espaces montagnards sont enfin des **territoires particulièrement exposés aux risques naturels**, et les aménagements pour les limiter sont parfois visibles sur les cartes.
- **Les avalanches** constituent le **principal risque naturel**, le plus fréquent et le plus meurtrier, dans les **territoires de haute montagne**, plus particulièrement durant la **haute saison hivernale**, où la **vulnérabilité des personnes et des aménagements augmente avec l'urbanisation**.
- La **lutte contre le risque avalancheux se voit sur les cartes** par la présence de **paravalanches** sur les **versants très enneigés et très pentus**, représentés par de **petits segments noirs** parallèles aux courbes de niveau.

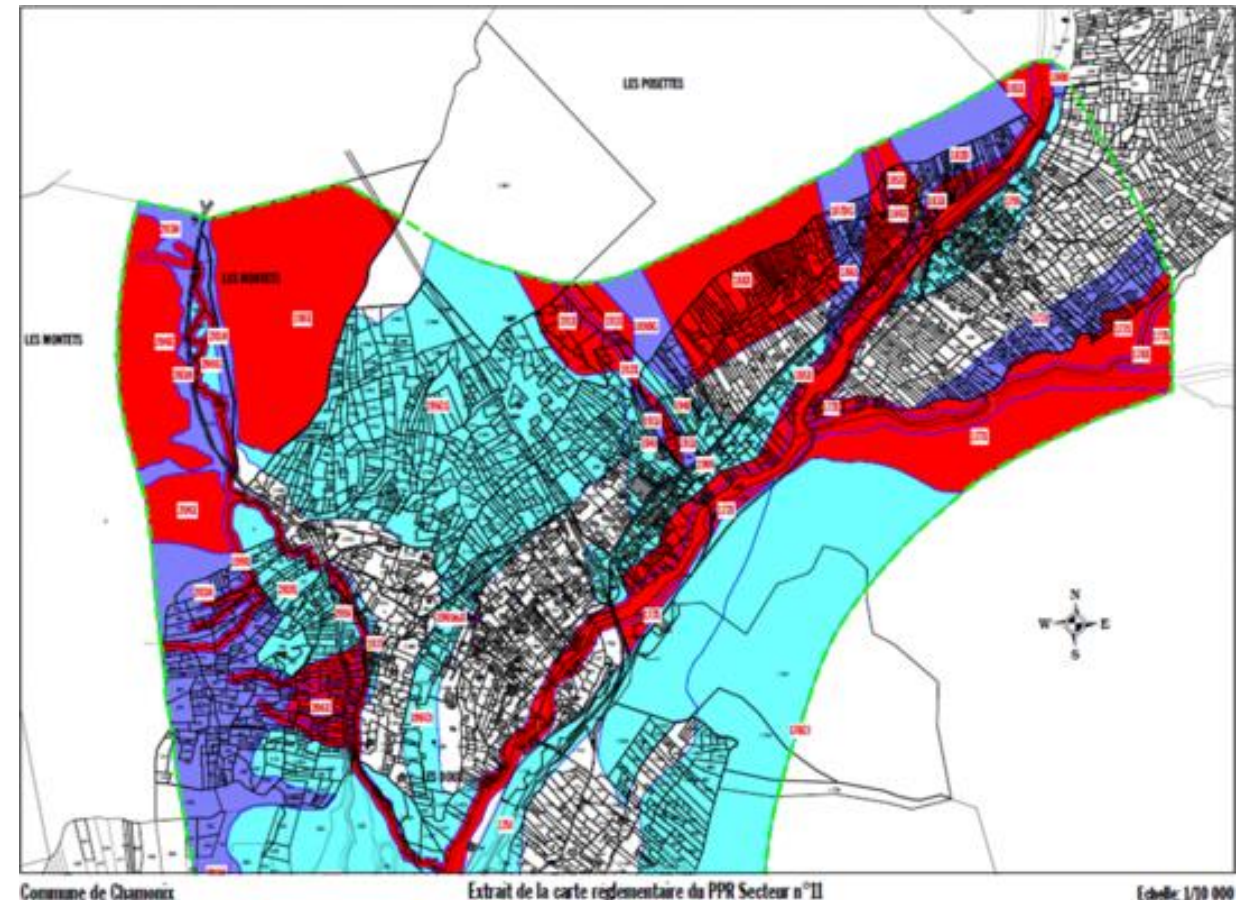
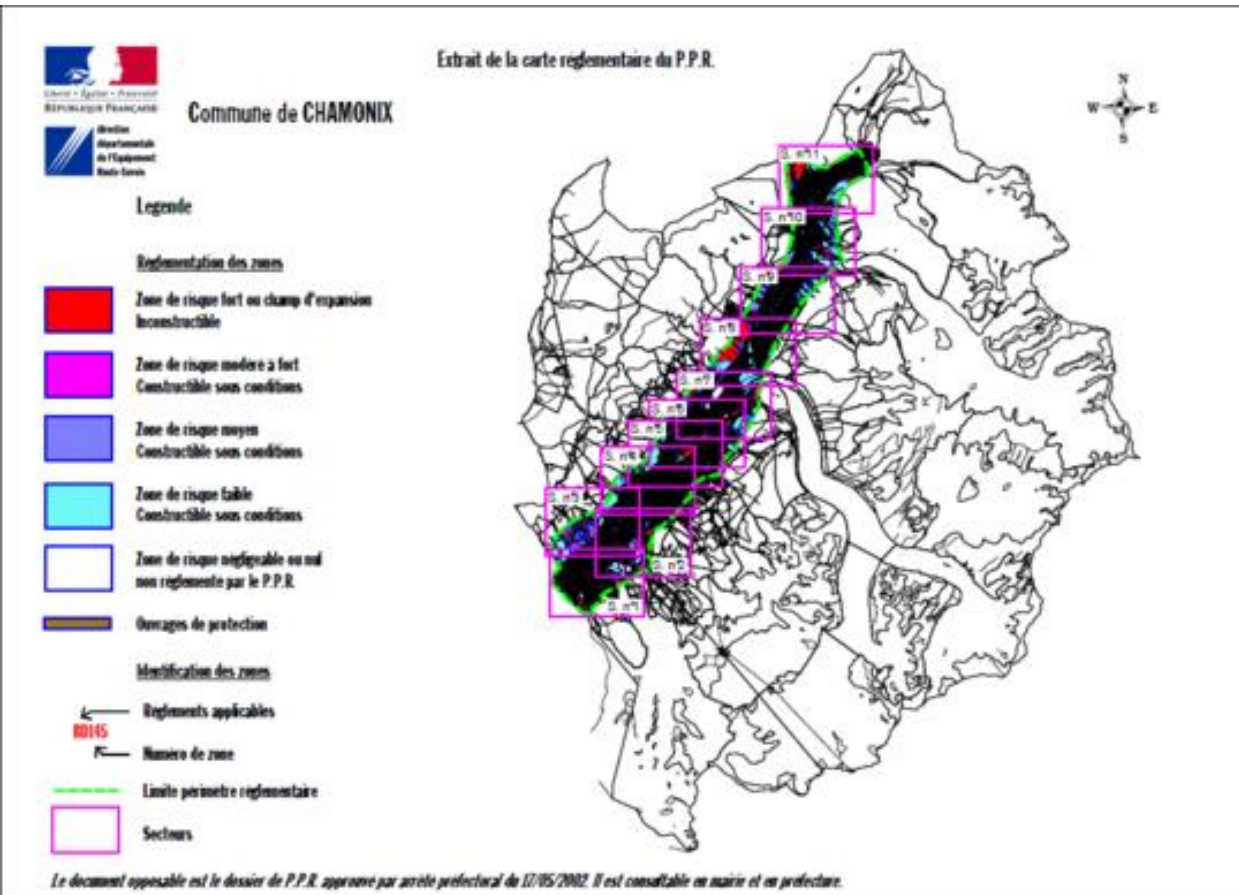


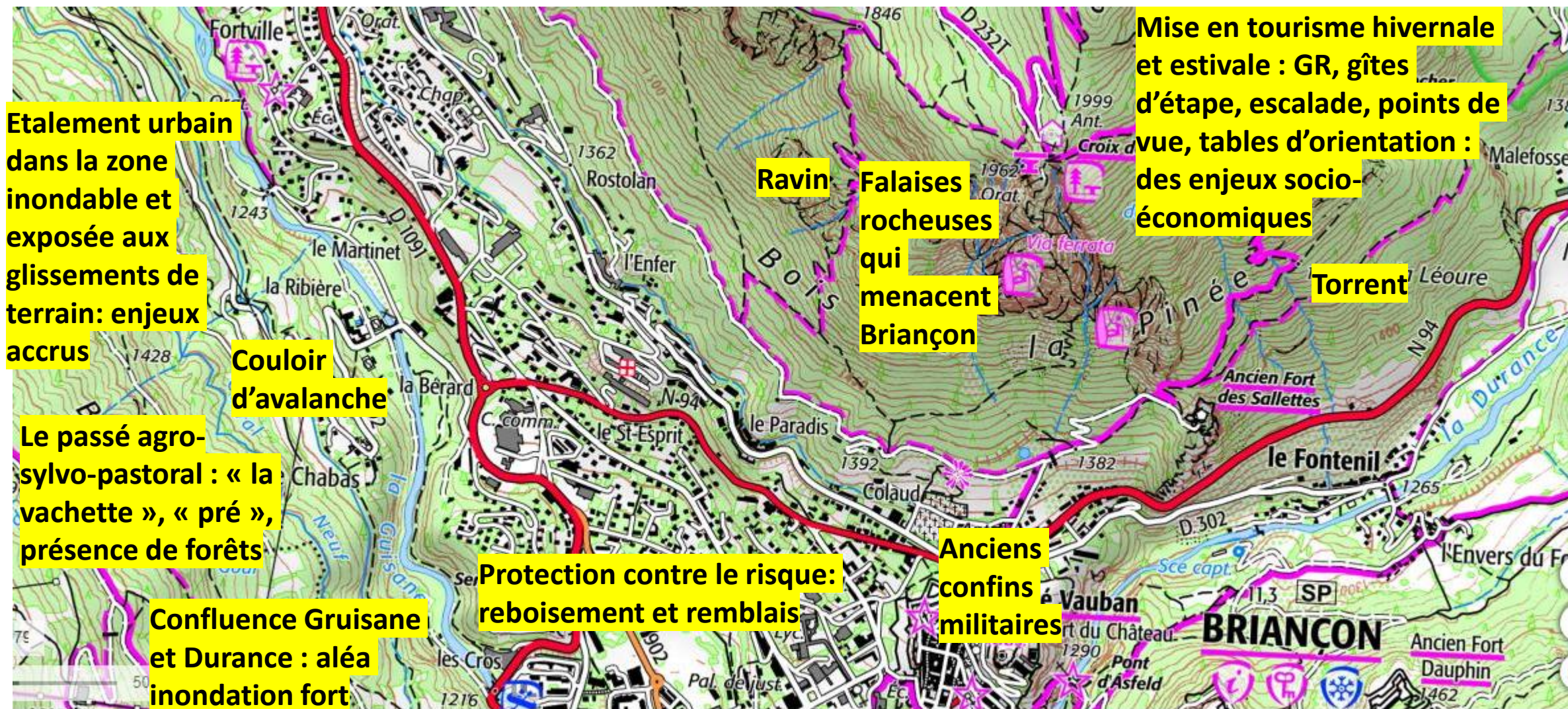


- Les autres risques à identifier sur les cartes de montagne sont les incendies de forêt en été lorsque la végétation est très sèche et le vent violent, notamment dans les **Alpes du Sud** et la **Corse**.
- Les mesures contre les feux de forêt visibles sur les cartes sont **le déboisement ponctuel de tranchées coupe-feu** ainsi que **l'aménagement de routes forestières assurant une bonne accessibilité aux camions de pompiers**.
- Un autre risque montagnard est **le glissement de terrain** lorsque les **versants sont déboisés et fortement pentus** comme **ceux aménagés pour les pistes de ski**.



Le dispositif principal de cette lutte contre les risques naturels est l'obligation faite aux commune depuis 1987 d'établir un PPR. Le PPR impose des règles d'urbanisme plus ou moins contraignantes en fonction des aléas. Les couloirs d'avalanche par exemple sont systématiquement non constructibles.





L'urbanisation des confins militaires et d'un espace rural isolé : entre attractivité et gestion du risque (Briançon)



Conclusion

Devenus des **espaces productifs stratégiques** pour l'économie française (**espaces agricoles de qualité, espaces industriels de pointe, espaces touristiques mondialement connus**) les montagnes françaises ont donc été considérablement **aménagées par différents acteurs aux intérêts parfois contradictoires**. **La préservation de ces espaces est devenue un enjeu** qui impose des compromis afin de garantir **la durabilité des espaces montagnards français**.

[chap2 montagnes num.pdf \(numeres.net\)](#)

Zonage DATAR : les espaces de montagne

- Activités **agricoles, sylvicoles et pastorales** particulièrement adaptées à la richesse des milieux naturels.
- Implantations des activités et des hommes conditionnées par l'importance des **contraintes physiques** et des **risques naturels**.
- Activités économiques nombreuses et diversifiées.
- Armature de grandes et petites villes qui structurent de façon variée les différents massifs.
- **Six massifs** délimités par la loi montagne (métropole)
- **8,5 millions d'habitants.**
- **Trois types d'espaces de montagne:**
- **Montagne urbanisée**, 63 % de la population sur seulement 13 % du territoire des massifs.
- **Moyenne montagne industrielle ou agricole**, la plus étendue, plus de la moitié du territoire (58 %), un quart des habitants.
- **Haute et moyenne montagne résidentielle et touristique**, la moins peuplée, 11 % des habitants, 28 % du territoire.

- Situations contrastées en termes de structure et d'évolution démographiques, de contexte socio-économique et de paysage.
- **Vieillesse de la population sensible**, mais **80 % des communes connaissent un accroissement démographique** (excédent migratoire et/ou solde naturel positif).
- Toutes CSP et tous âges
- Eloignement très important des services courants
- **Situation économique plutôt favorable, secteur présentiel et touristique très développés**. Activités agricoles peu présentes et industrie marginale.
- **Situation socio-économique plus mitigée** : forte croissance de l'emploi et bon niveau de qualification des actifs, mais travail à temps partiel et chômage, faibles revenus des ménages.
- **Aménités environnementales** : paysages de montagne, milieux semi-naturels, forêts : attrait touristique et résidentiel.
- Paysages caractérisés par **des reliefs accidentés, peu marqués par les activités agricoles et par le bâti (habitat dispersé), faible niveau d'artificialisation**.